

LE DEVOIR

Vol. LXXXIV - No 200

MONTRÉAL, LE LUNDI 30 AOÛT 1993

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Qui a besoin de la critique?

À trop tirer sur les critiques, ne risque-t-on pas de devenir un peuple sans opinion?

Odile Tremblay

Il y a un symposium sur la critique au programme du Festival des films du monde aujourd'hui. Petit hic cependant: les quinze panellistes invités sont des anglophones recrutés (allez savoir pourquoi!) par une relationniste de New York. Bienvenue à Richard Schickel du *Time Magazine*, à Armond White du *City Sun*, à Jay Carr du *Boston Globe*, à John Griffin de la *Gazette*. Mais de journaliste francophone, dans cette rencontre organisée par un festival montréalais qui connut tant de débats houleux entre la presse et la direction du FFM, pas l'ombre d'un.

La semaine dernière, le festival mandatait quelqu'un pour recruter en extrêmes un volet francophone. Mais il se faisait bien tard, les gens étaient occupés, certains journalistes refusèrent de jouer les francos de service. Si bien que sur le podium, les délicats enjeux critiques seront débattus en anglais. Encore une occasion manquée pour un vrai débat collectif sur une question particulièrement névralgique au Québec.

Car si les enjeux et les pièges de la critique sont les mêmes partout, ils se font beaucoup plus aigus dans une petite société tricotée serrée comme la nôtre.

La critique est toujours demeurée chez nous une question flottante, à moitié débattue. Le public a du mal à saisir son rôle, la juge négativement souvent. À l'encontre des traditions anglophones qui prévoient souvent un code d'éthique assez strict dans le domaine, (*The Gazette*, par exemple, refuse les voyages promotionnels), dans le Québec francophone, on marche au cas par cas. Chaque journal a ses normes, chaque journaliste s'arrange avec sa conscience pour éviter les pièges de la publicité rédactionnelle.

Le Québec est une petite société où tout le monde se connaît et parfois se fréquente. Journalistes, distributeurs, créateurs, producteurs, éditeurs. La tentation de l'autocensure est omniprésente. Par paresse, pour ne faire ni de peine, ni de vague, parce que nos institutions culturelles sont tellement fragiles, et que certains peuvent avoir la tentation de les protéger, de mentir, de cacher les failles, certains silences, certaines lâchetés sont encouragés.

La grande menace qui pèse sur la critique québécoise n'est pas la férocité, mais la complaisance. Tout y invite. La promiscuité, certes, mais aussi les pressions exercées par certains promoteurs: invitations, passe-droits, traitements de faveur aux journalistes complaisants, ostracisme envers les autres, refus par un distributeur de vous convier à un visionnement de presse sous prétexte que vous avez osé un commentaire négatif sur un de ses films...

Le critique est un chien de garde, mais on tente toujours de lui passer la muselière

«La critique est aisée mais l'art est difficile», dit-on. Vraie! Il faut être d'une probité à toute épreuve pour exercer avec honnêteté ce métier ingrat, qui vous attire souvent plaies et bosses. Un critique digne de ce nom ne saurait avoir qu'un seul maître: le public, à qui des promoteurs demandent d'investir temps et argent dans la consommation d'un produit culturel. Le critique est là pour l'éclairer dans ses choix, le confronter parfois, pour dénoncer la médiocrité, le laisser-aller, l'inachevé, pour mettre en lumière un vrai talent. Qu'on soit d'accord ou non avec lui, peu importe. Il appelle la polémique, invite à la réflexion.

Le rôle du critique en est un de chien de garde. Mais on veut lui mettre une muselière.

Les temps sont durs pour la liberté d'expression. À la radio, à la télé, partout, il y a de moins en moins d'émissions critiques», fait remarquer Franco Nuovo du *Journal de Montréal*. Cette année *La Bande des six* à qui plusieurs reprochaient sa virulence, a disparu de la grille horaire de Radio-Canada. Sur les ondes, dans les médias imprimés aussi, on mise de plus en plus sur la chronique culturelle, parfois sur de la pure *plogue*. «En période économique difficile, comme aujourd'hui, les médias sont tellement à la merci de la publicité qu'ils ont tendance à abaisser leurs critères, à faire taire la critique en acceptant de devenir un tremplin promotionnel. Notre profession est dans le creux de la vague», estime Léonce Gaudreault du journal *Le Soleil*.

Les mêmes médias qui publient les critiques ont besoin pour vivre de recevoir la publicité des producteurs, des éditeurs, d'où la confusion des genres, les conflits d'intérêts potentiels, ouvrant la porte au chantage à la pub, au boycottage de certains médias. Dans le milieu culturel, ils sont nombreux à estimer que le rôle de la presse est d'assurer la promotion des œuvres québécoises, à s'indigner s'ils les démolissent, quitte à appeler en renfort des mesures intimidatrices.

Une incompréhension face au rôle de la critique est à la base d'une foule de malentendus. «Le mot critique lui-même est devenu un terme péjoratif», soupire Minou Petrowski de Radio-Canada. Comment une société peut-elle rêver d'exporter ses produits culturels si elle est trop vulnérable pour affronter dans sa cour un regard objectif? D'autant plus que le Québec ne pêche pas toujours par excès de perfectionnisme. Est-il vraiment souhaitable de se «péter tous ensemble les bretelles» sur des œuvres souvent très imparfaites? Pour qui prend-on le public là-dedans?

On s'en va vers une société sans critique. «Mais à force de museler ceux qui prennent la parole, on deviendra un peuple sans opinion», conclut Minou Petrowski.



L'ENTREVUE
Paul Chamberland: la tentation mystique

PAGE 9

LES ACTUALITÉS
Gérald Tremblay appelle à une «révolution culturelle»

PAGE 2



LES SPORTS
Denis Boucher, c'est pour mercredi

PAGE 6

Entente historique entre Israël et l'OLP

Pour la première fois depuis la création de l'État hébreu en 1948, une entente substantielle est intervenue en fin de semaine entre Israël et des représentants palestiniens, portant sur un statut

d'autonomie intérimaire dans la bande de Gaza et la ville de Jéricho en Cisjordanie. Pour ajouter au caractère historique de l'événement, il semble presque assuré qu'Israël et la principale force

politique palestinienne, l'Organisation de libération de la Palestine de Yasser Arafat, se reconnaîtront mutuellement au cours des prochains jours.

D'APRÈS AP ET AFP

Jérusalem, Tunis — L'option «Gaza et Jéricho d'abord» proposée par Israël et acceptée hier par l'OLP comme base de négociations ne se limiterait pas à l'octroi d'un statut d'autonomie limitée pour les Palestiniens dans la bande de Gaza et dans la ville de Jéricho en Cisjordanie occupée: elle prévoirait aussi une reconnaissance mutuelle entre l'État hébreu et la centrale de Yasser Arafat.

Ce dernier point, rendu public par la radio israélienne et confirmé par un proche du chef de l'OLP, n'est pas encore officiel mais, s'il se confirme, il sera historique.

Alors que le gouvernement israélien se réunissait hier pour étudier les détails de l'option «Gaza et Jéricho d'abord», les services du premier ministre Yitzhak Rabin refusaient de commenter l'éventualité d'une reconnaissance mutuelle.

Le cabinet israélien doit tenir une réunion extraordinaire lundi, à la veille de la reprise des pourparlers de paix israélo-arabes de Washington, afin de se prononcer sur cette option. Selon la radio israélienne, M. Rabin pourrait en profiter pour demander un vote de ses ministres sur une reconnaissance formelle de l'Organisation de libération de la Palestine par l'État d'Israël.

Pour le ministre du Logement Benjamin Ben-Eliezer, un proche de M. Rabin, il était «encore trop tôt» pour commenter cette information. Mais, selon lui, si Israël mène des discussions informelles avec la centrale palestinienne, c'est parce que «nous avons compris très rapidement qu'il est très difficile de faire des progrès sans discuter avec l'OLP».

La confirmation, paradoxalement, n'est pas venue de Jérusalem mais de Tunis où les membres du Comité exécutif de l'OLP étaient réunis en session extraordinaire.

VOIR PAGE 14 : ENTENTE

Les enfants de la science



PHOTO JACQUES GRENIER

Johanne et Maurice, parents de triplets nés grâce à la fécondation *in vitro*, ont participé hier, à Montréal, à une journée de retrouvailles organisée par l'Institut de médecine de la reproduction de Montréal. Vincent, Julien et Myriam n'avaient que faire de toutes ces agapes et dormaient à poings fermés...

Une centaine de bébés et d'enfants nés grâce à la fécondation *in vitro* se retrouvent à l'île Notre-Dame...

PIERRE CAYOUILLE
LE DEVOIR

L'île Notre-Dame a été le théâtre de singulières retrouvailles, hier, alors qu'une centaine de bébés et de jeunes enfants nés grâce à la fécondation *in vitro* ont participé, sous l'oeil satisfait de leurs parents, à une fête champêtre à l'invitation de l'Institut de médecine de la reproduction de Montréal (IMRM).

Des dizaines de poussettes *Perego* pour jumeaux et triplets défilant sous un soleil radieux; des gamins qui gambadent sur l'herbe devant des parents cernés jusqu'au menton mais toujours souriants et des médecins très fiers d'étaler une des plus belles victoires de la science. Tel est le spectacle inusité qu'offrait hier midi le site des Floralies, dans l'île Notre-Dame.

Le Dr Pierre Miron, directeur de l'IMRM, espère que ces premières retrouvailles contribueront à faire avancer la cause de la fécondation *in vitro* (FIV).

Car, à ce jour, la FIV a mauvaise presse. «Des films médiocres de propagande comme *Portion d'éternité* ont donné à la population une

image déformée de la réalité», se plaint-il.

«L'infertilité est bel et bien une maladie. Or le coût de la procréation médicalement assistée n'est toujours pas couvert par la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Il y a là une contradiction de la part d'un gouvernement qui se dit nataliste et une forme de discrimination contre les victimes de l'infertilité», poursuit le Dr Miron.

À l'Institut de médecine de la reproduction de Montréal, une fécondation *in vitro* coûte 4500\$ par essai. À cela, il faut ajouter des frais de médicaments de plus de 2000\$. De sorte que les enfants qui s'amusaient hier à l'île Notre-Dame ont «coûté» à leur parent, en plus des années d'impatience et de souffrance, plus de 6500\$. Dans certains cas, il faut doubler ou tripler ce montant, car la grossesse ne vient pas forcément après un premier essai.

Dans une dizaine d'États américains, les compagnies d'assurances couvrent les frais de la fécondation *in vitro*. Au Canada, il n'en est rien. Le Dr Miron et son équipe se disent toutefois extrêmement encouragés par les décisions récentes des sociétés Aetna et La Mutuelle de reconnaître l'infertilité comme une maladie et d'assurer le coût des traitements.

VOIR PAGE 14 : ENFANTS

Chrétien promet un fédéralisme ferme et droit

Il réitère son opposition à tout ticket modérateur

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

S'il est appelé à diriger le pays, Jean Chrétien tiendra la Sdragée haute aux provinces qui pourraient être tentées de déroger aux règles de fonctionnement du fédéralisme. En contrepartie, il promet le respect intégral des ententes fédérales-provinciales. La fermeté dans la droiture.

À l'issue d'un brunch-bénéfice qui a réuni hier un millier de partisans libéraux fédéraux à Saint-Jean-sur-Richelieu, le chef du PLC a été amené à commenter les consensus qui se sont dégagés de la 34e rencontre des premiers ministres provinciaux, qui a pris fin vendredi à Baddeck en Nouvelle-Écosse: que le régime canadien de santé soit moins rigide et ouvre la porte à la notion de frais modérateurs; que le fédéral cesse de couper dans les paiements de transferts aux provinces; que soit admis le principe d'ententes bilatérales entre Ottawa et une province.

Pour Jean Chrétien, il n'est pas question de permettre l'instauration d'un quelconque ticket modérateur. À son avis, ce serait consentir à établir deux catégories d'hôpitaux, l'une pour les riches, l'autre pour les pauvres. Ce serait ouvrir la porte au système «dégueulasse» en vigueur aux États-Unis, plus coûteux et moins efficace, faisant que 30 millions d'Américains ne sont pas couverts.

VOIR PAGE 14 : CHRÉTIEN

Von Trotta et les risques du métier

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Il y a encore des cinéastes qui prennent les risques, des vrais risques, avec menaces et peur au bout. Margarethe Von Trotta, par exemple. Et de m'évoquer en entrevue des directives occultes ayant bloqué la sortie de son dernier film en Italie, fermé la porte de certaines salles, à Rome comme à Palerme. Comme ce film met par hasard en cause la mafia, ses méfaits et ses crimes... le péril n'a rien d'un délire paranoïaque.

Où l'aventure va la mener, elle l'ignore, prend un air grave, me dit: «Oui, il y a un danger réel», évoque des ombres vagues et noires qui planent au-dessus de sa tête. La cinéaste allemande a adopté l'Italie. Or une certaine Italie de la *Cosa Nostra* ne l'a pas adoptée.

Margarethe Von Trotta est à Montréal. On l'a vu arriver hier au FFM, accompagnant son film en compétition *Le Long silence*, une vraie perle, du grand Von Trotta digne de ses meilleurs crus. Pour un peu, on se croirait de retour à l'époque de ses *Années de plomb*. Après la projection, certains cinéphiles s'écriaient: «Von Trotta renait de ses cendres».

Comme cinéaste, elle a acquis avec ce neuvième long métrage une maîtrise technique remarquable. Il faut voir ce clin d'oeil qu'elle fait à *Un homme et une femme* de Claude Lelouch au tout début du *Long silence*, montrant un couple heureux, enlacé au bord de l'eau. Puis un plan plus large dévoile tous ces gardes du corps collés à leurs basques. Le ton est donné: pas de vie privée pour les juges héroïques.

Comme femme, elle est toujours chaude et sympathique, avec un petit côté maternel qu'elle dégage malgré la fatigue et les entrevues qui se succèdent à un rythme d'enfer. Von Trotta, c'est cette comédienne mise au monde par Fassbinder, cette cinéaste née d'une

VOIR PAGE 14 : VON TROTТА

INDEX

Les Actualités.....2	Éditorial.....12
Agenda culturel...10	L'Entrevue.....9
Annonces classées.4	Idées.....13
Avis publics.....8	Le Monde.....7
Culture.....11	Mots croisés.....4
Économie.....5	Les Sports.....6



Météo
Ennuagement
Max.: 24
Détails en
page 4

• LES ACTUALITÉS •

Gérald Tremblay au DEVOIR

La relance économique passe par l'abandon de certains acquis

Le ministre de l'Industrie et du Commerce appelle à une «révolution culturelle»

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le plan d'action économique que rendra public le premier ministre Robert Bourassa en novembre prochain sortira de l'ordinaire.

Il ne misera pas, comme on en a l'habitude, sur la reprise de la consommation, sur la relance de la construction domiciliaire, ni sur les investissements publics. Car les consommateurs n'ont plus d'épargne et sont endettés, le taux d'occupation des logements est déjà élevé et l'Etat est sans le sou.

Il sera centré, plutôt, sur l'assouplissement du marché du travail par l'abandon de certains acquis au chapitre des conventions collectives, des décrets et du Code du travail; sur la privatisation de sociétés d'Etat et l'allègement de la réglementation visant les entreprises; sur la formation de la main-d'œuvre pour les emplois de demain; et sur la réinsertion des chômeurs et des assistés sociaux.

Le plan fera une large part à la notion de «sacrifices» de la part de ceux qui bénéficient de certains avantages acquis au fil des ans grâce à des lois ou des conventions. Ainsi qu'à la notion de «contribution» à la société de la part de ceux qui, aptes au travail, sont inactifs et reçoivent de l'aide sociale ou de l'assurance-chômage.

Dans une entrevue au DEVOIR, le ministre de l'Industrie et du Commerce Gérald Tremblay, qui coordonne la préparation de ce plan en collaboration avec une vingtaine de ministères, en a esquissé les principaux axes.

Plusieurs fois, il a répété qu'il faut «re-

mettre en question certains acquis pour protéger le plus d'acquis possible. Des acquis, ajoute-t-il, qui nous ont permis de réaliser des choses dans une économie fermée, mais qui ne sont plus utiles dans une économie ouverte dans laquelle les autres pays s'adaptent plus vite que nous au nouveau contexte international.»

L'objectif, dit-il, doit être «la création de la richesse, parce que sans richesse, on ne pourra pas préserver nos choix de société, en santé ou en éducation.»

Il appelle à une «révolution culturelle», qui implique de mettre de côté «l'individualisme». Individuellement, des gens peuvent fort bien s'en sortir. «La qualité de vie, je peux améliorer la mienne. Mais pendant ce temps, la pauvreté s'étend au Québec, avec pour conséquences la violence, la criminalité, l'usage de la drogue, le suicide. Est-ce que c'est ça qu'on veut comme société?»

Si la création d'emplois en est la raison d'être, le plan d'action sera fondé sur des objectifs réalistes. Le gouvernement ne fera pas miroiter le plein emploi. La situation ne se prête guère aux slogans, dit le ministre.

Même en créant 62 000 emplois par année et en haussant de 7% par an les exportations, le Québec s'en tirera avec près de 11% de chômage dans cinq ans. Le chômage n'a jamais été plus bas que 7% au Québec depuis 1970. Depuis 23 ans, ce record n'a jamais été égalé. Et le chômage augmente partout dans le monde. Le Québec ne peut agir en vase clos.

Comme il se créera peu d'emplois, le gouvernement cherche à inventer des mesures incitatives, par le biais d'avantages fiscaux ou



PHOTO ARCHIVES
Gérald Tremblay: il faut créer la richesse pour préserver nos choix de société.

autrement, qui feront sauter les bouchons.

Peut-on inciter à la préretraite des travailleurs plus âgés qui pourraient céder la place à de jeunes diplômés? Peut-on encourager l'innovation et la formation par une politique d'achat gouvernementale qui tienne compte non seulement du prix (le plus bas soumissionnaire), mais aussi des efforts d'une entreprise pour innover et former son personnel? Peut-on réduire les normes de contrôle et les règlements pour favoriser l'initiative et redonner le goût d'entreprendre?

Le gouvernement fait une recherche spécifique sur ce que M. Tremblay appelle les «secteurs abrités», c'est-à-dire les secteurs qui sont moins soumis que d'autres à la concurrence étrangère. Essentiellement, il s'agit des entreprises de service.

Il cite à cet égard le Japon, où, dit-il, «on a fait le choix de maintenir des personnes en emploi pour donner une qualité de service au lieu de leur verser des prestations». C'est ainsi que dans un hôtel japonais, relate le ministre, il y aura un boy dans l'ascenseur, un autre disponible sur le plancher, etc.

Ici, déplore M. Tremblay, «on fait le contraire». Pourquoi l'essence est-elle moins chère dans un libre-service que dans une station avec service? Parce que le garagiste a un employé de moins à payer, répond le journaliste. Pour le propriétaire, le coût de revient est moins élevé.

Fausse logique, reprend le ministre. Car «la personne qui est sans emploi, il faut lui payer des prestations et vous imposez davantage. Même pour le garagiste, c'est plus cher, parce qu'on le taxe. Et il est tanné. Il est le pre-

mier à dire qu'il paie trop d'impôts.»

Un pompiste de plus, c'est un chômeur de moins. Il reste à convaincre le garagiste qu'embaucher quelqu'un sera à son avantage. Le gouvernement cherche des moyens «incitatifs et non coercitifs» pour le faire.

Ce plan d'action économique sera complété par un volet qui relève du président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson, et qui consiste à poursuivre l'effort de réduction des dépenses du gouvernement et à redéfinir le rôle de l'Etat.

Il tient compte également des initiatives déjà en cours. La politique dite des grappes industrielles reste au cœur de la stratégie gouvernementale, de même que ses politiques de développement régional, de développement de la main-d'œuvre et des affaires internationales. M. Tremblay mesure l'ampleur du défi: les idées reprises dans ce plan d'action ont, pour la plupart, déjà été énoncées dans l'un ou l'autre rapport du gouvernement, des députés, des partis, des Chambres de commerce, du patronat, du Forum pour l'emploi. Depuis 20 ans, tout a été dit par l'un ou l'autre des réseaux d'affinités: patronal, syndical, universitaire, politique.

Mais on n'a pas trouvé la manière de donner envie à ces différents réseaux de se faire mutuellement confiance et de «prendre des risques ensemble». «Ce qui sera difficile, dit-il, c'est que ce sont les mêmes personnes, souvent, qui sont là depuis 20 ans, qui vont devoir prendre les décisions», qui seront interpellées par ce plan. Un plan qui urge pourtant, insiste le ministre, parce que «le temps limite nos choix».

Bannissement des pesticides à Hudson

La sécurité humaine est confondue avec la protection de l'environnement

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

La décision de la Cour supérieure de reconnaître le règlement adopté par la municipalité de Hudson pour bannir chez elle l'usage de pesticides a provoqué un grand intérêt chez les chevaliers de l'organique et, chez les chasseurs de pissenlits, la crainte de perdre le marché de la pelouse, cette nouvelle bannière de la civilisation.

Mais dans ce débat passionnant sur la qualité de vie des humains, on est en train de prendre l'arbre pour la forêt. Et de confondre sécurité humaine avec protection de l'environnement.

Les pesticides utilisés en milieu urbain ne représentent qu'environ 5% du total utilisé au Québec. La gestion des forêts en accapare environ 10%. Et l'agriculture, bon an, mal an, utilise à ses fins entre 80% et 85% de tous les pes-

ticides vendus. La décision de la Cour supérieure en faveur d'Hudson renforce un courant juridique qui augmente de plus en plus les responsabilités des villes en matière d'environnement. Leur nouveau droit de réglementer les pesticides, jusqu'à nouvel ordre, s'ajoute désormais à celui de contrôler l'abattage des arbres sur leur territoire, comme cela se fait en Estrie pour limiter les coupes à blanc. Ce droit s'ajoute aussi aux nouveaux règlements adoptés par des villes du Bas-Saint-Laurent pour contingerer le nombre de porcs sur leur territoire en fonction de la capacité des sols locaux d'en absorber les déjections sans impacts négatifs pour les cours d'eau. La volonté des citoyens de mieux protéger leur environnement développe chez les agriculteurs le sentiment d'être assiégés dans leur fief traditionnel par les villégiateurs et les *gentlemen farmers*.

Ce conflit de plus en plus ouvert ne reflète

pas que le choc des cultures citadines et agricoles. Il en traduit un, plus profondément, de vision environnementale. Un règlement comme celui d'Hudson n'empêche pas uniquement l'usage des pesticides dans les parterres afin de limiter le recours sans frein à ces toxiques dans le milieu de vie humain. Il pourrait aussi limiter de plus en plus l'utilisation de ces produits chez les agriculteurs sans nécessairement tenir compte de leurs besoins réels. Le choc ainsi provoqué est d'autant plus grand que les ministères responsables de ce dossier ne l'ont pas fait progresser beaucoup depuis quelques années.

Dans ce contexte, la victoire de l'un, même si elle vaut jusqu'à un inévitable appel, cache l'autre volet du problème, beaucoup plus important au plan environnemental. Invité par le ministère de l'Environnement à fournir ses données sur l'usage des pesticides dans la province aux fins du bilan environne-

mental quinquennal, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation n'a fourni que des bribes sur les ventes du début des années 80. Au ministère de l'Environnement, on s'est satisfait de cette pitance même si on s'affaire depuis trois ans à la «refonte» du règlement sur les pesticides... dont on dit qu'il ne réduira pas le pouvoir des villes, du moins pour la portion urbanisée de leur territoire. Mais cette réforme annoncée ne contient rien qui soit de nature à réduire les quantités utilisées en agriculture, même dans les régions particulièrement intoxiquées, ce qui laisse présager des affrontements de ce côté.

La machine gouvernementale d'ailleurs tient toujours à l'utilisation des pesticides en agriculture malgré le discours officiel à saveur d'environnement. La Régie des assurances agricoles exige, en effet, que ses «clients» utilisent des pesticides chaque fois que les don-

nées climatiques ou les échantillonnages d'insectes décèlent un risque, même faible.

On utilise les pesticides de façon «préventive» comme on donne encore des antibiotiques aux animaux «au cas où» une bactérie indésirable se pointerait dans l'étable. On est, en somme, à des années-lumière d'une stratégie qui réserverait l'arsenal chimique aux problèmes avérés et sérieux, comme on le fait avec les médicaments destinés aux humains.

Pourtant, certains modèles de gestion environnementale en vigueur au Québec pourraient facilement inspirer des solutions ici. Par exemple, on limite actuellement le développement de l'industrie porcine dans les régions aux prises avec des excédents de purin, un engrais organique, afin d'y respecter, un jour, la «capacité d'absorption des sols».

On limite les rejets industriels au-delà des normes pour tenir compte de la fragilité particulière de certains cours d'eau.



À quelle heure *mon* autobus à *mon* arrêt?

LES ACTUALITÉS

**Vers
une hausse
de 40%
des tarifs locaux
de Bell?**

Ottawa (PC) — Les résidents du Québec et de l'Ontario devraient apprendre aujourd'hui si Bell Canada a su établir les bonnes communications lorsqu'elle a demandé la permission de hausser les tarifs des appels locaux de 40%.

Le CRTC devrait annoncer sa décision aujourd'hui à la suite des longues audiences publiques qui ont eu lieu à ce sujet en mai dernier. La décision affectera sept millions de clients, gens d'affaires et résidences privées.

La compagnie Bell, qui a accumulé des profits sans précédent de 931 millions \$ l'an dernier, demande une hausse mensuelle moyenne de 3,85\$, soit environ 40%, pour une résidence. Pour une seule ligne d'affaires, ce serait 6,50\$, ou 25%.

Initialement, la compagnie de téléphone demandait une augmentation d'environ 60% pour le résidentiel et 33% pour le commercial, mais a fait marche arrière après que le CRTC lui ait refusé une hausse temporaire des taux en mars dernier.

Si le CRTC donne le feu vert à Bell, la nouvelle tarification entrera en vigueur dès mercredi de cette semaine. Bell estime qu'elle a besoin d'argent supplémentaire pour faire face à la récession et à la compétition qui lui ont fait perdre beaucoup au poste des interurbains. Une partie des revenus dégagés au titre du service interurbain sert à défrayer le service des appels locaux.

D'après Unitel, autre géant du secteur des communications, la compagnie Bell se sert de l'argument de la compétition comme «prétexte utile» pour hausser les tarifs locaux.

Stephanie Mackendrick, porte-parole d'Unitel, déclare que sa firme a pris seulement 2% du marché résidentiel. Unitel verse à Bell environ 50% de ses revenus bruts en échange de l'utilisation de son réseau et comme paiement pour les appels locaux.

Le CRTC a étudié le secteur du téléphone pendant deux ans avant d'ouvrir le marché des interurbains à la compétition l'an dernier. À ce moment, le président du CRTC, Keith Spicer, avait déclaré qu'il n'y avait pas de raison pour que la compétition justifie un impact négatif sur les appels locaux.

Plusieurs consommateurs et gens d'affaires se sont opposés aux réclamations de Bell lors des audiences qui ont duré un mois entier au printemps dernier.

Vendredi, Joe Schmidt, président de la Canadian Business Telecommunications Alliance, a déclaré que Bell devait commencer par dégraisser ses propres budgets avant de toucher à la facture des clients.

Le Conseil du patronat lance un avertissement

Il manquera 240 000 jeunes pour occuper les postes vacants à Montréal en l'an 2001

PRESSE CANADIENNE

Le Conseil du patronat du Québec a lancé récemment cet avertissement: en l'an 2001, c'est-à-dire dans huit ans, il manquera 240 000 jeunes à Montréal pour occuper tous les emplois vacants sur le marché du travail. En extrapolant un peu, le chiffre pourrait grimper à 350 000 pour l'ensemble de la province.

Cette analyse est partagée par le démographe Jacques Légaré, de l'Université de Montréal. «Les chiffres sont là pour le prouver. La situation est grave, très grave», note-t-il.

Le chômage qui affecte les jeunes, c'est un peu comme l'histoire du verre à moitié plein et du verre à moitié vide. Pour les pessimistes, c'est une catastrophe qui frappe 20,6% des 600

jeunes Québécois âgés de 15 à 24 ans. Pour les optimistes, c'est loin d'être aussi catastrophique puisque, malgré la crise économique, 79,4% de ces jeunes réussissent à travailler.

Bien sûr, ces jeunes occupent souvent des emplois précaires, mal rémunérés et ayant parfois peu de rapport avec leur formation professionnelle ou académique. Mais leurs aînés, avant eux, n'ont-ils pas connu le même sort au début de leur vie professionnelle?

Analyste et économiste au Conseil du patronat, Jean Garon ne minimise pas l'inquiétante réalité du chômage des jeunes.

Mais il a la nuance: «Il y a une relation directe entre le chômage des jeunes et leurs qualifications professionnelles.» Des chiffres pour confirmer

cette affirmation: taux de chômage de 68% chez ceux qui ont huit ans et moins de scolarité, 47% chez ceux qui se sont contentés de terminer leur secondaire, 28,2% chez ceux qui ont terminé leur collégial et, enfin, 14,4% pour les diplômés universitaires.

En l'an 2001, et malgré une pénurie de centaines de milliers de jeunes, prédit encore M. Garon, le marché du travail sera tout aussi impitoyable pour ceux qui n'auront pas acquis une solide formation professionnelle.

Jusqu'à ces dernières années, les jeunes qui voulaient entrer sur le marché du travail étaient confrontés à un absurde paradoxe: sans expérience, pas de travail, mais sans travail, pas d'expérience.

D'où la nécessité d'accepter n'im-

porte quelle «jobine» pour briser ce cercle vicieux.

Les choses ont changé depuis trois ou quatre ans, affirme M. Garon: «Les employeurs ne posent plus l'expérience comme condition d'embauche. Ils recherchent des gens bien formés qui possèdent des connaissances minimales de l'environnement de travail. Maintenant, le premier critère de sélection à l'embauche concerne les aptitudes langagières. Ce qui veut dire maîtriser les connaissances fondamentales de base.»

Frappant sans exception tous les secteurs d'activité et toutes les catégories professionnelles, cette pénurie de main-d'œuvre qu'appréhende le patronat aura des effets importants sur l'ensemble de la société québécoise.

Parce que 65% des emplois québécois sont concentrés dans la grande région de Montréal et que 240 000 postes ne trouveront pas preneurs à l'aube du XXIe siècle, des milliers de jeunes désertent la province pour aller les occuper.

Au cours des prochaines années, au prix de nombreuses mises à pied, les entreprises vont continuer à rationaliser leur mode d'exploitation en mécanisant leur outil de production. Partout où cela est possible, les machines vont remplacer les travailleurs.

Le défi n'est pas seulement technologique et économique, il est rendu indispensable par la pénurie de main-d'œuvre à laquelle les entreprises seront confrontées au début du siècle prochain.

D'un château l'autre

Le parc Lafontaine transformé en mini-vallée de la Loire

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Le parc Lafontaine a été transformé hier en mini-vallée de la Loire, avec son grand étang en guise de fleuve et des châteaux de sable pour imiter les célèbres constructions médiévales d'Europe.

Les modèles réduits aux formes les plus folles ont été créés par la vingtaine d'équipes d'artistes qui participaient au troisième Concours international de châteaux de sable de Montréal. Le volet international était en fait réduit à la portion congrue, toutes les équipes (sauf une, venue des Antilles) étant composées d'artistes montréalais.

Le grand prix du Concours a été remis aux artistes Michel Pednault, Bob Desautels et Pierre Traversy (anciennement du groupe de peintres PDG), qui se sont laissés inspirer par ce qu'ils ont observé sur les plages, où l'eau de mer et de pluie sculpte le sable par rigoles, de façon aléatoire.

Le résultat, intitulé *Érosion*, rappelait vaguement le style architectural des Américains du Nevada.

En février prochain, les trois larrons s'enverront à Cabarete, en République Dominicaine, où ils participeront à un concours similaire, toutes dépenses payées.

L'événement était organisé par Christian Plessis-Bélair, qui est aussi l'âme dirigeante du concours dominicain et d'un troisième, au Venezuela. La Ville de Montréal a fourni la matière première. Mais M. Plessis-Bélair ne pense tout de même pas couvrir ses frais.

Les œuvres étaient jugées par un jury de trois personnes en fonction de quatre critères: la conception du château (40 points), son originalité (15), l'esprit d'équipe des artistes (10) et le produit final (35).

Il y en avait pour tous les goûts, du plus traditionnel au plus surréaliste.

Le sculpteur Patrick Amyot, la peintre Brigitte Laurent et sa sœur Judith, dessinatrice, ont mis en scène un gigantesque camion de pompiers quittant sa caserne pour aller éteindre une citadelle en feu. L'œuvre, très impressionnante avec son infinité de détails, s'intitulait *Au feu*, tout simplement.

Paul Dougall, coordonnateur du Centre d'art visuel, et son assistante Manon Quintal ont créé tout un tas de petites formes finement ciselées, délimitées par une muraille, elle-même installée sur un plan sablonneux incliné. Un petit bijou de travail qui aurait charmé Gaudi lui-même.

Une autre équipe, venue de Bell Canada, a bâti un classique avec donjons, murailles, remparts, tours, barbacanes, créneaux et meurtrières. Une autre encore a sculpté une pyramide tronquée rappelant les temples aztèques ou mayas.

Les participants pouvaient travailler le sable avec des pelles, des chaudières, des spatules et des matériaux naturels (eau, fleurs, fruits, légumes...). Par contre, ils n'avaient pas le droit d'utiliser des matériaux artificiels ou des outils mécanisés.

En gros, deux techniques de base étaient à l'œuvre: la «soudure» et la «sculpture».

Dans le premier cas, les formes de sable sont «soudées» les unes aux autres, souvent les unes sur les autres.

Les partisans de la seconde approche commencent par former une immense structure (en boule, par exemple), puis lui enlèvent des bouts jusqu'à obtenir la forteresse désirée.

Des milliers de Montréalais se sont déplacés pour admirer les œuvres «castellées». On pense donc répéter l'expérience l'an prochain.

Les participants pouvaient travailler le sable avec des pelles, des chaudières et des matériaux naturels.

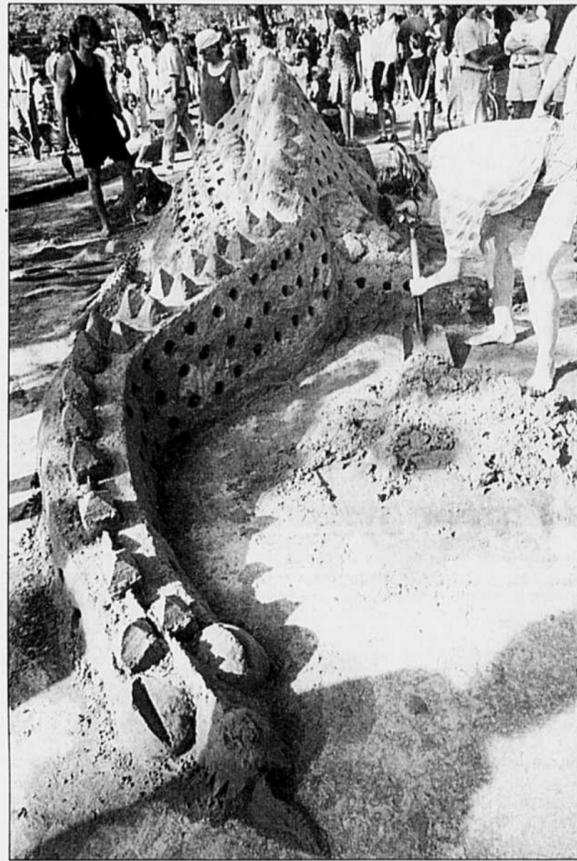


PHOTO JACQUES GRENIER

Martin Lemm et Elmire Vaucher signalent leur Château préhistorique, œuvre d'eau et de sable qu'ils ont produite hier en quelques heures, au parc Lafontaine, dans le cadre du Concours international de châteaux de sable de Montréal.



Vous voulez savoir à quelle heure passe le prochain autobus à votre arrêt? Le nouveau service **TELBUS** a justement été conçu pour vous donner l'horaire de passage de *chaque* ligne d'autobus à *chaque* arrêt. C'est pratique et facile. Vous n'avez qu'à composer le numéro de téléphone correspondant à l'arrêt de votre ligne d'autobus, et le tour est joué! Un système automatisé vous répondra *instantanément*, 24 heures par jour, 365 jours par année. Votre numéro Telbus est inscrit sur le panneau d'arrêt. Vous n'avez qu'à le prendre en note.

Le nouveau service **TELBUS** répond à tout coup!

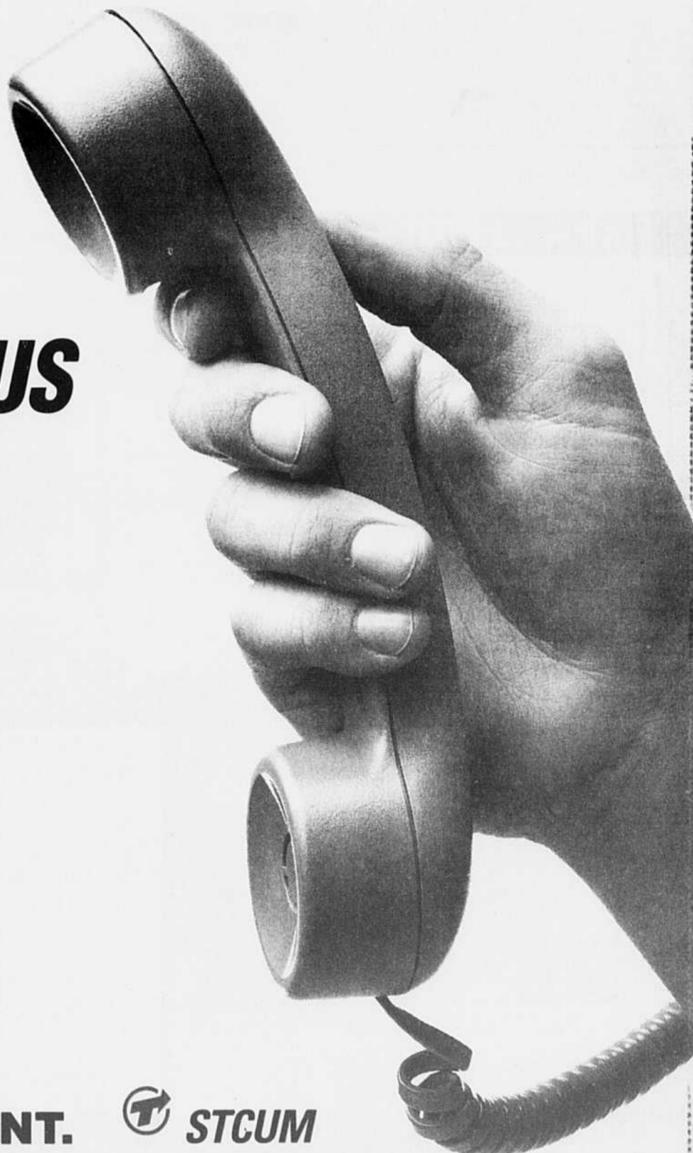
TELBUS s'ajoute à tous les services qui ont pour but de vous aider à réduire votre temps d'attente à l'arrêt. C'est une autre preuve de sérieux de l'engagement de la STCUM envers le respect des horaires. Depuis un an, la ponctualité des autobus aux principaux points de contrôle ne cesse d'ailleurs de s'améliorer. Les employés de la STCUM ont fait le maximum pour vous offrir le service le plus efficace possible. À moins de facteurs indépendants de leur volonté, ils respectent les horaires planifiés à quelques minutes près.

Parallèlement au nouveau service **TELBUS**, les Planibus continuent à vous donner les heures de passage des autobus aux arrêts les plus importants et à vous renseigner sur le parcours, les destinations et les points de correspondance de chaque ligne d'autobus. Le service A-U-T-O-B-U-S, pour sa part, continue à vous fournir des renseignements généraux.



EN SERVICE LE 30 AOÛT!

PRENDRE L'AUTOBUS, C'EST INTELLIGENT.



LES ACTUALITÉS

Les élections fédérales pourraient réserver de «méchantes surprises»

PIERRE O'NEILL LE DEVOIR

Révoque cette époque où l'on pouvait prédire les résultats des élections avec un risque minimal de se tromper. L'électorat est en proie à l'instabilité et son comportement est imprévisible. Dans cette optique, la prochaine élection fédérale pourrait réserver de «méchantes surprises».

cheur, il faut d'abord savoir que deux groupes de facteurs ont une influence déterminante sur le comportement électoral. Les uns sont structurels, les autres sont conjoncturels.

Les facteurs structurels sont les plus stables. Ils ne changent pas. Ce sont les facteurs de socialisation politique et les variables socio-démographiques comme l'âge, le sexe, la langue, la religion, la scolarité, l'occupation et le revenu.

C'est à l'âge de socialisation politique, entre 15 et 20 ans, que le futur électeur reçoit du milieu familial, de l'école et du milieu de travail, les valeurs qui influenceront plus tard ses choix politiques. Il restera également marqué par les traits dominants de l'époque où il a évolué.

Ainsi l'on a remarqué que le sentiment nationaliste habite davantage les Québécois qui se sont éveillés à la chose publique à l'époque de la Révolution tranquille, sous le leadership politique de Jean Lesage et de René Lévesque.

Par contre, l'électeur dont la socialisation politique s'est accomplie au cours de la décennie 1970-1980 est plus préoccupé par l'environnement et il a plus tendance à être internationaliste.

Par ailleurs, les facteurs conjoncturels sont essentiellement ceux qui réfèrent à la situation économique et socio-politique. A ce jour, l'on s'entendait pour dire que le taux de satisfaction était la donnée la plus significative des sondages, plus que celle des intentions de vote. L'idée était acquise que le parti au pouvoir devait s'inquiéter de son avenir quand le taux d'insatisfaction se maintenait longtemps au-dessus de la barre des 60% des personnes interrogées. On voyait également un indice de perception défavorable au gouvernement quand une forte majorité de répondants jugeaient que ça va pas bien ou que ça va mal au Québec.

Or, cet indice de perception n'est plus significatif, soutient le chercheur Jean Noisieux.

Parce que le mécontentement est généralisé chez les partisans de toute allégeance politique. «Tout le monde est mécontent. La variable ne peut plus jouer. On ne peut plus s'en servir comme indicateur de vote».

De façon générale, les politologues américains et canadiens conviennent qu'au moment du déclenchement d'une campagne électorale les jeux sont à peu près faits. Un postulat fondé sur le fait que 90% des électeurs obéissent aux facteurs structurels, plus stables, et qu'ils n'ont pas tendance à remettre en question leur adhésion à un parti ou à un chef politique.

Mais il y a ce que les sociologues appellent la loi du cube, qui dit que les écarts de sièges entre les partis sont égaux au cube des écarts du vote. Même si seulement 10% des électeurs obéissent à des facteurs conjoncturels, le mode de scrutin fera qu'ils auront un effet dévastateur sur le résultat du scrutin. Il suffit d'un transfert de seulement 2% du vote pour que 20 comtés changent d'allégeance. Le

poids des variables conjoncturelles est amplifié par les distorsions attribuables au mode de scrutin.

Ce qui est nouveau, c'est l'effondrement des valeurs traditionnelles et le bouleversement de l'échiquier politique. Contrairement aux élections précédentes, l'électeur n'a plus de points de référence. Il n'a plus confiance aux partis politiques.

Et les chefs politiques n'ont ni crédibilité, ni charisme. Il n'y a plus d'affiliation partisane suffisamment forte pour garantir la stabilité de l'électeur, qui change d'allégeance d'un sondage à l'autre.

Ce qui amène Jean Noisieux à conclure qu'aucun des trois partis ne peut présumer de ses succès électoraux, que tout va se jouer pendant la campagne électorale. Et que face aux angoisses et au désencouragement de l'électeur, c'est celui qui saura offrir la meilleure garantie d'espoir qui sortira vainqueur de cette élection.

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes Montréal H2Y 3S6

I · N · D · E · X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

164 CONDOMINIUMS À LOUER

LOFT POUR PHOTOGRAPHE, grand chambre noire, poêle/frigo, lav./vaiss., 1600 pi.ca., St-Laurent/Duluth. 1000\$, 844-8994, 987-4095.

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ILE D'ORLÉANS, St-Jean, bord de l'eau, québécoise, 2 c.c., foyer, semaine (+-) jusqu'à mi-oct. 418-829-1256.

ST-SAUVEUR, belle maison 1990, superbe vue sur montagne, foyer & combustion lente, 3 min du Mt-Habillant, venez-y passer vos vacances. 227-9549.

251 BUREAUX À LOUER

ST-ANTOINE, métro Bonaventure. De 265\$/mois tout inclus, location à long ou court termes. De 212 pi.ca. et + Climatisé. Occupation immédiate. 874-0169.

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

AMEUBLEMENT complet de bureau neuf et usagé. 636-6898. Les Aménagements F.B. Inc.

325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO A QUEUE "vers & Pond", 60", excellent état. 4.500\$. 739-5478.

390 DIVERS

PRETONS cassette vidéo, cours danse sociale, ligne, mixte. 523-1010.

508 SERVICES FINANCIERS

TRADUCTION/RÉDACTION Nous voulons acquérir une compagnie déficitaire oeuvrant dans ce secteur pour des fins fiscales. Discretion assurée. Churchill Dubois, C.A. 514-345-8300.

530 COURS

VENEZ PRATIQUER VOTRE ANGLAIS avec des anglophones. CLUB BILINGUE MOTTE-MOTTE. 465-9128.

542 MASSOTHÉRAPIE

TRES BONS MASSAGES CHINOIS EUROPEENS RUSSES 3 Cornwall, V.M.R. 738-7917

575 DÉMÉNAGEMENT

GILLES JODOIN TRANSPORT INC Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

695 AUTOMOBILES

ACADIAN 86, 5 vitesses, très bonne condition, 1 100\$. Roger Gagné Autos. 527-0725

BUICK Sommerset 85, automatique, bonne condition, 1 900\$. Roger Gagné Autos. 527-0725

CORVETTE 93 40ième anniversaire, décapotable. Gareau: 594-0222

695 AUTOMOBILES

Mercedes 560 SL, 1989, décapotable, 33 000 km, auto impeccable. 44 500 \$ demandez Jacques. Jour: (514) 756-6363, (514) 755-5233.

Plymouth '87, 5 vitesses, gris perle, bonne condition. 87 000 km. Gérard. 529-7264

527-0725

DÉCÈS

NEVEU, MME CLAIRE PANNETON À Trois-Rivières, le 28 août 1993, à l'âge de 95 ans et 10 mois est décédée Mme Claire Panneton, membre du Laïcal franciscain et des guides catholiques, épouse de feu M. Paul-Emile Neveu demeurant à Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu mardi le 31 août à l'église Saint-Sacrament à 13h30. La défunte est exposée au centre funéraire Rousseau et Frères Ltée, 445 des Volontaires, Trois-Rivières, lundi, de 19h à 22h puis mardi, jour des funérailles à compter de 11h. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Louis de Trois-Rivières.

Prédécedée par son fils Michel (Violette Bradley), elle laisse dans le deuil ses enfants: Denise, Paule (Antonio Longo), Marie, Angèle (Pierre Garceau), ses neuf petits-enfants des familles Neveu, Héroux et Garceau et ses 4 arrière-petits-enfants. Ami que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines. Des dons à la Fédération des guides catholiques du diocèse de Trois-Rivières seraient appréciés. La famille désire remercier le personnel du Centre Hospitalier Sainte-Marie pour les excellents soins prodigués à leur mère. Pour renseignements contacter Rousseau et Frères Ltée. au (819) 374-6225.

542 MASSOTHÉRAPIE TRES BONS MASSAGES CHINOIS EUROPEENS RUSSES 3 Cornwall, V.M.R. 738-7917

À LOUER 50 \$ appartements, condominiums, maisons de campagne, chalets. Annoncez votre location pendant 8 journées consécutives, sur 3 lignes de texte pour seulement 50 \$. 17,60 \$ la ligne supplémentaire.

ANNONCES CLASSÉES LE DEVOIR 985-3344

LA MÉTÉO Prévision à long terme pour Montréal. Aujourd'hui, Ce Soir, Mardi, Mercredi, Jeudi. Situation générale, Régions, Réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac, Gatineau et Lièvre, La Tuque et Réserve faunique des Laurentides.

Prévision à long terme pour Québec, Ottawa. Aujourd'hui, Ce Soir, Mardi, Mercredi, Jeudi. Situation générale, Régions, Réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac, Gatineau et Lièvre, La Tuque et Réserve faunique des Laurentides.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE, 103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS, 105 PROPRIÉTÉS À REVENUS, 103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS, 121 CANTONS DE L'EST, 125 HORS-FRONTIÈRES, 121 CANTONS DE L'EST, 135 TERRAINS, 160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER, 160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER.

121 CANTONS DE L'EST, 160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER, 135 TERRAINS, 160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER, 160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER.

164 CONDOMINIUMS À LOUER, 251 BUREAUX À LOUER, 318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC., 325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE, 390 DIVERS, 508 SERVICES FINANCIERS, 530 COURS, 542 MASSOTHÉRAPIE.

MOTS CROISÉS 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

ENCADREZ votre ANNONCE CLASSÉE 985-3344

ENCADREZ votre ANNONCE CLASSÉE 985-3344

HORIZONTALLEMENT, VERTICALEMENT, Solution de samedi

ENCADREZ votre ANNONCE CLASSÉE 985-3344

ENCADREZ votre ANNONCE CLASSÉE 985-3344

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

CETTE SEMAINE À LA BOURSE

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nom de la Compagnie	Date	Heure	Lieu
Louven Mines Inc.	30-08-93	10h00	Montréal
International Platinum Corporation	30-08-93	10h00	Toronto
Harbour Petroleum	30-08-93	15h30	Calgary
Ojibway Ltée	31-08-93	10h00	Montréal
Otco (Groupe Pétrolier)	31-08-93	10h00	Montréal
T. G. Bright & Co. Limited	31-08-93	10h00	Niagara Falls
Maple Leaf Gardens Limited	31-08-93	10h00	Toronto
J.D.S. Investments Limited	31-08-93	10h30	North York
Intermetco Limited	31-08-93	11h00	Hamilton
Unigesco Inc.	01-09-93	14h00	Montréal
Blackhawk Mining Inc.	02-09-93	10h00	Toronto
Héroux Inc.	02-09-93	16h00	Montréal

PROJET DE CHANGEMENT DE RAISON SOCIALE

Bowtex Energy (Canada) Corporation (BXE)

Valeurs: actions ordinaires

Modalités: dans le cadre d'un projet de réorganisation, la société mentionnée ci-dessus changera sa raison sociale pour **Luscar Oil and Gas Ltd.**

Date de l'assemblée: le 16 septembre 1993

PROJET DE FUSION

Ame Limited

Valeurs: actions ordinaires

Modalités: dans le cadre d'un projet de réorganisation, la société mentionnée ci-dessus prévoit fusionner ses activités avec **1040908 Ontario Inc.** (filiale en propriété exclusive de **Kassner Investment Corporation Limited**). Ainsi, les actionnaires publics autres que les actionnaires dissidents recevront une (1) action spéciale pour chaque action ordinaire détenue. Après la fusion, chaque action spéciale sera immédiatement rachetée au prix de 2,85\$. Selon les prévisions de la société, le capital libéré est de 1\$ par action spéciale et le dividende présumé sera d'environ 1,85\$ par action spéciale.

Date de l'assemblée: le 28 septembre 1993

Goldpost Resources Inc. (GPT)

Valeurs: actions ordinaires

Modalités: dans le cadre d'un projet de réorganisation, la société mentionnée ci-dessus prévoit fusionner ses activités avec **Antares Mining and Exploration Corporation**. Les sociétés poursuivront leurs activités sous la raison sociale **Antares Mining and Exploration Corporation (Amalco)**. De plus, une (1) action ordinaire d'Amalco sera échangée pour chaque: i) groupe de 14 actions ordinaires de **Goldpost Resources Inc.** détenues; ii) action ordinaire d'**Antares Mining and Exploration Corporation** détenue.

Date d'entrée en vigueur prévue: le 10 septembre 1993

Date de l'assemblée: le 8 septembre 1993

Goldcorp Inc. (G)

Valeurs: actions de catégorie A

Modalités: dans le cadre d'un projet de réorganisation, la société mentionnée ci-dessus prévoit fusionner ses activités avec **Dickenson Mines Ltd.**

FUSION

Quinterra Resources Inc. (QUA)

Valeurs: actions ordinaires de catégorie B

Modalités: la société mentionnée ci-dessus a fusionné ses activités avec **Cabot Resources Corporation**. Elle opérera dorénavant sous la raison sociale **Emtech Technology Corporation**. Ainsi, une (1) action ordinaire d'**Emtech Technology Corporation** sera échangée pour chaque action ordinaire de **Cabot Resources Corporation** détenue et 0,75 action ordinaire d'**Emtech** pour chaque action ordinaire de **Quinterra Resources Inc.** détenue.

NOTE: les actionnaires qui ont droit à au plus cinq (5) actions ordinaires d'**Emtech Technology Corporation** recevront 2\$ par action. Aucun certificat ne sera émis. Les fractions d'actions ordinaires d'**Emtech Technology Corporation** inférieures à 0,5 seront annulées et ne seront pas payées.

FUSION DES SOCIÉTÉS

The Albany Corporation (AYO)

Valeurs: actions ordinaires

Modalités: la société mentionnée ci-dessus a fusionné ses activités avec **Lifespace Environmental Walls Inc.** Ainsi, elle échangera 21 actions ordinaires de **Lifespace Environmental Walls Inc.** pour chaque groupe de 1000 actions ordinaires de **The Albany Corporation** détenues.

PROJET DE DIVISION D' ACTIONS

C-Mac Industries Inc. (CMS)

Valeurs: actions ordinaires

Modalités: dans le cadre d'un projet de réorganisation, la société mentionnée ci-dessus prévoit effectuer une division d'actions à raison de deux (2) nouvelles actions pour une (1) ancienne action.

Date de l'assemblée: le 14 septembre 1993

Date d'entrée en vigueur prévue: le 15 septembre 1993

DIVISION D' ACTIONS

MNT Ltd. (XMN)

Valeurs: actions donnant droit à la plus-value action avec dividende en action

Modalités: MNT Ltd. effectuera une division d'actions selon le taux suivant soit deux actions pour une action c'est-à-dire une (1) action donnant droit à la plus-value additionnelle pour chaque action donnant droit à la plus-value détenue ou une (1) action avec dividende en action additionnelle pour chaque action avec dividende en action détenue. Date de clôture des registres: le 25 août 1993

PROJET D'OFFRE EN ESPÈCES

Scurry-Rainbow Oil Limited (SCR)

Valeurs: actions ordinaires

Modalités: dans le cadre d'un projet de réorganisation, **Home Oil Company Limited** a fait une offre en espèces de 26,50\$ par action pour le titre mentionné ci-dessus.

OMISSION DE DIVIDENDE

Carena Developments Ltd. (CDN)

Valeurs: actions ordinaires

Modalités: sauf avis contraire, la société mentionnée ci-dessus ne versera plus de dividende à compter de la date normale de versement du dividende en août.

PROJET DE PRIVILÈGE DE RACHAT AU GRÉ DU DÉTENTEUR

BF Realty Holdings Limited

Valeurs: actions privilégiées, série I, catégorie A

Modalités: dans le cadre d'un projet de réorganisation, un privilège de rachat au gré du détenteur est offert sur le titre mentionné ci-dessus à raison de 25\$ plus les dividendes accumulés et non versés.

Date de rachat au gré du détenteur: le 30 septembre 1993

RACHAT AU GRÉ DU DÉTENTEUR ET AU GRÉ DE LA SOCIÉTÉ

The Consumers Gas Company Ltd. (CGT.PRE)

Valeurs: 7,60% — actions privilégiées

Modalités: il y a un privilège de rachat au gré du détenteur et au gré de la société sur le titre mentionné ci-dessus selon les options suivantes: OPTION A: Espèces (rachat au gré du détenteur) 25\$ plus les dividendes accumulés et non versés de 0,40\$ par action rachetée, soit une somme totale de 25,40\$.

Date de l'échéance: le 13 septembre 1993

Date de paiement: le 16 septembre 1993

OPTION B: espèces (rachat au gré de la société) Option implicite 25\$ plus les dividendes accumulés et non versés de 0,40\$ par action rachetée au gré de la société, soit une somme totale de 25,40\$.

Date de rachat: le 16 septembre 1993

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons pas en garantir l'exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait s'avérer incomplet.

TASSÉ

Tassé & Associés, Limitée

Le grand rêve de la spéculation

Les marchés boursiers comme avant le krach de 1987

ROBERT DUTRISAC

LE DEVOIR

Comme mues par un même élan, les Bourses de Toronto et de New York ont toutes deux brisé leur record d'avant le krach d'octobre 1987, mercredi dernier pour le TSE 300 et la semaine précédente pour le Dow Jones. Mais plutôt que de rappeler aux investisseurs de douloureux souvenirs, ce vent d'euphorie les fait rêver à de nouveaux sommets.

Vendredi, l'indice de la Bourse de Toronto atteignait 4133 points, 10 points de plus que mercredi et 20 de plus que le 13 août 1987, le faite atteint deux mois avant le krach de 1987. En une seule journée le 19 octobre, le Dow Jones avait perdu plus de 20% de sa valeur.

Certains analystes poussent aujourd'hui l'optimisme jusqu'à voir le TSE 300 atteindre la barre des 5000 points à brève échéance. D'autres prédisent des corrections mineures sur fond de marché haussier à long terme. «Le marché boursier canadien offre encore des possibilités intéressantes», note Claude Dalphond, directeur des régimes de retraite à la Société des transports de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM).

Mais cette hausse soutenue du TSE 300, une progression de plus de 20% depuis le début de l'année, survient au début d'une reprise anémique alors que les profits des entreprises ne montrent guère de lustre. En 1987, les sommets avaient été atteints à la suite de cinq années d'une reprise qui faisait surchauffer l'économie et qui fournissait de douillettes bénéfices.

Au-dessus de 4000 points, le TSE 300 correspond à 50 fois les bénéfices actuels des entreprises. Pour que cette valeur soit justifiée, les entreprises devront tripler leur bénéfice. C'est à quoi le marché semble s'attendre.

«Je ne pense pas qu'il y a beaucoup de logique dans le marché actuel. Ça me fait penser à l'été de 87», livre Carmand Normand, président de la Corporation financière du St-Laurent.

M. Normand est particulièrement pessimiste eu égard à la performance des places boursières nord-américaines. En juin dernier, avant la récen-

te avancée de la Bourse de Toronto, M. Normand prédisait, devant ses pairs, une baisse de 10% du TSE. Il croyait en réalité à une chute de 15% mais il ne voulait pas noircir indument le tableau devant un auditoire d'analystes financiers frétilant d'optimisme.

Depuis l'an dernier, Jean-Luc Landry de Bolton Tremblay mise sur les actions canadiennes. «Nous nous sommes dit: lorsque le TSE atteindra 4000, nous allons réévaluer ça», relate le gestionnaire de fonds.

Aujourd'hui, M. Landry constate que l'économie est beaucoup plus faible qu'il ne le prévoyait. «Je découvre que les bénéfices ne sont pas au rendez-vous», dit-il.

Et l'effervescence du marché boursier canadien est nourrie essentiellement par la performance de deux secteurs pointus, les titres aurifères et les petits producteurs pétroliers et gaziers de l'Ouest canadien. «Il existe une grosse asymétrie», constate M. Landry.

Aussi se veut-il prudent quant à l'ensemble du marché. «Je commence à être neutre. Ça ne prendrait pas grand chose pour qu'on devienne vendeurs», estime-t-il.

Dans un tel contexte haussier, les «bears», ceux qui expriment des réserves, ont toujours l'air d'éternels pessimistes, d'indécrottables «casseux de parties». Mais c'est justement au moment où les investisseurs commencent à troquer la logique la plus primaire pour une confiance aveugle qu'il faut se méfier. «On est toujours le plus crédule quand on est le plus heureux», disait le premier directeur de *The Economist*, Walter Bagehot.

Selon M. Normand, les investisseurs ne se résignent pas à faire un rendement qui correspond à la situation actuelle. Avec une inflation de 2%, on devrait se contenter d'un rendement de 6% ou 7%. «Les gens veulent faire du 15%; ce n'est pas possible», prévient-il.

Mais les optimistes soulignent de leur côté

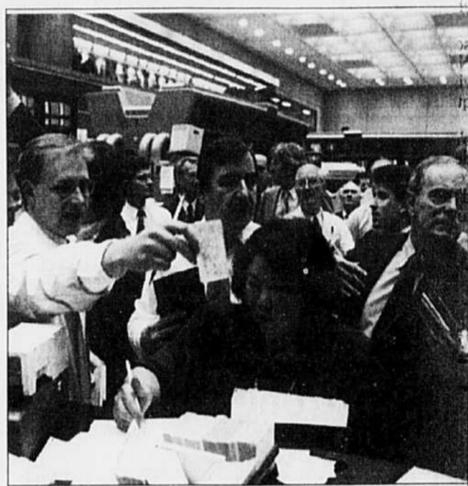


PHOTO ARCHIVES

Les Bourses de Toronto et de New York ont atteint un sommet la semaine dernière.

l'amélioration de la compétitivité des entreprises canadiennes à la suite de la vague de restructurations. «Qui aurait pensé il y a dix ans que Inco aurait fait de l'argent avec le prix actuel du nickel», souligne M. Dalphond.

Selon lui, certains secteurs connaîtront une appréciation de 15% et les grandes banques canadiennes connaîtront de bons résultats. «Les cadavres ont été sortis des armoires», fait-il valoir.

Mais dans toute vague spéculative, la prudence est de mise car l'argent vite fait fausse le jugement. «La hausse même des valeurs fait main basse sur la pensée, les capacités mentales de ceux qui en tirent profit», a écrit l'économiste John Kenneth Galbraith. Un des facteurs qui contribue à l'euphorie spéculative, «c'est l'illusion que l'argent et l'intelligence sont liés.»

TOURISME D'AFFAIRES

Changements dans le ciel d'Asie

NORMAND CAZELAIS

Le ciel d'Asie est vaste. Et en pleine expansion: selon l'OAA (Orient Airlines Association), sa part du trafic aérien international, qui a été de 31,2% en 1990, devrait atteindre les 39% en l'an 2000. Expression du dynamisme commercial de cette partie de la planète et de ses liens de plus en plus étroits avec l'Europe et l'Amérique du Nord, cette croissance s'accompagne toutefois de réajustements significatifs.

Parmi eux, les soubresauts et compressions que subissent les classes Affaires sur les diverses liaisons intercontinentales des compagnies d'aviation asiatiques. En vertu des ententes bi et multilatérales conclues sur les transports internationaux entre les états, celles-ci doivent en effet partager des liaisons avec des compagnies occidentales qui leur livrent une dure concurrence.

Jusqu'à tout récemment encore, les compagnies asiatiques pouvaient compter sur le charme et la beauté de leurs hôtesses (sélectionnées, soulagées, selon des normes et critères qui feraient pousser de hauts cris à bien des féministes) pour s'attirer avec régularité la clientèle des gens d'affaires sur leurs vols. Mais récession, déréglementation et changements politiques obligent, elles doivent maintenant porter la bataille sur de nouveaux fronts, tel par exemple celui des programmes de points-bonis offerts par leurs rivaux européens et nord-américains.

C'est ainsi que Singapore Airlines, pourtant, l'une des plus solides sur le marché, s'est associée, voici quelque temps, au programme Qualifyer de Swissair/Austrian, auquel adhère également le transporteur américain Delta. Et, comme le rapportait récemment le magazine français *Voyages d'affaires*, Singapore, Malaysia Airlines et Cathay Pacific (basée pour sa part à Hong Kong) ont aussi mis leurs intérêts en commun pour mettre sur pied une société chargée de commercialiser un programme de fidélisation commun.

Nombre d'entreprises et de voyageurs indépendants optent dorénavant, en raison notamment du coût élevé des billets sur de telles liaisons, pour des vols offrant moins de standing et de *frills* mais plus d'avantages à court (rabais tarifaires) et long terme (accumulation de points-bonis et gratuites éventuelles).

Certains facteurs viennent ajouter du poids à un tel choix: l'apparition d'appareils très longs-courriers, comme les Boeing 747-400 et 777 et l'Airbus A340, à grand rayon d'action qui permettent d'augmenter le nombre de vols non-stop en éliminant les escales et qui raccourcissent d'autant la durée des voyages d'une destination à l'autre; l'autorisation donnée

en 1989 par l'ex-URSS d'emprunter le ciel sibérien et donc la route des pôles, qui a entraîné des économies de quelque trois heures de vol sur des liaisons comme Tokyo-Paris ou Londres-Hong-Kong; l'émergence en conséquence de plaques tournantes — les *hubs* dans le langage de l'aviation — en Asie du Sud-Est que les voyageurs d'affaires peuvent utiliser pour faire leurs correspondances autant en Asie qu'en Océanie (Thai propose de la sorte plus de 70 destinations depuis Bangkok); la récession qui afflige tout le monde et aussi le Japon, qui reste encore la locomotive asiatique, et l'augmentation régulière des coûts d'exploitation, même si des compagnies comme Thai, Singapore ou d'autres versent à leur personnel de bord, pilotes comme hôtesses, des salaires de beaucoup inférieurs à leurs concurrents nord-américains, européens et japonais.

Sans nécessairement rogner sur les services qui ont bâti leur image et fait leur réputation et une partie de

leur fortune, ces compagnies doivent revoir leur approche. Elles ont certes pu garder un ratio hôtesses/passagers plus élevé et continuer d'être aux petits soins envers ces derniers mais elles ont largement investi, elles aussi, dans la technologie accessible aux détenteurs de billets (systèmes d'appareils vidéos individuels, téléphonie par satellite, bulletins d'informations télévisés assurés en continu par CNN ou BBC World Services, etc).

En parallèle à ces nouveaux services, elles ont également réduit le nombre de sièges affectés à leurs classes Affaires de 10 à 15% en certains cas. Etendus leurs programmes de fidélisation aux gens voyageant en classe économique ou même carrément accepté de consentir des rabais de 10, 15 ou 25% en classe Affaires à leurs clients les plus assidus.

Déjà, le ciel d'Asie n'est plus ce qu'il était.

CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU TRANSPORT EN COMMUN

AVIS PUBLIC

Veillez prendre note que la prochaine assemblée publique du Conseil métropolitain de transport en commun se tiendra le **vendredi 3 septembre 1993**.

Objet: Assemblée du Conseil métropolitain de transport en commun

Date: Le vendredi 3 septembre 1993

Heure: 11h30

Lieu: Hôtel de Ville de Montréal

Salle du Conseil

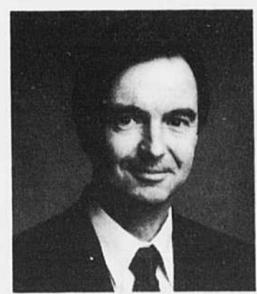
275, rue Notre-Dame Est, Montréal

Une période de questions est prévue pour le public au début de l'assemblée. Les personnes désirant poser des questions sont priées de s'enregistrer dans les 15 minutes précédant le début de l'assemblée.

Le 26 août 1993

Jacques Ménard

Secrétaire-trésorier



John Lussier

Le président-directeur général de Nouveler, M. Gérard Prévost, est heureux d'annoncer la nomination de M. John Lussier au poste de vice-président exécutif.

M. Lussier était jusqu'à tout récemment directeur Filiales à Hydro-Québec. Depuis 1974, il a œuvré à Hydro-Québec et à la SEBJ à titre d'avocat. M. Lussier est membre du Barreau et diplômé en Droit de l'Université McGill.

Nouveler, propriété à part entière d'Hydro-Québec, est un holding de gestion qui commercialise, en partenariat avec le secteur privé, les produits technologiques et le savoir-faire développés par l'entreprise.

RELAIS D'AFFAIRES



LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY

Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais pour les gourmets-gourmands, classe 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 25 chambres dont certaines avec foyer. Forfait conférence incluant 3 repas, 2 pauses-café, frais de service 140\$ p.p. occ. simple/par jour ou 110\$ p.p. occ. dble/par jour.

Pour renseignements: Tel.: (819) 842-2451 Fax: (819) 842-2907

LAURENTIDES / SAINTE-ADÈLE

HÔTEL LEAU À LA BOUCHE

Ste-Adèle, un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. Classe 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez nos forfaits.

Tel. sans frais de Mt: 514-227-1416 ou 229-2991. Fax: 229-7573

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-LE-RICHELIEU

HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS

À St-Marc-sur-le-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu, où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles.

Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231

LE DEVOIR

LES SPORTS

Enfin, Boucher s'en vient

Il sera le lanceur partant mercredi contre les Rockies

PRESSE CANADIENNE

Denis Boucher deviendra, mercredi, le deuxième Québécois à revêtir l'uniforme des Expos de Montréal, 24 ans après Claude Raymond.

Boucher, qui croyait bien avoir vu son rêve se réaliser, vendredi dernier, dans la controverse entourant Dennis Martinez, a été rappelé, hier, des Lynx d'Ottawa et il rejoindra l'équipe au Colorado, mardi. Le lanceur de Lachine sera en uniforme pour le match de mercredi, 1er septembre.

«Je ne m'attendais pas à être rappelé tout de suite, mais je suis bien content», a dit Boucher, lorsqu'il a été rejoint à Ottawa par NTR, la filiale radiophonique de la Presse Canadienne.

Le lanceur gaucher, âgé de 25 ans, devrait commencer son premier match contre les Rockies du Colorado au Stade olympique, le lundi 6 septembre. Boucher a bien lancé avec les Lynx depuis qu'il

a été acquis de l'organisation des Padres de San Diego. Il présente un dossier de 6-0 avec une moyenne de points mérités de 2,72.

«Je n'ai pas connu un bon début de saison à Las Vegas, mais depuis que j'ai rejoint les Lynx, j'ai été constant à tous mes départs et à mes sorties en relève», a-t-il déclaré.

Selon le Québécois, les Expos ne lui avaient rien promis à la suite de la controverse de la semaine dernière.

«Je pensais qu'ils attendraient que nous ayons terminé nos séries éliminatoires avant de rappeler un joueur», a-t-il dit.

Boucher, qui était en train de faire ses valises quand il a été rejoint, a admis qu'il n'avait pas encore complètement réalisé la décision des Expos.

«Je vivrai certainement mes meilleurs moments quand j'entrerai dans le vestiaire, mercredi matin,

et que je revêtirai l'uniforme» a-t-il révélé.

Boucher a déjà lancé avec les Blue Jays de Toronto en 1991. Il avait conservé une fiche de 0-3 avec une m.p.m. de 4,58. Il a, par la suite, été échangé aux Indiens de Cleveland avec lesquels il a présenté un dossier de 1-4 avec une m.p.m. de 8,34.

Les Rockies l'ont acquis lors du repêchage de l'expansion, cet hiver, avant de l'échanger aux Padres.

Selon le directeur des opérations des ligues mineures, Ken Qualls, Boucher sera le seul joueur des filiales de Harrisburg, classe AA, et d'Ottawa, classe AAA, à être rappelé par les Expos jusqu'à ce que ces deux équipes terminent leurs séries éliminatoires.

Les Lynx commenceront leur demi-finale de la section Est de la Ligue internationale contre la formation de Rochester le lundi 6 septembre.

Lâche pas, Marquis!



GILLES-C. MARCOTTE

et deux hommes à bord, le trapu Grissom se dirige d'un pas ferme vers le marbre. On voit dès son premier élan qu'il vise quelque chose comme la rue Sherbrooke, au nord du champ gauche. Marquis, je vous prie de me croire, n'a pas laissé tomber les siens. Quelques fausses balles, compte complet et puis: bang! En flèche, un cadeau pour les partisans dans les estrades populaires. C'est 3-0. Hormis quelques sœurs froides en neuvième, le reste est une formalité. Victoire de 3-1, une quatrième d'affilée, 71e de l'année, trois de moins que Toronto, qui affiche un «payroll» supérieur de 35 millions à celui des Expos... et qui lutte pour la tête dans la l'Est de l'Amérique.

Bon show hier au stade: septième victoire des Expos à leurs huit derniers matchs. Devant 20 000 partisans. Jolie affluence par un tel beau dimanche après-midi où d'autres plaisirs du plein air en plein soleil eussent pu détourner l'estivage de la grosse tente opaque. Les choses se sont passées rondement. Fin de la cinquième, le partant Ken Hill n'avait donné que trois coups sûrs aux Astros, les Expos en avaient réussi autant, c'était 0-0 et le «big shot» Walker, au champ droit, venait d'exécuter un jeu à la mesure de son salaire en battant au marbre un coureur des Astros parti du deuxième à la suite d'un simple: relais précis, puissant, un jeu clé.

Fin de la cinquième donc, les L'Amours s'amènent au bâton: c'est là que le gros de la partie s'est joué, et de belle façon. Bolick commence avec un simple et Felipe le remplace par le coureur substitut Mareno, qui gagne le deuxième sur une erreur champ intérieur. Personne «de mort»: deux gars sur les buts. Mareno atteint le troisième sur un ballon sacrifice du receveur Spehr. Et là on a droit à du beau Felipe, qui d'abord choisit de ne pas retirer son lanceur Hill, très «hot» au monticule, au profit d'un frappeur de relève.

Hill s'amène à la plaque. On lui commande un coup retenu: raté. Puis avec un compte de deux balles et une prise, Mareno s'élanche du troisième, c'est le «suezz play» (amorti-suicide): raté. Le lancer est à l'extérieur, Mareno est pris en sourcil: retiré. Jeu d'autant plus audacieux que Hill, pas mauvais mais peu habitué à ces situations, n'est pas le candidat idéal pour réussir. Felipe a osé, ça n'a pas marché, mais tout n'était pas perdu. Au lancer suivant, tir erratique du lanceur adverse, Hill obtient un but sur balles, passe gratuite au premier but, qui allait coûter cher aux Astros. Avec deux retraits

Immédiatement après cette poussée des Expos, un communiqué s'est mis à circuler, qui annonçait la venue de Denis Boucher avec le grand club dès le premier septembre, date à laquelle les équipes du baseball majeur peuvent faire passer leurs effectifs de 25 à 40 joueurs. Boucher, le seul joueur rappelé à cette date, ira rejoindre les Expos au Colorado demain et- en-dossiera l'uniforme pour la première fois mercredi. Le scénario est tout dessiné: Boucher continuera de se préparer, loin de Montréal, sous l'œil de Felipe, jusqu'à lundi prochain, celui de la Fête du travail, jour du grand jour, alors qu'il sera le lanceur partant en après-midi contre les Rockies du Colorado.

Claude Raymond fut le premier Québécois, est-il besoin de le rappeler, à réussir à se mettre un uniforme des Expos sur le dos. Commentait à des temps qu'il y ait un second. Tout donc est en place, ne reste plus au Lachinois de 25 ans qu'à saisir sa chance: on lui souhaite car il aura trente, peut-être quarante mille personnes derrière lui ce jour-là. Après-midi excitant en perspective, faut bien le dire, dans une semaine. Bon coup, bien orchestré par les Expos, dont le Globe & Mail incidemment, annonçait la semaine dernière le congédiement du directeur du marketing Richard Morency, information qui a été niée hier par le président Claude Brochu.

Mais avant tout, il est heureux pour Denis Boucher qu'il obtienne cette première chance pendant que Felipe Alou est là: qui mieux que papa Felipe peut l'aider à faire de bons premiers pas dans l'uniforme que des milliers de jeunes Québécois rêvent d'endosser depuis 25 ans?

CYCLISME

Armstrong décroche la lune

Oslø, Norvège (Reuter) — Lance Armstrong a planté hier la bannière étoilée au firmament du cyclisme en devenant le plus jeune champion du monde de l'histoire où il a rejoint son compatriote Greg LeMond.

En s'imposant dans la tourmente du circuit exigeant d'Oslø, le Texan de 21 ans s'est affirmé comme le digne successeur de LeMond, premier à donner un maillot arc-en-ciel aux États-Unis en 1989.

«Je ne peux toujours pas croire que j'ai gagné. C'est une sensation incroyable. J'étais persuadé qu'il y avait encore beaucoup de chemin à faire avant d'en arriver là», a déclaré l'Américain, surpris à retenir ses larmes sur le podium.

Né à Austin en septembre 1971, le coureur de Motorola est effectivement d'une précocité étonnante.

Astros 2, Expos 3

Hill retrouve son étoffe

RICHARD MILO PRESSE CANADIENNE

Remis de sa blessure à l'aîne, Ken Hill a tricoté une belle victoire, hier. Ayant retrouvé son étoffe, il n'a alloué que cinq coups sûrs en sept manches.

A l'aide d'un circuit de trois points de Marquis Grissom, les Expos l'ont emporté 3-2 contre les Astros devant 20 701 personnes pour ainsi balayer la série de trois matchs.

Hill (8-5) n'avait pas gagné depuis le 22 juillet, ce qui était sa seule victoire en 12 départs depuis le 26 mai.

«J'avais besoin de ça. C'est une victoire qui va me faire du bien, a-t-il dit. J'ai apporté de petits ajustements cette semaine pour améliorer mon élan vers le marbre et j'avais plus de précision.»

Avant le circuit de Grissom — une balle qui a atterri dans les gradins du champ gauche —, Hill avait tenté sans succès de déposer un amorti-suicide. Il a d'abord fait une fausse balle et, par

la suite, le coureur Oreste Marrero a été pris en sourcil à la suite d'un lancer à l'extérieur sur une autre tentative d'amorti-suicide. «Il fallait qu'on essaye des choses...», a dit Alou.

Grissom a propulsé un changement de vitesse de Greg Swindell (10-10), un gaucher qui avait remporté quatre victoires de suite.

Il avait un compte complet. «Je n'ai pas été surpris d'avoir un changement de vitesse, a-t-il dit. Hier (samedi), ils m'avaient eu sur un changement de vitesse dans une situation semblable mais cette fois-ci, le tir était haut.»

Les trois points n'ont pas été mérités en raison d'une erreur du joueur de deuxième but Craig Biggio.

En six manches, Swindell a donné six coups sûrs et un but sur balles.

Pour renouer avec la victoire, Hill a aussi obtenu l'aide de Larry Walker. A la cinquième, il a harponné Andujar Cedenò au marbre après un simple de Swindell.

AUTOMOBILE

Les Williams triomphent

Spa-Francorchamps, Belgique (Reuter) — Le Britannique Damon Hill a remporté son deuxième Grand Prix consécutif hier sur le circuit de Spa-Francorchamps, offrant aux Williams-Renault le titre mondial des constructeurs pour la deuxième année d'affilée.

Hill, vainqueur à Budapest il y a deux semaines, a devancé l'Allemand Michael Schumacher sur Benetton et l'autre Williams d'Alain Prost.

Le triple champion du monde a dominé la course pendant les 30 premiers tours avant de se faire passer par son jeune coéquipier lors d'un arrêt aux stands.

Schumacher a mené la vie dure à l'ancien champion de Formule 3000 dans les ultimes minutes, mais il a dû se contenter de la deuxième marche du podium.

Le Brésilien Ayrton Senna, sur McLaren, a terminé quatrième.

EMBÊTEZ VOTRE GÉRANT DE BANQUE.

ACHETEZ UNE INTEGRA 1993.

4,8%*

FINANCEMENT JUSQU'À 48 MOIS.

(L'OFFRE PREND FIN LE 31 AOÛT)

Pourquoi se rendre jusqu'à la banque lorsque, pour un temps limité, vous pouvez obtenir un meilleur taux de financement avec Acura? Et ce, à l'achat de n'importe quel modèle Acura Integra 1993, la

voiture de performance la plus populaire de sa catégorie. Alors, faites-vous plaisir, même si ça risque de déplaire à votre gérant de banque.



*Financement de 4,8% jusqu'à 48 mois offert sur tous les modèles Integra 1993. Sujet à l'approbation du crédit. Par exemple: 15 000\$ à 4,8% par année donne 344,08\$ par mois durant 48 mois. Le coût d'emprunt est de 1 515,84\$. Le coût total est de 16 515,84\$. L'offre prend fin le 31 août 1993. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

ACURA GABRIEL 4648, boul. St. Jean, Dollard-des-Ormeaux Tél.: 696-2991

ACURA RIVE-SUD 820, boul. Taschereau, Greenfield Park Tél.: 443-6555

LES GALERIES ACURA 7100, boul. Métropolitain, Anjou Tél.: 354-8811

PRESTIGE ACURA 3700, Autoroute 440, O., Laval Tél.: 745-1234

ACURA PLUS 255, boul. Seigneurie, Blainville Tél.: 435-4455

LUCIANI ACURA 4040, rue Jean Talon O., Montréal Tél.: 340-1344

BASEBALL

HIER

LIGUE NATIONALE table with columns for teams and results

LIGUE AMÉRICAINE table with columns for teams and results

LIGUE NATIONALE table with columns for teams and results

LIGUE AMÉRICAINE table with columns for teams and results

LIGUE NATIONALE table with columns for teams and statistics

LIGUE AMÉRICAINE table with columns for teams and statistics

LES MENEURS table with columns for players and statistics

LES EXPOS table with columns for players and statistics

LE DEVOIR

LE MONDE

PERSPECTIVES

Le droit international bafoué

Une conférence pour la protection des victimes de guerre s'ouvre aujourd'hui

Genève (Reuter) — À l'occasion de la Conférence internationale pour la protection des victimes de guerre, qui s'ouvre aujourd'hui à Genève, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) espère raviver le respect du droit international et de ses propres employés, souvent malmenés.

Des délégués de près de 160 pays, dont une quarantaine de ministres, participeront à cette conférence de trois jours organisée conjointement par le CICR et le gouvernement suisse.

On y trouvera des représentants de la Bosnie-Herzégovine, peut-être présents pour la dernière fois dans un tel cadre si les dirigeants serbes, croates et musulmans signent à deux pas de là, au siège genevois des Nations unies, un plan de paix découpant leur république selon des critères ethniques.

La conférence a pour objet de mieux ancrer dans l'opinion les Conventions de Genève de 1949, qui visent à protéger les civils et les prisonniers en temps de guerre ainsi que les personnels de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge.

La Confédération helvétique est l'État dépositaire des Conventions, dont 181 pays ont accepté les principes contraignants et dont le CICR surveille l'application.

À une époque où les tensions de l'après-guerre froide donnent lieu à des conflits interethniques en tous points du monde, les responsables du CICR soulignent que le respect du droit humanitaire recule de façon alarmante.

La gravité de la situation a été illustrée ces derniers jours par la mort de plusieurs représentants du CICR.

Un représentant bosniaque

Vendredi, deux infirmières et deux chauffeurs ont été tués dans une embuscade au Sierra Leone, bien que leur véhicule ait arboré l'emblème très visible de la Croix-Rouge. Samedi, le délégué du CICR Michel Kuhn est mort dans un accident d'avion au Tadjikistan.

Le Comité a maintes fois protesté contre les atteintes au droit humanitaire et à ses représentants dans des zones de guerre tels que la Somalie, la Bosnie et le Libéria.

Toutefois, dans le respect de la tradition de neutralité de la Suisse, le président du CICR Cornelio Sommaruga et le chef de la diplomatie helvétique, Flavio Cotti, éviteront les reproches directs dans le cadre de la conférence.

De source suisse autorisée, on a rapporté hier que 159 gouvernements avaient accepté l'invitation à la conférence et qu'une quarantaine d'entre eux y enverraient des ministres. Les participants adopteront en principe une déclaration solennelle mercredi à la séance de clôture.

Sont notamment attendus les ministres des Affaires étrangères de Russie, de Croatie, d'Autriche et des Pays-Bas. Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, interviendra aujourd'hui.

Réfractaire à ce qu'un de ses diplomates qualifiait de «conférence-alibi» visant à donner bonne conscience à l'Ouest, le gouvernement à majorité musulmane de Bosnie a décidé d'y envoyer un représentant à la demande des autorités suisses — que l'on disait déjà embarrassées à l'idée que l'accord de partition du pays puisse être signé pendant la conférence.

SINGAPOUR

La continuité avec un bémol

Singapour (AFP) — Les Singapouriens ont élu samedi le candidat du gouvernement, l'ancien vice-premier ministre Ong Teng Cheong, au poste de président mais une partie importante des électeurs a voulu manifester son opposition au gouvernement, estimaient hier des analystes.

M. Ong a remporté 58,7% des suffrages, selon les résultats officiels publiés hier, mais son seul adversaire, l'ancien contrôleur des Finances, Chua Kim Yeow, a créé la surprise en remportant 41,3% des suffrages.

M. Chua est un homme très sympathique mais il n'avait vraiment rien à proposer. Les voix qu'il a obtenues doivent être considérées comme des voix anti-PAP (Parti d'action populaire, au pouvoir), a estimé le juriste Joshua Jeyaretnam, ancien parlementaire de l'opposition.

M. Jeyaretnam, ainsi que l'autre candidat de l'opposition, Tan Soo Phuan, avaient été exclus de la campagne présidentielle par la commission électorale gouvernementale pour des raisons techniques.

M. Chua, 67 ans, qui avait avoué s'être présenté à la demande de responsables du gouvernement et avait mené une campagne discrète, avait changé d'attitude deux jours avant le scrutin en demandant aux électeurs de voter pour lui afin d'éviter d'accorder trop de pouvoir au PAP. «A Singapour, comme vous le savez, le PAP domine le gouvernement et le corps législatif. Voulez-vous qu'il domine également la présidence?», avait déclaré jeudi M. Chua.

Le PAP dirige le pays depuis plus de 30 ans sous la férule de M. Lee Kwan Yew.

ÉGYPTÉ

115 islamistes aux arrêts

Le Caire (Reuter) — La police a arrêté 115 personnes soupçonnées d'être des militants intégristes en Haute-Egypte au cours des dernières 48 heures.

Tous les suspects ont été arrêtés au cours d'une opération menée dans la région d'Assouan, à 690 km au sud du Caire.

La police précise qu'elle entrait dans le cadre d'une vaste opération déclenchée dans l'ensemble du pays après la tentative d'assassinat contre le ministre de l'Intérieur le 18 août dernier qui avait fait six morts et 14 blessés, dont le ministre lui-même.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Ils ont voté et puis après?

L'accueil des trois «parlements» bosniaques au plan de paix international risque de faire reculer les négociations de Genève à la case départ

Les parlementaires musulmans de Bosnie, qui réclament des retouches au plan de paix de Genève à l'instar de l'assemblée croate bosniaque, estiment qu'un accord définitif sur le découpage du pays exige le soutien des États-Unis et de l'Otan. Les députés serbes ont accepté le plan de paix qui accorde à leur communauté 52% du territoire bosniaque, contre 30% aux Musulmans et 18% aux Croates. Les Croates ont refusé leur soutien au plan. Ils ont proclamé une république croate dont les frontières doivent être précisées à Genève et comptent mettre sur pied un gouvernement dans les 40 jours. Ils demandent une modification des cartes envisagées, mais leur point de vue reste à concilier avec celui des autres parties. Les négociations de paix doivent officiellement reprendre cet après-midi à Genève. Y sont attendus les dirigeants des trois factions bosniaques et les présidents de la Serbie, de la Croatie et du Monténégro. Le succès de ces pourparlers est d'autant plus douteux que des responsables serbes de régions destinées à revenir aux Musulmans et Croates ont affirmé hier qu'ils refuseraient de céder leurs territoires.

D'APRÈS AFP

Le risque d'un retour à la «case départ» en Bosnie après les votes ce week-end sur le plan de paix de Genève des parlements des trois communautés ethniques s'affrontent dans ce pays à paru suffisamment réel à nombre de diplomates pour qu'ils mettent en garde hier contre l'impasse qui en résulterait.

Car si les députés serbes bosniaques ont adopté sans ambiguïté le projet de règlement international leur étant soumis et aux termes duquel la moitié environ de l'actuel territoire de cette ex-république yougoslave leur reviendrait, les représentants des Croates et des Musulmans se sont montrés beaucoup plus circonspects.

Les commentaires des leaders des camps en présence, qui sont attendus aujourd'hui à Genève pour donner officiellement leur réponse aux médiateurs de la CEE, David Owen, et de l'ONU, Thorvald Stoltenberg, sont à cet égard éloquentes.

Résumant la position adoptée par le parlement bosniaque (musulman) qu'il préside, Miro Lazovic a ainsi lu un communiqué officiel où il est clairement indiqué que le plan de Genève «ne peut pas être accepté dans sa forme actuelle, mais peut servir de base pour la poursuite des discussions». Autrement dit, les députés exigent que des modifications substantielles, notamment sur les cartes de la future Bosnie proposées, y soient apportées.

Une réponse s'apparentant plus à un «non mais» qu'à un «oui mais», ont relevé des observateurs à Genève.

Quant à Mate Boban, le dirigeant de la communauté croate, dont les députés ont fait dépendre la signature du projet de ré-

glement de celles du chef serbe Radovan Karadzic et du président bosniaque (musulman) Alija Izetbegovic, il n'a pas hésité à qualifier d'«injuste» le découpage territorial prévu, tout en rappelant que les représentants croates avaient «accepté le plan dans son ensemble».

Pour bien montrer que le document qu'ont concocté les médiateurs internationaux n'était pas, de son point de vue, une fin en soi, il a déploré que soit accordé aux Croates de Bosnie «beaucoup moins que ce qu'ils doivent obtenir».

C'est pourquoi leur parlement a demandé que des «corrections» soient apportées aux cartes proposées, afin que soit octroyée aux Croates une continuité territoriale dans la Bosanska Posavina (nord-est de la Bosnie) et que des zones de Bosnie centrale leur soient attribuées au détriment des Musulmans.

Les «concessions» des Serbes

Du coup, comme les milieux diplomatiques le craignent, toutes ces conditions ajoutées par les uns et les autres pourraient réduire à néant le projet de règlement laborieusement achevé le 20 août.

«Poser des conditions au plan de Genève équivaudrait à son rejet», a averti, une fois de plus, le leader des Serbes de Bosnie Radovan Karadzic selon lequel le parlement de sa communauté a déjà fait suffisamment de «concessions».

Des «concessions» que rejettent d'ores et déjà des responsables serbes de régions destinées à revenir aux Musulmans et Croates, mettant de ce fait en question l'application du document de Genève par la seule partie belligérante qui l'a officiel-



Le marché des cigarettes — qui font aussi office de monnaie — à Sarajevo.

lement accepté sans réserves.

Radovan Karadzic doit d'ailleurs emporter aujourd'hui en Suisse un document regroupant les critiques des opposants au projet international de règlement, à savoir la rétrocession des monts Ozren aux Musulmans et du plateau stratégique de Kupres et de la ville de Donji Vakuf (centre) aux Croates. Mate Boban, pour les Croates, a également indiqué qu'il se rendrait au rendez-vous «à Genève, lundi à midi» et que le parlement bosniaque a décidé que la délégation bosniaque continuerait de participer aux négociations qui doivent

reprendre à 13h GMT.

Sur le terrain, on apprenait que des soldats des forces musulmanes de Mostar, et non plus des civils, retenaient le commandant des Casques bleus espagnols, le colonel Angel Morales, dans le secteur est de la ville. 52 militaires espagnols sont bloqués depuis jeudi dans cette cité du sud de la Bosnie. Par ailleurs, deux convois d'aide du Haut Commissariat aux réfugiés, transportant 160 tonnes de secours pour des enclaves croates encerclées par les forces musulmanes en Bosnie centrale, sont arrivés à destination samedi soir.

BRÉSIL

Des indiens passent à l'offensive

Redoutant un nouveau massacre, 400 indigènes bloquent une route et prennent deux chercheurs d'or en otage

Boa Vista (AFP) — Un groupe de 400 indiens de trois tribus bloquent depuis samedi une route qui donne accès à plusieurs mines d'or clandestines dans leur territoire, situé près de la réserve des lanomamis, au nord-est de l'État amazonien de Roraima, et retiennent en otage deux chercheurs d'or, a annoncé hier un responsable de la police, M. Bernardes da Silva.

Les indiens des tribus Macuxi, Wapichena et Ingarico, redoutent un massacre sur leurs terres dans la région de Raposa Serra do Sol, comme celui survenu en terres lanomamies où 73 indiens ont été tués par des chercheurs d'or, selon la Fondation nationale de l'indien (Funai).

Les indiens ont pris deux «garimpeiros» (chercheurs d'or) en otage pour attirer l'attention des autorités sur les conflits entre indiens et chercheurs d'or clandestins, a indiqué un responsable chargé de la protection des indiens.

La région de Raposa Serra do Sol, frontalière avec le Guyana, où vivent 10 000 indiens, est riche en or et en diamants et n'a pas encore été délimitée officiellement. Après la démarcation de la réserve lanomamie, grande comme le Portugal, fin 1991, quelque 30 000 garimpeiros chassés par l'armée brésilienne des terres lanomamies ont commencé à se déplacer dans la région de Raposa

Serra do Sol.

Les indiens ont promis de libérer la route et les otages ce soir, selon la police.

A Boa Vista, le commissaire de la police fédérale, Sidney Lemos, a déclaré hier que 22 garimpeiros brésiliens, soupçonnés d'avoir participé au massacre des lanomamis, se trouvent en territoire vénézuélien, cachés ou prospectant sur les berges du fleuve Orénoque.

Le policier a précisé que des enquêtes réalisées dans la région de Raimundo Nene confirment le témoignage de trois garimpeiros interrogés la semaine dernière à Boa Vista qui allèguent avoir fui la région par peur des représailles des lanomamis mais nient avoir participé à la tuerie.

Un anthropologue français, Bruce Albert, qui travaille depuis 20 ans avec les lanomamis a donné samedi une nouvelle version des faits, selon le récit de survivants d'Haximu, lieu du massacre, retrouvés 80 km plus loin à Makos. Selon lui, 18 indiens auraient été tués et non pas 73 comme le pense la Funai et il y aurait 69 autres survivants.

Le ministre brésilien de la Justice, M. Mauricio Correa, a critiqué hier les déclarations du français estimant qu'elles «n'étaient qu'une opinion personnelle» et ne servaient qu'à embrouiller un peu plus les choses...

TOGO

Éyadéma s'avère indélogeable

La faible participation favorise la réélection du président

Abidjan (AFP) — La réélection — avec 96,5% des suffrages exprimés mais seulement un tiers des inscrits — du général Gnassingbé Eyadéma à la présidence du Togo, dénoncée comme un déni de démocratie par ses opposants qui avaient boycotté le scrutin, n'a suscité que des réserves mesurées au sein de la communauté internationale.

Occidentaux comme Africains ont tous paru désireux de tourner rapidement la page sur cet épisode controversé pour se projeter vers un avenir qu'ils continuent à prédir démocratique pour le Togo. Et, dans cette optique, tous ont concentré leurs pressions sur l'opposition pour qu'elle renonce à boycotter les élections législatives prévues en principe pour la fin de l'année.

Les plus critiques, les États-Unis, ont laissé entendre que la consultation n'avait pas été «vraiment démocratique» mais se sont abstenus d'en remettre en cause le résultat. Ils ont suggéré à «toutes les sensibilités togolaises» de «travailler ensemble dans un esprit de collaboration» pour faire aboutir le processus de démocratisation. Une position partagée en silence par l'Allemagne, l'une des deux anciennes puissances coloniales du Togo avec la France.

Les représentants de la France à Lomé ont vivement incité l'opposition à renoncer à ce que le président gabonais Omar Bongo a qualifié de «politique de la chaise vide».

Lui aussi a éludé les problèmes du vote du 25 août et appelé les opposants à aller aux législatives. Le président burkinabé Blaise Compaoré, l'un des hommes ayant le plus œuvré en faveur d'une réconciliation entre les Togolais, a souhaité que «au-delà de l'élection présidentielle», tous «s'engagent dans une démarche consensuelle».

Un ensemble de réactions que les diplomates, occidentaux et africains, accrédités à Lomé avaient annoncées dès le 26 août en affirmant, au nom du «réalisme», que cette «élection», quelque opinion qu'on en ait, s'inscrivait dans une «logique» plutôt favorable à la poursuite du processus de démocratisation. Pour eux, les deux dernières années ont démontré que rien ne se ferait au Togo sans Eyadéma et encore moins contre lui.

Relégué au rang de «président-potiche» par la conférence nationale d'août 1991, il n'a mis, avec le soutien de l'armée et de l'ex-parti unique, qu'un an à se rétablir dans tous ses pouvoirs. La grève générale déclenchée en novembre dernier par l'opposition et largement suivie pendant près de six mois ne l'a même pas ébranlé.

Son maintien pour cinq ans de plus dans le fauteuil présidentiel qu'il occupe depuis 1967 apparaissait donc comme une «fatalité». Mais avec l'espoir que, débarrassé de toute crainte de représailles contre lui ou ses fidèles, il jouera désormais «loyalement» le jeu de la démocratie.

PROCHE-ORIENT

L'OLP est loin de l'unanimité

Tunis (AFP) — Le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Yasser Arafat, a dépêché hier à Washington sa délégation aux pourparlers de paix avec Israël après l'envoi d'une «directive nécessaire» pour négocier l'option Gaza-Jericho d'abord.

À sa sortie d'un entretien avec le président tunisien Zine El Abidine Ben Ali, le chef de l'OLP a déclaré que les débats du Comité exécutif de l'OLP (CEOLP) avaient été «positifs et satisfaisants».

Cependant, ce projet d'autonomie intérimaire est loin d'avoir fait l'unanimité du Comité exécutif de l'OLP (CEOLP). Réuni depuis jeudi à Tunis, siège de la direction politique de la centrale palestinienne, le CEOLP n'a achevé qu'hier à l'aube ses débats, souvent houleux. Une dernière séance de travail a rassemblé, autour de ses 14 membres présents, les négociateurs, plusieurs proches de M. Arafat et les dirigeants du Fatah, son organisation, majoritaire au sein de l'OLP.

Les quatre membres restants de ce Comité exécutif n'étaient pas au rendez-vous, soit qu'ils aient été empêchés de faire le voyage de Tunis, soit qu'ils aient décidé de boycotter la réunion.

Parmi les présents, plusieurs membres, au nombre desquels, notamment, le représentant du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), Tayssir Khaleel, et le poète Mahmoud Darwiche, démissionnaire, ont jugé «dangereuse» l'option «Gaza-Jericho d'abord».

Le FDLP (branche Nayef Hawatmeh), tout comme le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP, de M. Georges Habache), qui ne s'est pas fait représenter à Tunis, préconisent depuis longtemps la suspension du processus de négociations de paix ouvert à Madrid en octobre 1991. M. Khaleel a été jusqu'à nier que le CEOLP ait donné son aval à la négociation de «l'option Gaza-Jericho d'abord», assurant qu'une «écrasante majorité» de cette instance s'y était opposée.

Le chef du FPLP, M. Georges Habache, a pour sa part estimé que l'option «Gaza et Jéricho d'abord» était «dangereuse» pour les Palestiniens parce qu'elle prévoit «la liquidation de l'Intifada» et un abandon de Jérusalem-est. Il a appelé à la tenue d'un référendum, sous supervision de l'ONU, pour prendre l'avis des Palestiniens dans les territoires occupés et ceux de la diaspora qui vivent dans les camps de réfugiés «sur cette question dangereuse».

Hier après-midi, le porte-parole officiel de l'OLP a fait distribuer à la presse, en guise de communiqué final, une déclaration dont la discrétion à propos du feu vert donné à la poursuite de l'option «Gaza-Jericho d'abord» montre bien que l'accord n'était pas total. L'unique référence explicite à ce projet d'une autonomie palestinienne intérimaire sur ces deux territoires, d'où les Israéliens seraient prêts à se retirer, souligne que «le retrait israélien total de la bande de Gaza et de la région de Jéricho fait partie intégrante des arrangements globaux concernant l'ensemble des territoires palestiniens occupés».

Plus loin, dans une allusion ambiguë au feu vert donné aux négociateurs mandatés par M. Arafat, cette même déclaration indique que «le Comité exécutif a émis les directives nécessaires aux membres de (cette) délégation (aux pourparlers bilatéraux de Washington)».

LE MONDE

La démocratie africaine en panne

EN BREF

Les Nigériens sans essence ni président élu

D'APRÈS REUTERS ET AFP

Lagos — La grève qu'a entraînée la mise en place par les militaires d'un gouvernement civil non élu a aggravé les pénuries de carburant qui frappent le Nigeria et notamment la capitale économique Lagos.

Hier, les files d'attente aux pompes à essence se sont allongées, certaines dépassaient les 250 m. Des bagarres ont éclaté entre des automobilistes excédés. Les distributions en eau et électricité ne semblaient pas touchées par l'arrêt de travail.

La grève lancée par le Nigeria Labour Congress, une organisation syndicale qui compte 3,5 millions d'adhérents dans de nombreux secteurs d'activité, est venue s'ajouter au mouvement organisé par le NUPENG, un syndicat plus restreint mais dont les 55 000 militants sont regroupés dans le secteur pétrolier.

Un porte-parole du nouveau chef de gouvernement Ernest Shonekan, cible des grévistes, a déclaré que l'administration civile mise en place par les militaires préparait une réaction.

L'impact de la grève est difficile à mesurer. Samedi, dimanche et lundi étaient jours fériés au Nigeria. Selon un porte-parole de la Nigerian National Petroleum Corporation, la production et l'exportation de pétrole brut n'étaient pas affectées par la crise.

Les principales compagnies pétrolières implantées au Nigeria, Shell, Elf ou Chevron, n'ont fait état d'aucune répercussion immédiate de la grève sur leur niveau d'activité.

Les grévistes du NUPENG exigent l'arrivée au pouvoir de Moshood Abiola. Les résultats partiels du scrutin présidentiel du 12 juin le donnaient largement vainqueur avant que les élections ne soient annulées par

Ibrahim Babangida, qui s'est retiré jeudi de la scène politique.

A ce contexte politique s'ajoute également le lancement d'un nouveau type de carburant, dix fois plus cher que l'essence actuellement en vente. Les deux syndicats protestent contre l'introduction de ce carburant qui doit devenir progressivement le seul disponible à la pompe.

Par ailleurs, Ernest Shonekan a ordonné samedi la libération immédiate de trois responsables de la Campagne pour la démocratie (CD) retenus depuis le mois dernier pour avoir appelé à la désobéissance civile, à l'appui de source officielle.

Il s'agit de Beko Ransome-Kuti, président de la CD, et des avocats Gani Fawehinmi et Femi Falana, a indiqué le porte-parole de M. Shonekan, Sola Atere.

Accusés de «conspiration» et de «sédition», les trois militants avaient appelé au respect du résultat de l'élection présidentielle du 12 juin.

HÉCATOMBE CHEZ LES POLICIERS

Bogota (Reuter) — Des guerilleros marxistes ont attaqué samedi après-midi un camion de la police à l'explosif et au pistolet-mitrailleur et ont tué 13 de ses 14 occupants, déclarent de source proche de la police. Le seul survivant a sauté dans un fossé pour échapper aux balles de ses agresseurs. Il est grièvement blessé. Le véhicule escortait la voiture du directeur de la région des eaux de Bogota, qui n'a pas été touché. Il a été pris en embuscade près d'Usme, au sud de Bogota, sur une route de montagne. Un groupe de 35 à 40 guerilleros l'a arrêté à coups d'explosifs alors qu'il était sur le point de franchir un pont, est monté à bord et a abattu les survivants avant de s'échapper. Luis Enrique Montenegro Rinco, chef de la police de Bogota, s'est rendu sur les lieux de l'embuscade. Les Forces armées révolutionnaires de Colombie sont particulièrement actives dans cette région.

LA CIA SE MET À NU

New York (Reuter) — La CIA devrait rendre publics l'année prochaine un nombre important de dossiers sur certaines de ses opérations les plus controversées montées durant la Guerre froide, rapportait hier le New York Times. La période couverte par ces dossiers s'étendrait de 1950 à 1963, précise le journal new-yorkais, citant des sources gouvernementales anonymes. La CIA apporterait ainsi des révélations sur l'affaire de la Baie des cochons liée à une invasion avortée de Cuba en 1961, sur le renversement du premier ministre iranien Mohammad Mossadeq en 1953 et sur celui du président guatémaltèque Jacobo Arbenz en 1954. La CIA devrait aussi publier ses analyses sur l'Union soviétique effectuées de 1950 à 1983.

UN BARRAGE CÈDE EN CHINE

Hong Kong (AFP) — La rupture d'un barrage a fait de nombreuses victimes vendredi dans la province de Qinghai (nord-ouest), a rapporté hier l'agence officielle Chine nouvelle reçue à Hong Kong. Selon l'agence, citant un responsable de la province de Qinghai, la rupture du barrage, vendredi vers 23h locales, a provoqué «de grosses pertes en vie et en matériel». L'agence Chine nouvelle n'a pas donné de bilan précis de la catastrophe. Le vice-premier ministre Zhu Rongji a téléphoné au gouverneur de la province de Qinghai, Tian Chengping, pour lui présenter des condoléances officielles, a indiqué l'agence.

L'homme fort centrafricain cède aux pressions de la France

André Kolingba, battu aux urnes, renonce à modifier en sa faveur le code électoral

Bangui (AFP) — Le président centrafricain André Kolingba a annoncé hier soir à la radio qu'il suspendait l'exécution des deux ordonnances controversées qu'il avait signées samedi et s'inclinait devant le verdict des urnes.

Il a souligné qu'il prenait cette décision «afin de préserver l'unité nationale et la paix civile dans notre pays, afin de préserver les liens entre notre pays et la France, et afin de garantir le déroulement normal du processus électoral».

Il a justifié la signature de ces ordonnances, qui modifiaient le code électoral et la composition de la Cour suprême, et lui auraient permis de repousser la proclamation du résultat de l'élections prési-

dentielle, par sa volonté de «rectifier certaines erreurs du code électoral, notamment en ce qui concerne les réclamations».

«Ce que je viens de signer dans un but tout à fait louable, dans l'intérêt supérieur de la nation, attire la foudre de nos partenaires», a poursuivi le président, en s'étonnant de la réaction de la France, qui a suspendu sa coopération avec la République centrafricaine et qualifié ces ordonnances de «véritable coup d'Etat».

«Il n'est nullement dans mon intention de m'accrocher au pouvoir de l'Etat», a affirmé le président Kolingba, qui a parlé d'abord en français, puis a répété son allocution en sango, une des

principales langues du pays. «A partir d'aujourd'hui (...) j'exercerai mes responsabilités jusqu'à l'investiture de notre nouveau président de la République», a-t-il conclu.

Selon les résultats de l'élection de dimanche dernier, qui devraient maintenant pouvoir être proclamés officiellement aujourd'hui, le président sortant n'est arrivé qu'en quatrième position, et il ne pourra donc se présenter au second tour. Celui-ci est prévu en principe pour le 12 septembre.

La France «prend note avec satisfaction» des déclarations du président centrafricain, a indiqué le ministère français des Affaires étrangères dans un commu-

iqué publié hier soir.

L'ancienne puissance coloniale a joué un rôle déterminant dans l'installation et le renversement des présidents de la République centrafricaine, où sont stationnés en permanence 1400 soldats français. La France était déjà derrière l'opération Barracuda, le coup d'Etat qui a renversé en 1979 l'empereur Jean-Bedel Bokassa et porté au pouvoir son neveu, David Dacko.

Lorsque l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 a rendu moins indéfectible le soutien de Paris à David Dacko, André Kolingba pu prendre la tête d'un gouvernement militaire qu'il n'a pas quitté depuis.

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, NO. 700-02-003827-921. COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC. Demanderesse, vs. ROBERT DUFOUR (INSTALLATION GÉNÉRALE DURON ENR). Défendeur. Le 9 septembre 1993, à midi, au domicile du défendeur, au no 44 rue Lapointe, en la cité de LAVAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Mobilier de maison. Condition: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL AVELINE, huissier, AVELINE, AVELINE & ASS. HUISSIERS, CASE POSTALE 204, SAINTE-ADELE, (QUÉBEC), JOR 110, Sainte-Adèle, le 26 août 1993.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE DE LASALLE, NO. 130-0868-92. LA VILLE DE LASALLE, vs. ROSITA ALLEYNE BURHAM. Le 14 septembre 1993, à 10h45 de l'avant-midi, au domicile de la partie défenderesse, au 1680 John F. Kennedy, en la cité de Lasalle, district de Montreal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Téléviseur couleurs portatif RCA; magnétophone VHS Mitsubishi; système de son Sansui, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL LEDOUX, huissier, PELLETIER BERNIER & MARTIMBAULT, HUISSIERS, 431, King George, Longueuil, Québec J4J 2V6, (514)647-6400.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, NO. 700-02-002836-923. COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC. Demanderesse, vs. 2710 579 CANADA INC. (DEMOLITION EXPRESS). Défenderesse. Le 8 septembre 1993, à 10h30, à la place d'affaires d'Ala défenderesse au no 3244 rue Francis Hugues, en la cité de LAVAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile 1981, Chevy Van; outillage de construction. Condition: ARGENT COMPTANT. Information: RICHARD GAGNÉ, huissier, AVELINE, AVELINE & ASS. HUISSIERS, CASE POSTALE 204, SAINTE-ADELE, (QUÉBEC), JOR 110, Sainte-Adèle, le 25 août 1993.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE DE LASALLE, NO. 130-0817-92. LA VILLE DE LASALLE, vs. OTTOS BIRCH. Le 15 septembre 1993, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile de la partie défenderesse, au 4205 Acres, en la cité de Pierrefonds, district de Montreal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: téléviseur couleurs cabinet RCA; magnétophone VHS JVC; lecteur de disques compacts Fisher, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL LEDOUX, huissier, PELLETIER BERNIER & MARTIMBAULT, HUISSIERS, 431, King George, Longueuil, Québec J4J 2V6, (514)647-6400.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE DE LASALLE, NO. 130-0817-92. LA VILLE DE LASALLE, vs. OTTOS BIRCH. Le 15 septembre 1993, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile de la partie défenderesse, au 4205 Acres, en la cité de Pierrefonds, district de Montreal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: téléviseur couleurs cabinet RCA; magnétophone VHS JVC; lecteur de disques compacts Fisher, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL LEDOUX, huissier, PELLETIER BERNIER & MARTIMBAULT, HUISSIERS, 431, King George, Longueuil, Québec J4J 2V6, (514)647-6400.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE DE LASALLE, NO. 92CV-02478. LE PERCEPTEUR C.M. LASALLE, vs. DEARDEN BRIAN LE 14 septembre 1993, à 11h45 de l'avant-midi, au domicile de la partie défenderesse, au 280, 2ième Avenue, en la cité de Lasalle, district de Montreal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Magnétophone VHS Emerson; ensemble d'altères avec banc; "Disc Player" Technics SL PC10, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL LEDOUX, huissier, PELLETIER BERNIER & MARTIMBAULT, HUISSIERS, 431, King George, Longueuil, Québec J4J 2V6, (514)647-6400.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE DE LASALLE, NO. 92CV-02478. LE PERCEPTEUR C.M. LASALLE, vs. DEARDEN BRIAN LE 14 septembre 1993, à 11h45 de l'avant-midi, au domicile de la partie défenderesse, au 280, 2ième Avenue, en la cité de Lasalle, district de Montreal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Magnétophone VHS Emerson; ensemble d'altères avec banc; "Disc Player" Technics SL PC10, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL LEDOUX, huissier, PELLETIER BERNIER & MARTIMBAULT, HUISSIERS, 431, King George, Longueuil, Québec J4J 2V6, (514)647-6400.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE DE LASALLE, NO. 92CV-02478. LE PERCEPTEUR C.M. LASALLE, vs. DEARDEN BRIAN LE 14 septembre 1993, à 11h45 de l'avant-midi, au domicile de la partie défenderesse, au 280, 2ième Avenue, en la cité de Lasalle, district de Montreal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Magnétophone VHS Emerson; ensemble d'altères avec banc; "Disc Player" Technics SL PC10, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL LEDOUX, huissier, PELLETIER BERNIER & MARTIMBAULT, HUISSIERS, 431, King George, Longueuil, Québec J4J 2V6, (514)647-6400.

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

- 1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

situé au 1 Est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. 500-02-022917-939. COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) PRESENT. LE PRONOTAIRE ADJOINT MONETTE & FRERES TRANSPORT (1978) INC., Partie demanderesse c. PAUL TITELMAN, Partie défenderesse.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. 500-02-022916-931. COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) PRESENT. LE PRONOTAIRE ADJOINT MONETTE & FRERES TRANSPORT (1978) INC., Partie demanderesse c. KAREN SHIFT, Partie défenderesse.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. 500-02-022916-931. COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) PRESENT. LE PRONOTAIRE ADJOINT MONETTE & FRERES TRANSPORT (1978) INC., Partie demanderesse c. KAREN SHIFT, Partie défenderesse.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. 500-02-022916-931. COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) PRESENT. LE PRONOTAIRE ADJOINT MONETTE & FRERES TRANSPORT (1978) INC., Partie demanderesse c. KAREN SHIFT, Partie défenderesse.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. 500-02-022916-931. COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) PRESENT. LE PRONOTAIRE ADJOINT MONETTE & FRERES TRANSPORT (1978) INC., Partie demanderesse c. KAREN SHIFT, Partie défenderesse.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. 500-02-022916-931. COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) PRESENT. LE PRONOTAIRE ADJOINT MONETTE & FRERES TRANSPORT (1978) INC., Partie demanderesse c. KAREN SHIFT, Partie défenderesse.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. 500-02-022916-931. COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) PRESENT. LE PRONOTAIRE ADJOINT MONETTE & FRERES TRANSPORT (1978) INC., Partie demanderesse c. KAREN SHIFT, Partie défenderesse.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. 500-02-022916-931. COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) PRESENT. LE PRONOTAIRE ADJOINT MONETTE & FRERES TRANSPORT (1978) INC., Partie demanderesse c. KAREN SHIFT, Partie défenderesse.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. 500-02-022916-931. COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) PRESENT. LE PRONOTAIRE ADJOINT MONETTE & FRERES TRANSPORT (1978) INC., Partie demanderesse c. KAREN SHIFT, Partie défenderesse.

Hydro-Québec APPELS D'OFFRES pour 14 h heure de Montréal. CMQ.39016.A le mardi 21 septembre 1993. Fourniture et installation d'un monte-charge centrale Beauharnois Comité de Beauharnois. Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec. Garantie de soumission: 10% du montant total de la soumission. Prix du document: 25\$ (taxes incluses).

Appel d'offres Ville de Montréal Travaux publics. Des soumissions seront reçues, avant 14 h aux dates ci-après énoncées, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau 15, Montréal (Québec) H2Y 1A6, pour: 9320 Pompage et brûlage du biogaz - Installation temporaire, phase II. C.T.E.D. - Contrat 11421-6. 15 sept. 1993. 9322 Fourniture et livraison de vannes à papillon de 1500 mm et de 1200 mm. 15 sept. 1993.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 août 1993 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES TECHNOLOGIES RONCA INC./RONCA TECHNOLOGIES INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ième jour d'août 1993 sous le numéro 4636316. Le 23ième jour d'août 1993, LA BANQUE TORONTO-DOMINION, demanderesse, vs. JEAN-MARIE STEPHEN, défendeur, assignation.

L'ENTREVUE

LE DEVOIR, LE LUNDI 30 AOÛT 1993

PAUL CHAMBERLAND

ENTRE LE PLANCHER DES VACHES ET

LE SEPTIÈME CIEL

La tentation mystique

STÉPHANE
BAILLARGEON
LE DEVOIR

C'est la religion qui a mené Paul Chamberland à l'engagement politique radical, à la défense de la contre-culture, à la recherche de «l'accomplissement intégral de l'anarchie», à la rédaction d'une vingtaine d'ouvrages de poésie contemporaine et d'essais hyper-critiques de la société actuelle.

«Le côté très catholique et très croyant de ma famille a finalement été déterminant» avoue-t-il, de sa voix chaude et grave, assis dans son bureau de l'UQAM, où il enseigne la littérature depuis quelques années. Chamberland est né en 1939. «Pour moi, le chemin vers la poésie et la réflexion est passé par la lecture des grands textes mystiques, en commençant par Saint-Jean de la Croix, que j'ai découvert adolescent.»

Chamberland lit, Chamberland écrit. Tant et si bien en fait, qu'il est de la première fournée de lauréats des concours littéraires de Radio-Canada, avec Michel Tremblay, à la fin

des années 1950. Il a alors moins de vingt ans. «Curieusement, je gagne dans la section conte ou nouvelles plutôt que poésie. Mais le jury est dirigé par Anne Hébert, et, pour moi, elle est alors la poète d'ici que j'admire le plus.»

La poésie le tente, la mystique aussi. A ce point, qu'il s'engage à fond. Par contre, là, les institutions en décident autrement. En 1961, la communauté religieuse à laquelle il appartient se débarrasse de lui. «Je vivais une période extrêmement difficile et angoissée et les autorités ont craint pour mon équilibre mental. On m'a dit: vous ne pourrez pas prononcer vos vœux.»

Chamberland est forcé au changement, à la mue, à la transformation radicale. La société québécoise aussi. Mais, pour lui, l'appel du nouveau va mener jusqu'à l'engagement à gauche et à l'éloignement de la foi. «Je suis allé chercher du réconfort intellectuel à la faculté de philosophie de l'Université de Montréal. C'est une image d'Épinal, mais c'est pourtant vrai: je suis devenu athée au contact de Kant.»

Un certain parti pris

Quand on lui parle de ses maîtres d'hier et d'aujourd'hui, ceux qu'ils a ruminés dans sa jeunesse ou qui le travaillent encore, le poète commence par citer des poètes: Baudelaire, Rimbaud, Claudel, Saint-John Perse, Saint-Denis Garneau, Anne Hébert... Puis, d'autres noms résonnent au fil de la discussion: Sartre, Marx et Lénine autrefois, les moralistes français, Heidegger, Adorno ou Hannah Arendt jusqu'à maintenant.

Son univers est là, entre le plancher des vaches et le septième ciel. Poète animé d'un désir de révolution, il avoue avoir toujours cherché à concilier les idéaux mystiques et les idéaux politiques. «Au fond, ces deux domaines sont profondément liés. Je n'ai jamais été un tenant de l'athéisme vulgaire. L'idée même de foi révolutionnaire signifie bien que la volonté de transformation du monde prend le relais des idéaux eschatologiques.»

Chamberland cite un passage de ses *Genèses*, sa première œuvre, publiée en 1962: *Dieu est plus jeune que les hommes*. «Pour moi la vision dite révolutionnaire, l'aspiration à un Québec indépendant, s'alimentent à une recherche qui, au fond, plonge dans les millénaires de notre histoire humaine.»

Il cite aussi Rimbaud, qui, lui, parle d'un «Noël sur la terre». «Ma façon de vivre le christianisme était axée sur la symbolique de la Pentecôte, sur la force de l'Esprit descendant sur Terre. Cette approche atypique a nourri les millénaristes et les hérétiques et a même influencé Hegel et Marx. Pour moi, à l'époque, la nécessité de la révolution plongeait dans des réflexions autour de ces thèmes.»

Dans son cas, cette foi va s'incarner dans une revue maintenant légendaire, *Parti pris*, que Chamberland aide à mettre sur pied en 1963. «La revue a condensé, dès les premiers numéros — et presque brutalement — une sorte de constellation intellectuelle, poétique et littéraire, qui jusque là, stagnait en nuée.»

Parti pris est résolument marxiste, laïque et indépendantiste. En s'inspirant des thèses de Menmi et Fanon, les jeunes du groupe finissent par décrire le Québec comme un pays colonisé par les Anglais, les Américains, les «Canadiens» et l'élite cléricale. La prise en charge doit se réaliser partout, en commençant par la langue et la culture. Le groupe est une des sources majeures de l'importante révolution culturelle qui va enrichir et dans une certaine mesure scandaliser le Québec de l'après-Révolution tranquille, alors que des poètes, des romanciers et des dramaturges vont commencer à s'exprimer en joual.

Chamberland lui-même publie alors *Le pays*, *Terre Québec* (Prix du Maurier en 1964) et *L'Afficheur Hurlé* (1965).

L'œuvre poétique se construit, mais, à la longue, la revue craque. «On était tiraillé entre l'appel de l'engagement immédiat, radicalement représenté par le FLQ, et l'idée de regrouper les forces de gauche sous un seul parti politique.» On se dispute aussi autour des éternelles relations entre la «théorie» et la «pratique» et tous ces charmants débats qui caractérisent la mouvance révolutionnaire de ces années de plomb québécoises.

«Moi, j'éprouvais des doutes fondamentaux sur les questions morales et puis je voulais finir mon doctorat.»

Il se rend donc à Paris préparer une thèse de sociologie de la littérature avec Lucien Goldmann, autrefois célèbre pour ses analyses littéraires à saveur marxiste. Il y passe 1967 et 1968, Mai compris.

Chamberland participe à l'occupation de la Sorbonne avec les autres étudiants et à «diverses autres manifestations». Il n'en reviendra pas et demeure jusqu'à aujourd'hui une sorte de soixante-huitard perdu dans un univers de fonctionnaires.

S. B.

Poète majeur, Paul Chamberland est aussi un critique original de la condition moderne québécoise. Dès avant les années soixante et jusqu'à aujourd'hui, en passant par la fondation de *Parti pris* et l'écriture de multiples recueils et essais, il est demeuré fidèle à une obsession: fondre au même creuset la mystique et la politique.

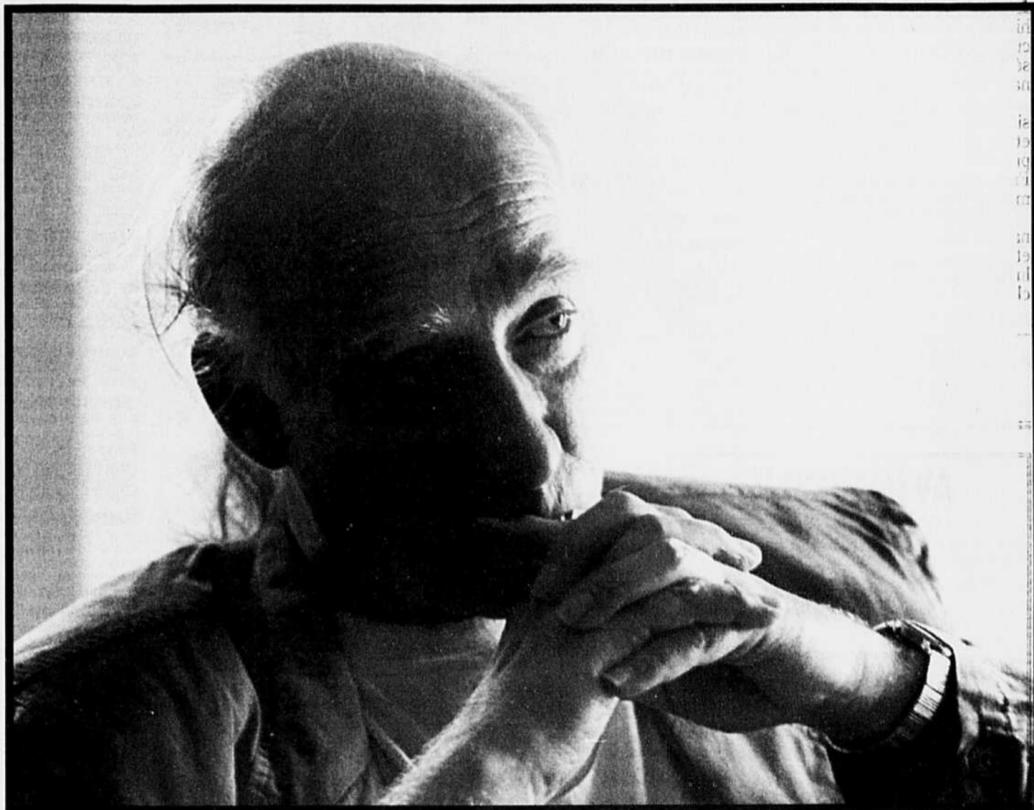


PHOTO JACQUES GRENIER

Paul Chamberland

Le désir utopique en acte

À son retour à Montréal, Chamberland commence à enseigner la littérature. Il développe aussi ses réflexions sur la contre-culture et se sent appelé par «l'accomplissement intégral de l'anarchie». «La découverte du Rock a été très importante et je reste encore marqué par le désir utopique de lier la culture populaire et la culture classique, en d'autres mots, de mettre en surimpression Rimbaud et Jim Morrison.»

Cette utopie va prendre plusieurs formes. Chamberland se joint à l'équipe *In-Média* de Fernand Dansereau, où il anime des ateliers de créations; il fonde lui-même la «Fabrique d'écriture» (1970-1973) et participe à de nombreuses lectures publiques dont la *Nuit de la poésie* à Montréal, en 1970 et le *Solstice de la Poésie québécoise* en 1976.

Le désir d'assumer la volonté utopique jusqu'au bout le conduit aussi à remettre sa démission comme professeur au début des années 1970.

«On parlait de sortir du système, de le casser. J'avais le choix entre rester à l'Université par un compromis adaptatif, de l'intérieur, ou sortir, sans compromissions. C'est ce que j'ai choisi de faire.»

La dimension politique continue cependant de le préoccuper. Mais c'est une politique revue et transformée, pour ainsi dire en invention. Le terrain d'expérimentation de l'imagination au pouvoir est à Morin-Heights, dans une commune que Chamberland a fréquentée de 1973 à 1978. «Au fond, je suis devenu anarchiste, situationniste et la Commune correspondait parfaitement à mes idées.»

En 1975, la revue *Mainmise*, «granole», libertaire et un peu «drop out», consacre à la Commune un numéro spécial intitulé: «L'utopie est réalisable, pour nous c'est commencé.» Jusqu'à 12 ou 15 adultes et plusieurs enfants (dont la fille de Chamberland) vivent alors dans une grande maison, à l'extérieur du village, et revoient tout: les rapports affectifs, psychologiques, sexuels, pédagogiques, monétaires... «En gros, je dirais qu'on voulait changer les mœurs.»

Rapidement, cette utopie se fatigue et échoue, comme tant d'autres, emportées par leurs propres contradictions. Tout de même, c'est là que Chamberland continue d'écrire, anime des revues, comme *Hobo-Québec*, organe de chevelues et contre-culturelles années 1970. C'est là aussi que se poursuit son cheminement, cette fois vers une espèce de mysticisme naturaliste et vers des innovations de styles à la manière des graffiti (*Demain les Dieux naîtront*, 1974).

En 1978, il publie *Extrême survivance, Extrême Poésie*, le dernier des ouvrages de la série calligraphiée. Ce texte marque un nouvel aboutissement dans sa vie, alors que le poète commence à s'interroger sur ce qu'il nommera plus tard «le processus apocalyptique».

S. B.

Un poète comme prophète

Pour Chamberland le poète, l'artiste, est un prophète et rien de moins. «En fait, je crois profondément que la prophétie est une fonction anthropologique. Elle peut s'incarner de différentes façons. En sciences politiques, René Dumont ou Hans Jonas sont en quelque sorte des prophètes: ils lancent des avertissements, disent ce qui risque de se produire.»

Chez lui, la révélation de cette sorte de croyance intime a passé par la poésie et l'essai, tout au long des années 1980, et jusqu'à maintenant, dans *Le multiple événement terrestre* (1979-1985), comme dans *Un livre de morale. Essais sur le nihilisme contemporain* (1989). «Je me sens aux prises avec des forces destructrices, à la fois comme individu et comme être humain, confie-t-il. Et j'ai l'obligation profonde de témoigner, à ma façon, avec mes moyens de poète et de penseur.»

Et quelles sont les prophéties, les «avertissements faillibles» propres à Chamberland? Elles ont souvent le goût du jour, écologique et choc. Mais le philosophe ne s'est jamais éloigné du poète. Surtout le moraliste, nourri de Nietzsche et de Heidegger.

Chamberland pense qu'un vaste processus menace les fondements mêmes de l'humanité, qu'un déclin entropique menace jusqu'à notre survie en tant qu'espèce. «Le danger central, c'est le gigantisme de la technique, la formation de puissances supra-nationales dirigées par un tout petit nombre de décideurs qui échappent à tout contrôle, à toute norme. Sous cette gouverne aveugle, on risque de devenir une sorte de bétail technologisé.»

Par exemple la récente idée de forcer les bénéficiaires de l'aide sociale à faire du «bénévolat obligatoire». «C'est de l'ordre de la Novlangue, comme dans *1984*: les mots sont utilisés dans un contre-sens parfait et normalisé. (...) On glisse hors de toute rationalité, au nom de la rationalité économique, on glisse hors de l'humain.»

Comme d'autres, comme Hannah Arendt qu'il cite si souvent, le professeur craint que dans ce contexte, les démocraties ne s'effondrent dans un totalitarisme d'un nouvel ordre, sournois et mou, un Reich techno-utilitariste qui durerait plus de 1000 ans.

La question de l'indépendance s'inscrit maintenant dans ce contexte analytique noir et pessimiste. «Certains souverainistes veulent durcir les frontières d'un éventuel Québec indépendant. D'autres veulent au contraire gommer toute spécificité, niveler les différences. D'un côté comme de l'autre, cela relève de la confusion mentale! La marge de manœuvre est mince. Je dis non à l'enfermement, quel qu'il soit, comme Gaston Miron.»

Cela dit, pour le co-fondateur de *Parti pris*, le «portrait du colonisé» reste d'actualité. «Ce qu'on disait à la revue est toujours réel. Et ça, ça me dégoûte. Quand va-t-on sortir de cette répétition obsessionnelle de notre différence? Du moment que nous nous assumons, pour être de manière adulte et responsable, pour vivre notre histoire et non pas un folklore débilitant, on nous reproche d'être au monde, à notre façon. L'histoire est ce qu'elle est ici. Vivre au Québec, ça veut dire ça. Et ça ne devrait pas être si compliqué de le faire valoir?»

S. B.

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



ASTRE: (849-3456) — Son of the Pink Panther 7 h, 9 h — Needful Things 7 h 05, 9 h 15 — The Fugitive 7 h, 9 h 30 — Heart and Souls 7 h 10, 9 h 10

BERRI: (849-3456) — Jurassic Park 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 35 — Ma saison préférée lun. au jeu. 1 h 45, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 30 — Le fugitif 1 h 30, 4 h 7, 9 h 30 — L'homme sans visage 1 h 40, 4 h 20, 7 h 15, 9 h 35 — Eh ou! J'ai épousé une meurtrière lun. à jeu. 1 h 30, 7 h — Sur la ligne de feu lun. au jeu. 4 h, 9 h 30

BROSSARD: (849-3456) — Hard Target 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 — Le soleil levant 1 h 15, 7 h — Sur la ligne de feu 4 h 15, 9 h 35 — Le fugitif 1 h, 4 h 7, 9 h 40

CARREFOUR LAVAL: (849-3456) — Sur la ligne de feu 7 h 10, 9 h 45 — Rising Sun lun. au jeu. 7 h, 9 h 35 — Le fugitif lun. au jeu. 7 h, 9 h 35 — Jurassic Park lun. au jeu. 7 h, 9 h 45 — Needful Things lun. au jeu. 7 h 15, 9 h 45 — Hard Target lun. au jeu. 7 h 30, 9 h 40

CENTRE EATON: Mtl — The Fugitive 3 h 30, 6 h 30, 9 h 10 — Les fous du surf Ninja 1 h 10 — Free Willy 12 h 30, 2 h 45, 5 h 10 — Bad Lieutenant 7 h 25, 9 h 30 — Le fils de la Panthère rose 12 h 20, 9 h 30, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 20 — Secret Garden 12 h 25, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 — The Night We Never Met 7 h 15, 9 h 25 — Surf Ninjas 1 h, 3 h, 5 h — Son of the Pink Panther 12 h 55, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 25

CINÉMA ÉGYPTIEN: (849-3456) — Manhattan Murder Mystery 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 15 — Hard Target 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 — Needful Things 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30

CINÉMA LANGELIER: Mtl — Le soleil levant 9 h 10 — Mon ami Willy 7 h — Sur la ligne de feu 7 h, 9 h 25 — L'homme sans visage 7 h 15, 9 h 40 — Jurassic Park 6 h 45, 9 h 15 — Hard Target 7 h 10, 9 h 10 — Le fugitif 7 h 10, 9 h 40

CINÉMA NOUVEL ÉLYSÉE: (288-1857) — Les contes sauvages 5 h, 9 h 15 — Le jardin secret 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 — Le Sud 7 h

CINÉMA OMEGA: (647-1122) — Le fugitif 7 h, 9 h 30 — Mon ami Willy 1 h, 3 h — Eh ou! J'ai épousé une meurtrière 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15 — Le châtiment de Jason 9 h 15 — Sur la ligne de feu 9 h 15 — Denis la petite peste 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15 — Les fous du surf Ninja 3 h, 5 h, 9 h 30 — Le jardin secret 1 h, 7 h 15

CINÉMA ONF: (496-6895)

CINÉMA PARADIS: (354-3110) — Dave 6 h — Il était une fois la forêt 6 h 10 — 100% Américain 7 h — L'enlance de l'art 7 h 40 — Des pilotes en l'air 2 h — Silver 9 h 15 — La magie du destin 9 h 30 — Falaise de la mort 10 h

CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001) — A Woman under the Influence 7 h — Opening Night 9 h 40

CINÉMA DE PARIS: (875-7284)

CINÉMA POINTE-CLAIRE: (849-3456) — Jurassic Park 7 h, 9 h 30 — In the Line of Fire 7 h, 9 h 35 — Sleepless in Seattle 7 h, 9 h 15 — Hard Target 7 h 10, 9 h 10 — Needful Things 7 h, 9 h 30 — Rising Sun 7 h, 9 h 30

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)

CINÉPLEX: (849-3456) — Indochine 5 h, 8 h — Denis la petite peste 3 h, 7 h — Drôle d'oiseau! lun. au jeu. 5 h, 9 h — Eh ou! J'ai épousé une meurtrière 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05 — La crise 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05 — So I Married an Axe Murderer 7 h 30, 9 h 30 — Mon ami Willy 3 h 15, 5 h 20 — Sleepless in Seattle 3 h 45, 7 h 10, 9 h 25 — Like Water for Chocolate 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 — Le fugitif 4 h 15, 7 h, 9 h 35 — Heart and Souls 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25

COMPLEXE DES JARDINS: (849-3456) — Ma saison préférée 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 35

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)

CRÉMAZIE: (849-FILM) — Le fugitif 8 h

DAUPHIN: (849-3456) — Le jardin secret 7 h 15, 9 h 30 — La crise 7 h, 9 h 15

DÉCARIE: (849-3456) — The Fugitive 7 h, 9 h 30 — Son of the Pink Panther 7 h 35, 9 h 35

DORVAL: (631-8586) — The Fugitive 6 h 45, 9 h 25 — Needful Things 6 h 30, 9 h 15 — Hard Target 7 h 10, 9 h 20 — Man without a Face 7 h, 9 h 30

DU PARC: (844-9470) — The Fugitive 7 h, 9 h 25 — La firme 8 h — The Visitors 7 h 15, 9 h 20

DU PLATEAU: (521-7870) — Le fugitif 7 h 10, 9 h 35 — Sur la ligne de feu 7 h, 9 h 30

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: — Robin Hood Men in Tights 7 h 15, 9 h 35 — Secret Garden 7 h 15, 9 h 30 — Searching for Bobby Fischer 7 h, 9 h 35 — The Fugitive 6 h 40, 9 h 30 — Free Willy 6 h 40 — The Firm 6 h 20, 9 h 30 — Son of the Pink Panther 7 h, 9 h 20 — Man without a Face 6 h 40, 9 h 15

FAUBOURG SAINT-CATHERINE: (849-3456) — Jurassic Park 1 h, 3 h 45, 6 h 45, 9 h 20 — In the Line of Fire 1 h 20, 4 h 15, 7 h, 9 h 35 — Rising Sun 1 h 15, 4 h 10, 7 h, 9 h 30 — Heart and Souls 1 h 30, 4 h 10, 7 h, 9 h 30

GOETHE INSTITUT: (499-0905)

GREENFIELD: (671-6129) — The Fugitive 7 h, 9 h 30 — Le fils de la Panthère rose 7 h 15, 9 h 15 — La firme 6 h, 9 h

IMAX: (496-4629)

IMPÉRIAL: (288-7102) — The Firm 12 h, 3 h, 6 h, 9 h

LAVAL: (688-7776) — La firme 6 h 25, 9 h 20 — The Fugitive 6 h 50, 9 h 20, mar. dern. spect. 11 h 45 — Son of the Pink Panther 7 h 10, 9 h 15, mar. dern. spect. 11 h 50 — Jardin secret 7 h 10, 9 h 30 — Man without a Face 7 h, 9 h 25, mar. dern. spect. 11 h 50 — The Firm 6 h 10, 9 h 10 — Les visiteurs 7 h 10, 9 h 20 — Les fous du surf Ninja 1 h, 3 h, 5 h — Secret Garden 7 h 20, 9 h 30, mar. dern. spect. 11 h 50 — Free Willy 7 h 15 — The Night We Never Met 9 h 30, mar. dern. spect. 11 h 45 — Le soleil levant 6 h 40, 9 h 10, mar. dern. spect. 11 h 40 — Le fils de la Panthère rose 7 h, 9 h, mar. dern. spect. 11 h 40 — Robin Hood Men in Tights 7 h, 9 h 20, mar. dern. spect. 11 h 50

LAVAL 2000: (849-3456) — Jurassic Park 7 h, 9 h 35 — L'homme sans visage 7 h 05, 9 h 20

LOEWS: (861-7437) — The Fugitive 12 h 50, 3 h 30, 6 h 15, 9 h 05, mar. dern. spect. 11 h 35 — The Firm 12 h, 3 h, 6 h 05, 9 h, mar. dern. spect. 11 h 50 — Man without a Face 1 h 30, 4 h 05, 6 h 30, 9 h 10, mar. dern. spect. 11 h 30 — Another Stakeout 3 h 05, 7 h 15, 9 h 30, mar. dern. spect. 11 h 40 — Hocus Pocus 1 h, 5 h, 15 — Searching for Bobby Fisher 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 35, mar. dern. spect. 11 h 30, 45

PALACE: — Apocalypse Now 12 h 15, 3 h 15, 6 h 15, 9 h 15 — Silver 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 — Dennis The Menace 12 h 20, 2 h 20, 4 h 20 — Gully as Sin 7 h 10, 9 h 25 — Super Mario Bros 1 h, 3 h — Indecent Exposure 5 h 25, 7 h 25, 9 h 40 — Weekend at Bernie's 2 h 20, 9 h 35 — Aladdin 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30 — Made in America 12 h 40, 5 h 10 — What's Love got to do with it 2 h 50, 7 h 15, 9 h 35.

PARISIEN: (866-3856) — Indochine 1 h 50, 5 h, 8 h 15 — Les visiteurs 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 — Abracadabra 9 h 10 — Blanche Neige 12 h 25, 2 h 25, 4 h 25, 6 h 30 — La firme 12 h, 3 h, 6 h, 9 h — Les fous du surf Ninja 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 35 — Bad Lieutenant 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35 — Tom & Jerry le film 12 h 10, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 20, 8 h 30

PLACE ALEXIS NIHON: (849-3456) — Hard Target 1 h 30, 4 h 7, 9 h — Needful Things 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 40 — Robin Hood Men in Tights 2 h, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 30

PLACE LONGUEUIL: (849-3456) — Jurassic Park 7 h 05, 9 h 35 — L'homme sans visage 7 h, 9 h 30

PLAZA CÔTE DES NEIGES: (849-3456) — Manhattan Murder Mystery 7 h 25, 9 h 35, mar. 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35 — Heart and Souls mar. 1 h, 3 h 05, 5 h 10 — Hard Target 7 h 20, 9 h 25 — The Fugitive 6 h 55, 9 h 35, mar. 1 h, 3 h 55, 6 h 55, 9 h 35 — Jurassic Park 9 h 20 — The Secret Garden 7 h 15, mar. 1 h, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15 — Man without a Face 6 h 50, 9 h 20, mar. 1 h 20, 3 h 50, 6 h 50, 9 h 20 — Needful Things 7 h, 9 h 30, mar. 1 h 10, 3 h 40, 7 h, 9 h 30 — Rising Sun 7 h, 9 h 35 — Free Willy mar. 1 h 20, 3 h 45

VERSAILLES: (353-7880) — La firme 6 h 40, 9 h 40 — The Fugitive 6 h 50, 9 h 35 — L'étrange lieutenant 9 h 10 — Les fous du surf Ninja 7 h 15 — Needful Things 6 h 45, 9 h 20 — Le fils de la Panthère rose 7 h 10, 9 h 15 — Rising Sun 9 h 30 — Jardin secret 7 h 15

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: rue Ste-Catherine angle Université, Montréal (843-6577) — Récital d'été, Gerald Wheeler, organiste, le 1er sept. à 21h.

ORATOIRE ST-JOSEPH: 3800 chemin Reine-Marie, Montréal (733-8211) — Les Concerts Spirituels présentent un récital d'orgue avec Raymond Daveluy, oeuvres de Guilment et Daveluy, le 1er sept. à 20h.

WESTMOUNT PARK CHURCH: Angle Lansdowne et De Maisonneuve (937-1146) — Récital de Maureen Pecknold - soprano, accompagné par Jeff Jubenville - piano, oeuvres de Mozart, Massenet, Barber et Schumann, le 30 août à 19h30

L'AUTRE BAR: 278 ouest Laurier, Montréal — Jazz Jam Session avec le trio Skip Bey, les dim. à 21 h.

LA PLAYA: 4459 St-Laurent, Montréal (843-6595) — Salsa et Merengue avec Chevere Band, les ven. et sam. à 22h.

MAISON CHAPMAN: 8225 St-Hubert, Montréal (353-8656 ou 273-8138) — Dîner-concert lyrique avec Louise et Erik, à compter du 7 août, les sam. à 19h.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal — Dimanche Esso: Ateliers de fabrication de corail-vent, les dim. jusqu'au 26 sept. à 13h., 14h., 15h. et 16h.

MUSÉE POINTE-À-CALLIÈRE: 350 Place Royale, Montréal (872-9150) — Visite-Animation, du 24 juillet au 4 sept. tous les sam. à 20h., initiation gratuite à 19h.

PARC LAFONTAINE: Derrière le restaurant, Montréal (523-3316) — Tango en plein air, du 24 juillet au 4 sept. tous les sam. à 20h., initiation gratuite à 19h.

PARC WALTERS: Chemin Bord-du-Lac et du boul. Pine Beach (633-4000) — Harmonie Concert Lakeshore, le 30 août à 19h30

QUAI DES BRUMES: 4481 St-Denis, Montréal (499-0467) — Bop'n Jive (Bop Jazz), les 29-30 août — Bob Walsh & Billy Craig (Blues, les 1er-2 sept.

RESTO CHAR-B-QUE: 1476 rue Crescent, Montréal (289-1943) — Paul Buonassini au piano et Graham Chambers à la batterie, deux musiciens de blues, en spectacle à tous les mar. et mer. de 18h. à 22h.

ST-LOUIS BLUES: 3580 St-Dominique, Montréal — The Spirit of St-Louis, les mar. et mer. à 21h. — Tous les jeudis Jam Nite à 22h. — Tous les dim. et lun. soirées rock à 22h.

THÉÂTRE ARAGON: 288 chemin des Patriotes, St-Mathias-sur-Richelieu (658-9189) — «Charmants voisins» de Bertrand B. Leblanc, m. en s. Michel Bergeron, à compter du 19 juin, mar. au sam. à 20h30

THÉÂTRE BEAUMARNOIS: 600 rue Éliche, Beauharnois (514-429-3546) — «Ma grosse chum de fille» adaptation de Louise Laravere, m. en s. Diane Langlois, jusqu'au 14 sept

THÉÂTRE BEAUMONT ST-MICHEL: 51 route 132, St-Michel-de-Bellechasse, sortie 348 de l'autoroute 20 (418-884-3344) — «Mal de mère» de Chantal Cadieux, m. en s. Gilbert Lepage et Neilson Vignola, à compter du 25 juin, mar. au ven. 20h30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: sortie 147 de l'autoroute 20, Upton (514-549-5828) — «Il va pleuvoir à l'envers» texte de Robert Lalonde, logistiquement allégorique de Richard Blackburn, aventure fantastique et surdimensionnée, à compter du 25 juin, mar. au dim.

THÉÂTRE D'ÉTÉ LES FEMMES COLLIN: 248 rang des Continuations, St-Esprit (514-839-6105 et 589-4552) — «Faux départ» de Jacques Diamant, m. en s. Claude Laroche, du 18 juin au 4 sept., mer. au sam. à 20h30

THÉÂTRE LA GRANGERIE: 5475 boul. St-Martin ouest, Laval (669-2567) — «Le système» de Patrice Dussault, m. en s. Serge Thibodeau, du 29 juillet au 5 sept., jeu. au dim. à 20h., sam. 21h.

THÉÂTRE DES HÉRONNELLES: Saint-Mathieu de Beauce (446-2266) — «Les grandes chœurs» de Michel Marc Bouchard, m. en s. Fernand Rainville, à compter du 11 juin, mer. au ven. à 20h30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DES MARGUERITES: 8075 boul. Jean XX111, Trois-Rivières ouest (819-377-3223) — «Sous-sol à louer» de Mariott et Grant, m. en s. André Montmorency, à compter du 18 juin, mar. au ven. à 20h30, sam. à 21h.

THÉÂTRE MOLSON: 191 chemin du Domaine, autoroute 40, sortie 144, St-Gabriel de Brandon (514-835-3441) — «C'est mon frère» de François Boulay et Pauline Martin, m. en s. Pauline Martin et Sue Turmel, à compter du 10 juin, mar. au sam. à 21h.

THÉÂTRE MONT-AVILA: Autoroute 15, sortie 58, St-Sauveur (227-1599) — «Cé d'même en ville» de Serge Deslandes, du 26 juin au 4 sept., mer. au sam.

THÉÂTRE POINTE-AU-CHÊNE: Route 148 entre Lachute et Montebello (819-242-5923) — «L'homme cet étrange animal» conception et m. en s. Philippe Grenier, du mer. au sam.

THÉÂTRE DE LA PULPERIE: 300 rue Dubuc, Chicoutimi (418-698-3100) — «Les papillons de nuit» comédie écrite et mise en scène par Michel Marc Bouchard, à compter du 16 juin, mer. au dim. à 20h30

THÉÂTRE STE-ADÈLE: 1069 Ste-Adèle, sortie 67 de l'autoroute 15 nord (225-7611, 476-9919, 227-1389) — «Ni vu ni connu» de Terence McNally, m. en s. François Barbeau, à compter du 16 juin, mar. au ven. 20h30, sam. 19h. et 22h30

THÉÂTRE VIEUX CLOCHER DE MAGOG: 64 rue Rancourt, Magog (819-847-0470) — Michaël Fiancourt, humoriste, m. en s. Jean Bissonnette, du 10 août au 6 sept., mar. au ven. 20h30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DU VIEUX TERREBONNE: 867 rue St-Pierre, sortie 25 de l'autoroute, Terrebonne (492-4777 et 964-7162) — «Le dindon» de Feydeau, m. en s. Luc Durand, du 18 juin au 4 sept., mer. au sam. 20h30.

VARIÉTÉS



L'AIR DU TEMPS: 191 St-Paul Ouest, Vieux-Montréal (842-2003) — Big Band de Denny Christianson, le 30 août et 6 sept. — Denis Lepage groupe, du 2 au 5 sept.

BAR LE GRAND PRIX: HÔTEL RITZ-CARLTON KEMPINSKI: 1228 Sherbrooke Ouest, Montréal (842-4212) — Yannick Greco et Reynald Précourt - piano, tous les soirs jusqu'à 2 h 30 a.m. fermé le dimanche

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Spectacles du mer. au dim. à 22h30 — Unkle Groove, les 1er-2 sept. à 22h30 — Corbach, les 3-4-5 sept. à 22h30

BIDDLES JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, mar. mer. de 21h30 à 1h30, les jeu. ven. de 22h. à 3h., sam. de 21h30 à 3h. — Le Trio de Charlie Biddle en permanence, mar. mer. de 17h. à 21h30, les jeu. ven. de 17h. à 22h. — Billy Georgette Trio, lun. de 17 h 30 à 19 h 30, sam. de 18h. à 21h30, dim. jusqu'à 22h.

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — Tous les mardis, auditions et plateau libre

BOÎTE À CHANSONS LE PIERROT: 114 est St-Paul, Vieux-Montréal (861-1270) — Dany Pouliot et Alain Pelletier, du 30 août au 1er sept. à 20h.

BRASSERIE COURTIER: 363 Ste-Catherine Ouest, Montréal (866-5107) — Invité spécial Yannick Rieu, les 3 et 4 sept.

CHATEAU CHAMPLAIN: Au Caf' Conc' — Étoiles et Nuits Blanches de Russie, avec la Troupe Russian Folies, les mer. jeu. à 21h., les ven. et sam. à 21h. et 23h.

CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Montréal (499-9239) — Miquel Fenton et Sainaugua, les 31 août-1er sept. à 22h.

IMAGES DU FUTUR 93: Vieux-Port de Montréal (849-1612) — 8e édition, la plus grande exposition internationale d'art, nouvelles technologies et communication au monde: hologrammes, réalité virtuelle, expo interactive pour toute la famille, jusqu'au 19 sept.

LA TOUR QUI JAZZ: Parc Olympique, Montréal (252-8687) — Les chanteurs Freddie James et Geraldine Hunt accompagnés au sax par le duo Michel Plante et Weib Tilden, les ven. jusqu'au 3 sept., à 20h. et 22h.

À QUÉBEC

GALERIES CAPITALE: (628-2455) — La firme 7 h, 10 h — Le fugitif 7 h 10, 9 h 50 — Le fils de la Panthère rose 7 h 15, 9 h 30 — Jurassic Park 7 h, 9 h 45 — Denis la petite peste 1 h 10, 3 h 10, 5 h 15 — Sur la ligne de feu 7 h 20, 9 h 50 — Le soleil levant 9 h 45 — Mon ami Willy 7 h 05

PLACE CHAREST: (529-9745) — Jurassic Park 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 35 — Hard Target 2 h, 4 h 45, 7 h 35, 9 h 45 — Eh ou! J'ai épousé une meurtrière 1 h 45, 7 h — Sur la ligne de feu 4 h, 9 h 15 — Needful Things 2 h 05, 4 h 45, 7 h 30, 9 h 45 — La firme 3 h, 6 h 30, 9 h 30 — Le jardin secret 2 h, 4 h 45 — L'homme sans visage 1 h 45, 4 h 10, 7 h 05, 9 h 35 — Le fugitif 1 h 35, 4 h 30, 7 h 15, 7 h 20, 9 h 50, 9 h 55

MUSIQUE CLASSIQUE



AUDITORIUM DE L'INSTITUT DE TECHNOLOGIE AGRICOLE-ALIMENTAIRE DE ST-HYACINTHE: 3230 rue Sicotte, Saint-Hyacinthe (514-774-9889) — Concert de José Campeau - violoncelliste et Louise Lessard - pianiste, le 30 août à 20h.

FAMOUS PLAYERS

avec Harvey Keitel de RESERVOIR DOGS

aussi en version française:

"DEUX FOIS BRAVO!"

— Roger Ebert, SISKEL & EBERT

L'ÉTRANGE LIEUTENANT

★ DOLBY DIGITAL

VERSION FRANÇAISE

VERSAILLES 353-7880

Centre Eaton 865-5730

Pour annoncer votre

RESTAURANT

appelez au

(514) 985-3314 1-800-363-0305 Téléc. (514) 985-3390

LA TÉLÉVISION DU LUNDI EN UN CLIN D'OEIL													
ch. / sous-titré / codé	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00
2	CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir	Écran total	Des jardins d'aujourd'hui	A communiquer	Dallas			Le Téléjournal	Le point / météo	Nouvelles Sport	Écran total	Cinéma
3	WCAX (CBS) Burlington	News	News	Murphy Brown	Evening Shade	Major Dad	Murphy Brown	Big Wave Dad	Northern Exposure		News	Late Show With David Letterman	
5	WPTZ (NBC) Plattsburgh	News	News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	The Fresh Prince...	Blossom		Cinéma: Deception: A Mother's Secret—Am. 91	Avec Steve Wener et Robert Hy Gorman	News	The Tonight Show	
6	CBMT (CBC) Montréal	17h30 / Newswatch	Degrassi High	The Wonder Years	The Fresh Prince...	Just for Laughs	News		North of 60		Rick Mayall Presents	Star Trek	
10	CFMT (TVA) Montréal	Le TVA éd. 18 hres	Jeopardy!	Drôle de vidéo	Les Héritiers du rêve		Les Olden		Ad Lib		Le TVA, éd. réseau	Première ligne	
12	CFCE (CTV) Montréal	Pulse	Entertainment Tonight	The Simpsons	Star Trek: Deep Space Nine				Cinéma: A Seduction In Travis County—Am. 91	Avec Peter Coyote et Lesley Ann Warren	News	The Arsenio Hall Show	
15	T5 (Télé Francophones)	L'enfer c'est nous autre	Des chiffres et des lettres	Journal de F2	Vision 5	Téléobjectif	Bas les masques	Mouvements	Autant savoir		Marie Perenché	Journal F3 (24h15)	
17	CIVM (R.-Q.) Montréal	Passé-Partout	Le monde merveilleux de Disney	Omni science	Route des vacances	...service compris	Beau et chaud		Cinéma:Gilda—Am. 47	Avec Rita Hayworth et Glenn Ford			
20	Musique Plus	Musique vidéo	Rock en bulle	Rock Velours VJ: Juliette Powell		Musique vidéo							
22	WVNY (ABC) Burlington	News	News	Star Trek		Day One		Missing Persons			News	Married... with Children	Commercial Programs
26	Much Music	19h/Fax		Arrested Development		Big Ticket		Videoflow					
33	ETV (PBS) Vermont	The MacNeil/Lehrer Newshour	The Nightly Business...		Travels in Europe...	Eyes On The Prize							Cinéma: The Tilted Folies—Am. 67
35	TQS Montréal	La guerre des clans	Spécial de la rentrée Anim.: Sonia Benezza			Quatre Saisons de Cinéma	Cinéma: Fenêtre sur pacifique—Am. 90	Avec Michael Keaton et Melanie Griffith			Le Grand Journal	Sports	Cinéma extra
57	WCFC (PBS) Plattsburgh	ITN World News	The Nightly Business...	The MacNeil/Lehrer Newshour		All Creatures Great & Small	Treasure Houses of Britain		Is it Art?		Eastenders	Secret Agent	

NOTRE INFORMATION CULTURELLE, C'EST VOTRE AFFAIRE!

Pour être inscrit à l'agenda culturel, vous devez nous faire parvenir uniquement les renseignements suivants:

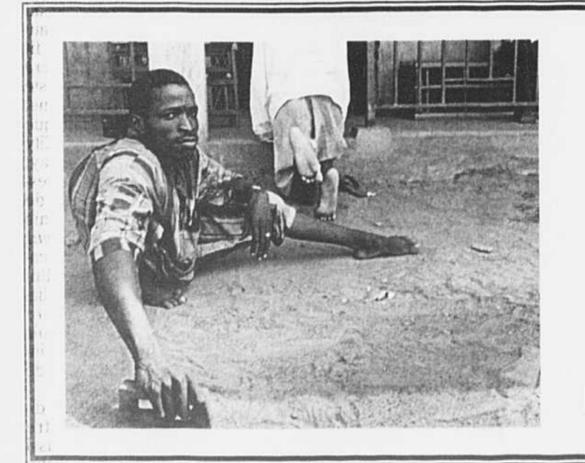
- ◆ un court texte décrivant l'événement (pas plus de 500 caractères)
- ◆ le lieu
- ◆ l'adresse
- ◆ le(s) numéro(s) de téléphone(s) (pour renseignements et/ou réservations)
- ◆ les dates de l'événement
- ◆ l'heure des représentations

Ce service est gratuit. Le Devoir se réserve toutefois le droit d'abréger le communiqué. L'espace étant restreint nous ne pouvons vous en assurer la parution.

S.V.P. adressez vos communiqués une semaine avant l'événement à:

LE DEVOIR
(Agenda culturel)
2050 rite de Bleury, 9e étage
Montréal, (Québec) H3A 3M9
(514) 985-3333
télécopieur: (514) 985-3360

Merci de votre collaboration.



Parce qu'ils sont des êtres humains,

Handicap sans frontières

Ils veulent se tenir debout.

Une ressource pour les personnes handicapées des pays en développement

521-2686

LE DEVOIR

CULTURE

Entrevue avec Ornella Muti

En attendant la révélation de soi

La beauté est une arme à double tranchant: pratique mais restrictive

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

La belle Ornella Muti avait la mine basse en conférence de presse samedi. Moins que Vicente Aranda, le cinéaste espagnol qui l'accompagnait pour ce désolant *L'Amant bilingue*. Mais basse tout de même. Avec un gros nuage au dessus de la tête et les yeux bleus bridés un peu embués. C'est qu'un journaliste a pris d'entrée de jeu Aranda à partie: «Comment avez-vous pu faire un film aussi vulgaire, tomber si bas?» Vincente essaya de conserver dans sa réponse quelques lambeaux de dignité, mais le moral n'y était pas. On aura compris que le film fit une sorte de four en compétition samedi matin. Cette comédie surréaliste-érotique qui tient de la série B misait plus, il est vrai, sur l'anatomie d'Ornella Muti que sur son talent.

Une heure après, devant un café, l'Italienne à demi Russe (par sa mère) avait retrouvé le sourire, affirmant même dans un français matiné d'italien et d'un peu d'anglais qu'elle aimait la bagarre, et qu'en Europe n'est-ce pas, les conférences de presse sont des combats rangés, alors elle a l'habitude.

Tout ça pour vous dire qu'elle joue dans *L'Amant bilingue* un rôle de riche héritière un brin nymphomane, sur le derrière de qui obsède son ex-mari. Et qu'il y a des scènes vraiment très crues, qui furent tournées dans une petite chambre avec son partenaire Imanol Arias, tout aussi effrayé qu'elle. Un des moments durs de sa carrière. Ornella Muti n'est pas à la veille de se recycler dans le porno.

Non, elle n'a pas vécu le personnage de Norma comme une expérience dégradante. Oui, c'est le film le plus osé dans lequel elle a jamais joué. Même qu'elle y a vu un défi personnel. «J'ai aimé l'outrage du personnage, et puis cet humour qu'elle met dans le sexe». Mais elle précise bien vite qu'elle n'est pas comme cette Norma, moins drôle et bien plus pudique et mère de famille de trois enfants. «J'ai une fille de 18 ans, alors quand on me dit que je suis un sex symbol, ça me fait bidonner».

Ornella choisit ses rôles en fonction des cinéastes qui lui plaisent. Et il s'avère qu'elle admirait énormément Vicente Aranda, pour son film *Amantes*, tout en avouant entre les lignes que *L'Amant Bilingue* n'est peut-être pas le meilleur coup du réalisateur espagnol. Dans le film, Ornella joue en Espagnol, langue qu'elle parle couramment. Elle cause aussi l'anglais, rêve d'Hollywood comme tant d'acteurs européens. «Je suis une actrice européenne qui rêve d'être une actrice internationale».

La beauté est une arme à double tranchant: pratique mais restrictive. Elle sent qu'un tas de rôles intéressants lui échappent («trop belle», lui dit-on). Cela fait plus de vingt ans qu'Ornella Muti joue les jeunes premières.



PHOTO JACQUES GRENIER

L'actrice Ornella Muti attend encore qu'un grand rôle la révèle à elle-même.

Tout a commencé en 1970 avec un film de Damiano Damiani. Cela dure toujours. Son physique est intact. Aucune ride, rien. Elle a tourné dans 60 films, du meilleur (*Dernier Amour* de Dino Risi, *Conte de la Folie ordinaire* de Marco Ferreri) comme du pire (tous ces films un peu série B qui ne figurent pas dans sa filmographie officielle et qui n'ont jamais traversé l'Atlantique).

«Un jour j'ai voulu sortir du moule de la beauté, en jouant enceinte jusqu'aux yeux dans *Le futur est femme* de Marco Ferreri. Le film n'a pas décollé, bon. Quand on fait une expérience qui ne marche pas, on retourne à la case départ». La voix condamnée à jouer les belles jusqu'à ce que l'âge ait raison d'elle. Peur de vieillir? «Il faut vieillir avec esprit, mais l'Occident a perdu l'esprit».

Elle me dit que les temps sont durs pour l'Italie, et pour une femme là bas encore plus. «Parce qu'ils nous voient juste comme une femme et pas comme une personne».

Soixante rôles plus tard, Ornella Muti rêve de voies nouvelles, d'originalité. Elle a l'impression d'avoir souvent tourné en rond avec des personnages qui se ressemblaient. «On a tellement raconté les hommes. Mais ils ont assez parlé, assez menti. Les grands rôles féminins sont plus rares. Moi, j'attends toujours celui qui me révélera à moi-même».

FESTIVAL DES FILMS
FFM
FILMS EN
COMPÉTITION

Le vrai grand décollage a eu lieu

IL LUNGO SILENZIO
(LE LONG SILENCE)

De Margarethe Von Trotta (Italie-France-Allemagne)
98 min. Aujourd'hui 14h00 au Théâtre Misonneuve.

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

La compétition a vécu son vrai grand décollage hier matin, comme un avion qui quitte la piste pour gagner les nuages. Grâce en soit rendue à la chaleureuse Margarethe Von Trotta qui livrait avec *Le long silence*, le film le plus achevé de la catégorie, dans le pion à *Kalifornia* de Dominic Sena.

Ce *Long silence* qui allie l'émotion, la maîtrise technique, le jeu souple des comédiens, une trame musicale idéale, a saisi les spectateurs à la gorge avant de se voir chaudement ovationné au chic Impérial. Le film nous ramène à la grande époque de Von Trotta, celle des *Années de plomb* et des *Soeurs*.

Histoire d'amour, de courage, de résistance et de mort, *Le long silence*, compose une œuvre réquisitoire sur un thème archi traité ces dernières années au cinéma italien: la lutte des juges contre la mafia, tragédie de société s'il en fut. La cinéaste allemande installée en Italie a remporté le défi d'y poser un éclairage féminin, intime, regardant au-delà de l'héroïsme des magistrats pour observer ces épouses qui combattent dans l'ombre à leur côté, habitées par la terreur de la mort.

Il y est question de l'amour profond qui lie le couple Carla/Marco. Lui suit la piste de scandales qui mettent le gouvernement en cause et la mafia. Elle est gynécologue. Felicie Laudadio porte le personnage de l'épouse bientôt veuve sur ses épaules avec un art consommé. Le film en est un de résonnance, portée par l'intimité, l'amour, la dignité de ces personnages si forts, si touchants, par la fraternité unissant les veuves «de guerre». On s'émerveille de cette caméra si mobile, si rythmée, de ce montage serré. Une réussite!

♦ ♦ ♦

La compétition a connu des heures moins glorieuses ces derniers jours. Un mot sur ce désolant *El Amante bilingue* de l'Espagnol Vicente Aranda — pourtant cinéaste chevronné — comédie vulgaire volant au ras des pâquerettes pour ne pas dire des bobettes. Le film se veut une allégorie du conflit politique catalan, mais il trouve le tour de réduire Ornella Muti à son postérieur. C'est le récit d'une mésalliance entre une riche héritière nymphomane et un musicien de rue bientôt abandonné, défiguré et fou de désirs frustrés. Sauf que ni le comique ni l'étrange ne lèvent du sol. Et des longueurs se mettent de la partie. A fuir.

♦ ♦ ♦

L'Honneur de la Tribu de l'Algérien (établi à Paris) Mahmoud Zemmouri, quoique mieux structuré, n'a guère ébloui non plus, en partie à cause de son message diffus. Le film évoque l'éternel conflit algérien opposant modernistes et traditionalistes, et situe son action dans un petit village perdu où tout le monde fait la dolce vita. Jusqu'à ce que l'Histoire se souvienne de ce bled pour le raser en le vouant au progrès et en traumatisant tous ses habitants. Ce film noir n'a pas su trouver sa direction. On ne sait trop si Zemmouri endosse le parti des traditionalistes ou s'il le récuse, mais le film s'enlise finalement dans le chaos de son message.

♦ ♦ ♦

Plus importante ratée: *Le journal de Lady M*, dernier Alain Tanner. Le cinéaste suisse qui nous a donné tant de grands films perd du terrain depuis quelques temps. Il y a deux ans, *L'Homme qui a perdu son ombre* faisait bailler le public. Aujourd'hui, *Le journal de Lady M* (écrit, scénarisé et interprété par Myriam Mézières) compose une œuvre mal montée au scénario très déficient. Le film est divisé en deux parties. La première constitue le récit d'une incendiaire liaison entre une artiste de cabaret française et un peintre espagnol sur les routes ibériques. Tanner a donné un traitement érotique chaud à l'affaire, et ne s'en est pas trop mal tiré si on oublie le mauvais montage et la caméra douteuse. L'interprétation est au départ vivante, crédible et excitante. Ça se complique à mi-parcours quand une invraisemblable liaison homosexuelle vient comme une boule de quille défaire l'intrigue. Le film se fait alors interminable, avec une conclusion en plusieurs parties incapable d'aboutir qui le fait virer en eau de boudin.

LA TÉLÉ

C E S O I R

SRC BONJOUR

L'arrivée de Daniel Lessard aux côtés de Marie-Claude Lavallée devrait changer la facture de cette émission matinale qui n'a jamais fracassé de records de cotes d'écoute.
Radio-Canada, 7h

PREMIÈRE LIGNE

François Paradis fait ses débuts dans le créneau qu'occupait avec tant de succès Jean-Luc Mongrain.
TVA, 11h45

LA RENTRÉE À QUATRE SAISONS

Au cours d'une émission spéciale de deux heures, Sonia Benezra présente la nouvelle programmation de Télévision Quatre Saisons.
TQS, 18h30

TAMPOPO

Une occasion de connaître l'humour japonais. Hi! Hi! Hi!
Radio-Canada, 20h
Pierre Cayouette

VALÉRIE LEHMANN

Si assister à une prestation de danseur-étoile équivaut à déguster un plaisir divin, subir un marathon d'étoiles, fussent-elles parmi les plus brillantes, ressemble davantage à une séance de torture. Parce qu'il dure quatre heures, le Gala des Étoiles est indigeste. Avaler d'un seul trait ou presque dix-huit duos de danse provoque la nausée.

Le grand organisateur de cet événement-bénéfice du 28 août dédié à la Fondation canadienne Rêves d'Enfants a dû confondre qualité et quantité: quelques jours avant le spectacle, Victor Michael Melnikoff répétait à qui voulait l'entendre: «pour cette huitième édition, nous présentons encore plus de danseurs et danseuses étoiles que l'an passé, nous avons réussi à rassembler trente étoiles issues des compagnies de ballets parmi les plus réputées au monde». Si l'idée est généreuse, la réalisation contredit parfaitement la notion de «privilege» sur laquelle le Gala des Étoiles tient à mettre l'accent.

Heureusement, parmi ces quatre longues heures de représentation au cours desquelles la danse classique fut à l'honneur, il y eut des instants de rêve. Ainsi, dans *Flammes de Paris*, un long duo extrait d'un ballet russe sur la Ré-

HORS CONCOURS

FESTIVAL DES FILMS
FFM

MALADIE D'AMOUR

IL GRANDE COCOMERO
(LA GROSSE PÂTÉQUE)

De Francesca Archibugi (Italie)
98 min. Aujourd'hui 21h20,
Parisien 4

L'an dernier, *Le Petit prince a dit* de Christine Pascal avait créé la surprise dans la compétition. Cette histoire, de petite fille atteinte d'une maladie incurable, peu invitante au premier abord, avait séduit le public en le prenant par les sentiments mais sans tomber dans le mélodrame. En finesse, tendresse et fine psychologie. Cette année, c'est *Il Grande cocomero* de l'Italienne Francesca Archibugi qui réussit ce tour de force.

Pippi (désarmante Alessia Fugardi) est une fillette de douze ans atteinte d'épilepsie. Admise au service de neuropsychiatrie infantile d'un hôpital à Rome, elle sera prise en affection par un psychiâtre compréhensif et anticonformiste qui n'hésite pas à défier ses supérieurs et à employer des méthodes inhabituelles. C'est qu'Arturo (admirable Sergio

Castellito en médecin désabusé), est totalement tombé sous le charme de la petite qui, tout en lui tenant tête, lui redonne une raison de vivre.

Sensible et plus intelligent qu'il n'en a l'air, le film de Archibugi (*Dans la soirée*) pose avec justesse et parfois humour un regard critique sur l'incurie administrative de la société italienne. A noter la présence de la légendaire Laura Betti dans le rôle d'une infirmière déboussolée, complètement aliénée par son travail.

LA CROIX ET LA BANNIÈRE

ANCHORESS (LA RECLUSE)

De Chris Newby (Grande-Bretagne) 108 min. Aujourd'hui 17h30 et lundi 6 septembre à 11h au Parisien 4.

Étrange premier film que celui de Chris Newby, tourné en noir et blanc, à la manière d'un Carl Dreyer ou d'un Eisenstein et qui a l'audace d'aborder un sujet historique alors que la «mode» en Grande-Bretagne en ce moment est de traiter, sur le ton de la satire, de

thèmes sociaux contemporains.

On est au XIV^e siècle en pleine campagne isolée où règne en toute puissance l'autorité du prêtre catholique que lui conteste l'officier du seigneur local. Au cœur de leur dispute, Christine (Natalie Morse), une jeune paysanne illettrée qui soutient avoir des visions de la Vierge et qui choisit, au grand désespoir de sa mère, de vivre recluse, murée dans un appentis de l'église. Mais son voeu de renoncement ne se fera pas sans mal.

Anchoress est une œuvre au rythme (trop) lent et (trop) long, à la facture esthétisante, alternant des images de paysages maussades filmées au grand angle et de visages très expressifs en gros plans. Adepte de l'épure du style, obsédé par les détails, Newby ne craint pas de jouer avec le symbolisme des images, souvent très sensuelles, pour créer son climat d'inquisition. Son film qui se dresse contre la tyrannie de l'Église quand elle use de la superstition ne sera sûrement pas du goût de tous les cinéphiles. Les amateurs de «nouveau» cinéma apprécieront.

Bernard Boulard

FESTIVAL DES FILMS
FFM
H O R S
C O N C O U R S

À VOIR ABSOLUMENT

LE CERF-VOLANT BLEU

De Tian Zhuangzhuang (Hong-Kong-Chine) 2h18.
Aujourd'hui 11h30 au Parisien 4 et 21h30 à l'Impérial;
mercredi 15h30 et jeudi 19h30 au Parisien 4.

Dans un quartier urbain, deux jeunes gens s'aiment, se marient et auront un garçon, Tietou. C'est lui qui, en voix off, raconte l'histoire de sa famille depuis le 5 mars 1953, date de la mort de Staline, jusqu'en 1967, l'année où triomphe la Révolution Culturelle. Au début, ça peut encore aller. On s'arrange tant bien que mal des consignes du Parti, de la Campagne de Rectification. On fait des concessions en public mais on est heureux en famille.

Mais bientôt, le bonheur privé n'est plus possible, la délation envahit les rapports. Le père de Tietou est mal noté parce qu'il a osé aller aux toilettes pendant une importante réunion. Bientôt, il sera envoyé dans un camp où il finira par mourir. Ensuite viendra le Grand Bon En Avant et sa mère devra aller se rééduquer à la campagne. Heureusement qu'elle épousera bientôt l'oncle Li. Mais ce ne sera pas la sécurité pour autant.

C'est l'histoire de la Chine qui se déroule sous nos yeux, vue à travers les yeux d'un petit garçon. Les événements douloureux évoqués sont donc souvent atténués par les joies de l'enfance — le cerf-volant bleu fabriqué par son père, les pétards du Premier de l'An, l'arrivée d'une drôle de petite fille qui s'attache à ses pas — ou par des événements touchants ou cocasses de la vie quotidienne, sous Mao. De tous les films chinois que j'ai vus au dernier Festival de Cannes, ce n'est peut-être pas le plus esthétiquement achevé mais c'est, de loin, le plus émouvant. Ne le ratez surtout pas.

LA VENGEANCE DE LA SORCIÈRE

WILD BLUE MOON

De Francesca Fisher & Taggart Siegel (Mexique-USA)
1h33. Aujourd'hui 15h30; demain 13h00 et 21h30 et
mercredi 17h00, au Complexe Desjardins 1.

Ça se passe au Mexique à la fin des années soixante. Toute une faune d'Américains y végète, fuyant la guerre du Vietnam et s'immergeant dans les modes hippies-beatniks. La vie n'est pas chère et Terrence arrive à vivre de sa peinture. Sa maîtresse, Luz, danse le flamenco. Mais voilà qu'il tombe amoureux d'une jeune sauveuse, Luna, guérisseuse et un peu sorcière. Dès qu'il la sait enceinte, il s'enfuit en courant et promet à Luz de l'épouser.

C'est à ce moment que cette histoire, platement scénarisée et platement interprétée, devient franchement ridicule et devrait s'intituler «La Vengeance de la Sorcière». Luna concentre tous ses pouvoirs contre la malheureuse fiancée de son amant et contre son amant lui-même qui, obsédé par ses persécutions, en devient presque fou (Les spectateurs aussi, tant les montages parallèles sont maladroits). Le tout finira on ne peut plus tragiquement. Un réalisateur doué aurait sans doute pu tirer de ce scénario un bon petit film fantastique. Ce n'est hélas pas du tout le cas. On peut s'abstenir.

CHARMANT

HELMADOE

De Jaromil Jires (République Tchèque) 1h30.
Aujourd'hui 18h20 au Parisien 7; mercredi 11h30
au Parisien 4.

Avec ses contemporains dont les plus connus sont Ivan Passer et surtout Milos Forman, Jaromil Jires a participé au renouveau du cinéma tchécoslovaque dans les années soixante qui allait culminer avec le Printemps de Prague. Le *Premier Cri* mais surtout *La Plaisanterie*, d'après Milan Kundera, sont des films percutants. Tout cela a été brutalement stoppé par la répression de l'été 1968. Aujourd'hui, l'élan créateur a été freiné mais n'a pas été interrompu. Bien sûr, Jires a réalisé des films plus conséquents que cet *Helmadoe*, mais ça possède un charme certain.
Francine Laurendeau

INCENDIAIRE ET EMBALLANT

MAZEPPA

Réal: Bartabas. France. Aujourd'hui: 19h au Parisien 6;
demain 15h10 au Parisien 4.

À Cannes, ce film m'a littéralement emballée. Il y a tant de modes au cinéma, tant d'écoles. C'est un vent frais quand se profile tout-à-coup une œuvre hors norme avec une vraie griffe d'auteur. Tel se révèle cet incendiaire *Mazeppa*. Bartabas est un gitan qui dirige en France le cirque Zingaro. Son film (un premier long métrage très maîtrisé) est porté par un souffle de liberté sur des scènes équestres d'une sensualité à couper le souffle. *Mazeppa* s'inspire de la vie du peintre Géricault, fou de chevaux, et imagine sa rencontre avec le directeur de cirque Franconi. La puissance de ce film baroque vous jette à terre.
Odile Tremblay

D A N S E

Une nausée d'étoiles

volution française(!), le danseur étoile ukrainien Vadim Pisarev fit merveille en interprétant avec tempérament son rôle de contestataire. Dans *Paquita de Petipa*, Jennifer Gelfand du Boston Ballet excella par sa technicité et sa plasticité. Dans la même veine d'inspiration bienheureuse, se situe *Ederlezi*, un duo classique-contemporain dansé par deux étoiles des Grands Ballets Canadiens. A souligner également les impeccables interprétations offertes par les quatre danseurs du Bolchoï dans *Nocturne de Chopin*, un pur bijou classique, aérien et vertigineux et dans *Le cygne noir*, un pas de deux pourtant conventionnel de Petipa. La série des ultra-classiques composée des ballets *Esmeralda*, *La Bayadère*, et *Bizet* ne fut pas vraiment convaincante. Redondants, avec des chorégraphies peu intéressantes et interprétées parfois sans âme, les trois duos se montrèrent bons mais sans plus.

Dans la série des classiques contemporains réussis, se placent en tête *The Taming of the screw*, une chorégraphie de John Krasko d'un type inhabituel tirant sur le bouffon et *Belong*, de Norbert Vesak, frais et gracieux, deux duos habilement interprétés par les Étoiles du Ballet national du Canada et du Winnipeg Ballet. *Black Cake*, composé par le Hollandais novateur Van

manen fut drôle, sans prétention et très justement dansé par les artistes des Pays-Bas.

Evidemment, en-deça des éclats d'Étoiles, le Gala dévoila des erreurs et des errances. Au chapitre des errances, se situent trois mauvaises rencontres qu'il était difficile de prévoir.

Un court duo signé de la main de l'astringent William Forsythe intitulé *In the middle somewhat elevated*, fort judicieusement choisi a priori de par ses qualités d'audace et de style se révéla un jeu de massacre, la perte (momentanée?) de musicalité des deux jeunes danseurs de l'Opéra de Paris ne pardonnant pas. *One Voice*, dansé par la délicieuse Margie Gillis, une prière ésotérico-contestataire sur fond de chants slaves, malgré son intensité dramatique, ne parvint pas à décoller de la scène de la salle Wilfrid Pelletier, sous l'effet d'un manque cruel d'intimité. *Le Corsaire*, un classique de Petipa que tous les spectateurs attendaient puisque Anik Bissonnette des GBC devait y donner la réplique au célèbre Patrick Vu An de l'Opéra de Paris fut un véritable coup d'épée dans l'eau, tant le désaccord artistique des deux interprètes sautait aux yeux.

Sous le signes des erreurs, se place quelques initiatives chorégraphiques déplacées qu'il eut fallu éviter. *Le travail du peintre*

danse par Frank Augustyn, directeur artistique du Gala des Étoiles, ne devait pas figurer au programme. Faute de goût ou farce de mauvais goût, ce solo qui frisait le ridicule, ne fit sourire que par la grâce du chanteur d'Opéra Gino Quilico conjugué au talent de la pianiste Denise Massé. *Stars et stripes* de Balanchine, affublé d'une interprétation comique plus que douteuse du fait de deux danseurs du NY City Ballets, se croyant en goguette à Broadway, n'était pas nécessaire. *Dead End* aurait pu rester dans les cartons, tant la chorégraphie de Heinz Spoeli, d'obédience Béjartienne mais sans rigueur se montrait vulgaire. *Touch your coolness to my fevered brow* avait si peu de caractère que sa présence en était gênante. Enfin, le solo *Someone*, créé en première mondiale pour le Gala des Étoiles, avait trop alluré d'un hommage à Michael Jackson pour tenir son rang dans cette manifestation, tout bien interprété qu'il fut par Tibor Kovats, du Ballet de Hongrie.

Mais ôter cinq séquences eut-il suffi pour digérer toutes ces Étoiles venues des quatre coins du globe? Moins de Petipa eut-il aussi une alternative. Déguster la danse exige une certaine retenue. Le public de la Place des Arts ne contredira pas cette vieille vérité.

É D I T O R I A L

Au Québec de se modérer

Gilles Lesage

Bien mal engagée, l'étrange croisade du gouvernement québécois en faveur des frais modérateurs et de ses multiples variantes en matière de santé — du ticket orienteur à l'impôt-services — a fait des vagues jusqu'en Nouvelle-Écosse. En dépit des arguties et nuances casuistiques du premier ministre Bourassa, le gros bon sens de ses homologues des autres provinces a ramené un peu de raison dans un débat crucial, certes l'un des principaux enjeux de l'imminente campagne électorale fédérale.

On se serait attendu à mieux, à la lumière des terribles problèmes qui affligent les Canadiens, attendant désespérément des esquisses de solutions de la part de leurs gouvernants. Mais, avec un gouvernement fédéral en sursis depuis huit mois et qui ne pourra se remettre à bouger avant la fin de l'automne, les provinces en sont réduites à espérer des joirs meilleurs et à se souhaiter bonne chance. Ou à concocter des réponses qui, sans les tirer de l'impasse financière, aggraveraient les difficultés des plus démunis, dont les rangs grossissent à vue d'œil à travers le pays. C'est éminemment le cas, me semble-t-il, de la campagne tous azimuts que mène depuis quatre ans le gouvernement Bourassa, en particulier le ministre-organisateur Marc-Yvan Côté, en vue de réduire la demande de soins de santé, par le biais d'obstacles ou de barrières plus ou moins subtiles.

Déjà, il a réussi à imposer un frais modérateur sur les médicaments aux personnes âgées, ainsi qu'à réduire les soins dentaires et optométriques. Cependant, comme les coûts augmentent de façon phénoménale et qu'il faut de toute évidence en contrôler l'escalade, le Québec tente de porter atteinte aux principes canadiens sacrés de l'universalité et de la gratuité des soins de santé.

Chaque tentative en ce sens se solde par un échec, Ottawa menaçant de couper les vivres, ainsi que la loi fédérale le prévoit d'ailleurs. Durant la récente campagne au leadership conservateur, les principaux candidats ont jonglé avec diverses formules, dont celle visant à réduire le panier de services assurés.

Le ministre responsable d'Alors, leur collègue Benoit Bouchard, les a vite rabroués, dénonçant justement les raccourcis et la tentation de fausses solutions, immédiates et faciles.

Mme Campbell a vite compris le danger, d'autant que ses adversaires libéraux et néo-démocrates font intensément campagne pour la protection intégrale du régime actuel. Loin de modérer ses ardeurs iconoclastes, pourtant, et de s'orienter vers d'autres avenues et une gestion plus adéquate, le Québec persiste.

Il se donne même comme première tâche, en matière de santé, de faire modifier la loi fédérale pour pouvoir imposer des contributions des usagers et patients.

Le ministre Côté prétend même que la seule façon de sauver des grands pans de mur du système, c'est de le remettre en question. Réunis récemment en congrès, les jeunes libéraux adoptent la même attitude simpliste, ignorant le cri du cœur d'une déléguée: «Celui qui sera pénalisé par ce ticket modérateur, c'est la mère de famille monoparentale, pas le gars d'Outremont qui se promène en BMW!»

En effet. Malgré tout, la ministre fédérale de la Santé a fait lundi dernier une déclaration alambiquée et ambiguë qui alimente le moulin québécois. Le gouvernement fédéral s'oppose à l'imposition du ticket modérateur pour les services de santé médicale nécessaires, dit Mme Mary Collins, sans toutefois définir et circonscrire ce que sont les services essentiels.

Jonglant avec la quadrature du cercle, la ministre opine qu'une révision globale du régime est nécessaire, sans pour autant remettre en cause les grands principes d'accessibilité, d'universalité, de transférabilité, d'intégralité et d'administration publique du système.

Pour tenter de rassurer, la ministre ajoute, comme son prédécesseur, que la réforme doit s'inspirer d'une meilleure prévention et d'une gestion plus efficace des

ressources, non de mesures destinées à récupérer une partie des dépenses engagées, comme le ticket modérateur ou l'impôt-services.

Comment s'y retrouver dans ce salmigondis? Discours électoral, opportuniste, qui sera vite rattrapé par la réalité budgétaire du gouvernement fédéral, opine le ministre Marc-Yvan Côté. Il menace même de faire «personnellement» campagne contre l'universalité des services de santé, lui qui clame depuis deux ans qu'il s'apprete à quitter la politique et qui n'en finit plus de ménager sa sortie. A chacun ses contradictions. Pour sa part, désireuse d'être agréable au gouvernement québécois sans se mettre à dos les autres qui tiennent mordicus au régime actuel, la première ministre reprend une idée absurde qu'elle avait émise durant sa campagne. Mme Campbell serait disposée à laisser une ou deux provinces faire des «essais», comme si le panier de services de santé ressemblait à un carrosse d'épicerie que l'on peut remplir ou vider à volonté ou selon le bon vouloir du prince.

Réunis en Nouvelle-Écosse pour leur Conférence annuelle, la plupart des homologues de M. Bourassa ont accueilli fraîchement la croisade québécoise.

Les trois premiers ministres néo-démocrates, bien sûr, mais aussi ceux de l'Atlantique (en voie de mettre en commun des services médicaux et ambulanciers), s'opposent à ce que l'on gruge dans ce qui constitue probablement le principal élément unificateur pancanadien.

A vrai dire, seul le nouveau dirigeant tory de l'Alberta, M. Ralph Klein, partage les vues de M. Bourassa et Côté. Ce qui, on en conviendra, n'est guère rassurant. Pas de retour en arrière, argue avec bon sens l'hôte de la Conférence, M. John Savage, pour qui il s'agit plutôt d'utiliser les ressources de façon plus efficace, sage et intelligente.

D'habitude plus modéré et sensible à l'opinion publique, M. Bourassa ne lâche pas prise. Probablement avec raison, il estime que le prétendu non d'Ottawa est davantage un oui, mais; d'autant que, pour mieux mêler les cartes, Mme Campbell parle désormais d'un ticket orienteur plutôt que modérateur.

Nous voilà en plein dans le style privilégié par M. Bourassa, feutré et obscur, comme pour mieux enrober la pilule amère. Décidément, la médecine indigeste du ministre Côté fait des petits: lui, il manie le bâton allègrement, le premier ministre se fait suave, carotte aux lèvres. Ces manoeuvres pré-électorales — autant à Ottawa qu'à Québec, d'ailleurs — ne sauraient tromper personne. La campagne qui s'engage n'est certes pas le meilleur forum pour faire le débat approfondi, complet et serin qui s'impose. On ne pourra pourtant y échapper. Aussi longtemps que le gouvernement québécois mettra de l'avant des solutions qui ressemblent plus à des mirages, il faudra lui remettre en mémoire les raisons qu'il évoquait lui-même contre le ticket modérateur, dans son document «Un financement équitable à la mesure de nos moyens», en décembre 1991. En quoi ces arguments ne sont-ils plus valables?

En fait, une grande partie de cet épineux problème vient de ce qu'Ottawa a réduit de façon considérable ses paiements de transfert, accentuant dangereusement le manque à gagner des provinces. N'est-ce pas d'abord là qu'il faut frapper, au lieu de concocter des surtaxes et autres mesures régressives?

Comment donner les services essentiels tout en contrôlant le déficit et sans augmenter les taxes? se demande M. Bourassa. Pas facile, en fait. Vendredi, les provinces ont convenu, à l'insistance du Québec, que le régime canadien de santé doit être «moins rigide et mieux adapté aux besoins». Pour M. Bourassa, ce serait la porte ouverte aux frais modérateurs ou orienteurs. Quel désastre en perspective!

L E T T R E S

Montréal, ville ouverte

Nos gouvernements jonglent avec l'idée de priver les citoyens des services publics pour boucler leur budget. Pourtant, ces méthodes ne régleraient le problème financier que pour un seul exercice budgétaire et il faudrait recommencer l'opération à chaque année. Les coûts de la rémunération du secteur public sont connus longtemps à l'avance et nos dirigeants savent à quoi s'attendre en cette matière. Par contre, on pourrait énumérer une série de dépenses inconsidérées qui sont venues grever les budgets, et dont la responsabilité incombe aux seuls élus. Pour résoudre la crise actuelle, je propose donc aux élus et à leurs employés cadres de s'accorder des périodes de congé sans solde d'au plus deux semaines consécutives, jusqu'à ce qu'ils récupèrent les sommes auxquelles ils tiennent tant. Ils pourraient ainsi visiter les bibliothèques, lire et réfléchir sur l'équité fiscale et la justice sociale, étudier les stratégies de leurs commettants qui vivent avec quelques centaines de dollars par mois et, s'ils s'estiment indispensables, remplir leur fonction bénévolement.

François Bouchard
Montréal, le 20 août 1993

Étonnement et consternation

C'est avec étonnement et consternation que nous avons lu la lettre de M. Bernard Gégour dans l'édition du 19 août dernier.

Comment un journal comme le vôtre peut-il permettre la publication d'une telle littérature à une époque où se dénoncent partout le harcèlement et la violence dont les femmes font l'objet. Nous considérons les propos de M. Gégour comme une insulte à

l'endroit des femmes et sommes abasourdis de constater que vous leur avez accordé de l'importance au point de les publier dans votre journal. Ceci nous paraît inadmissible et mérite, à notre avis, des explications de votre part, sinon des excuses.

La liberté de presse n'autorise pas la publication de tout ce qui s'écrit.

Collette Beaulieu Dumais
Marie-Paule Grenier
Montréal, 20 août 1993

Laisser passer

Bravo à la Ville de Montréal de peindre sur la chaussée des passages pour piétons, comme elle l'a annoncé dans l'édition du 18 août du DEVOIR! Mais encore faudrait-il que cela serve à quelque chose. Ou sont les automobilistes qui immobilisent leur véhicule dès qu'un piéton s'engage dans un passage, ainsi que la loi les y oblige? Ou sont les piétons qui empruntent de préférence ces passages, où la loi leur donne théoriquement priorité? Les passages pour piétons ne sont encore, hélas, que de grosses lignes sur l'asphalte.

Sylvain Auclair
Montréal, 19 août 1993

«Inconscience béate»

En guise de réplique à M. Pierre Bourgault, Mme Gabrielle Gourdeau tient à dénoncer dans LE DEVOIR du 17 août «la grisaille de la Régression tranquille» qui, selon elle, maintient les Québécois dans un état d'inconscience béate». Diable! Que faut-il comprendre?

Eh bien, Mme Gourdeau n'aime pas du tout la danse continentale, non plus que les tortues ninja et les «tounes américaines» de Céline Dion. C'est son droit. Mais en outre, elle fusille «nos Québécois entichés de multiculturalisme (qui) se contorsionnent au son des tams-tams africains sur un Mont-Royal jonché de détritus». Voilà

donc une des tares les plus honteuses de cet «indicible merdier» (sic) dans lequel nous sommes plongés. Oh! décadence... Il va de soi que ces tripiégnants renégats, possédés semble-t-il par le démon du métissage, seraient bien incapables de comprendre la nostalgie de Mme Gourdeau envers les «grands meneurs de peuples». N'est-ce pas que ces propos tombent à pic, trois jours après la visite rendue à Terrasse-Vaudreuil par le mouvement torontois Heritage Front?

Devant cette prose douteuse, on se dit que le «bobo collectif» diagnostiqué par notre sociologue de banlieue n'est peut-être pas celui qu'elle croit. Et si c'est là le «projet» imaginé par nos québécois en «quête d'identité nationale», alors vivent «le confort et l'indifférence»!

François Gravel
Montréal, 18 août 1993

Tout l'été

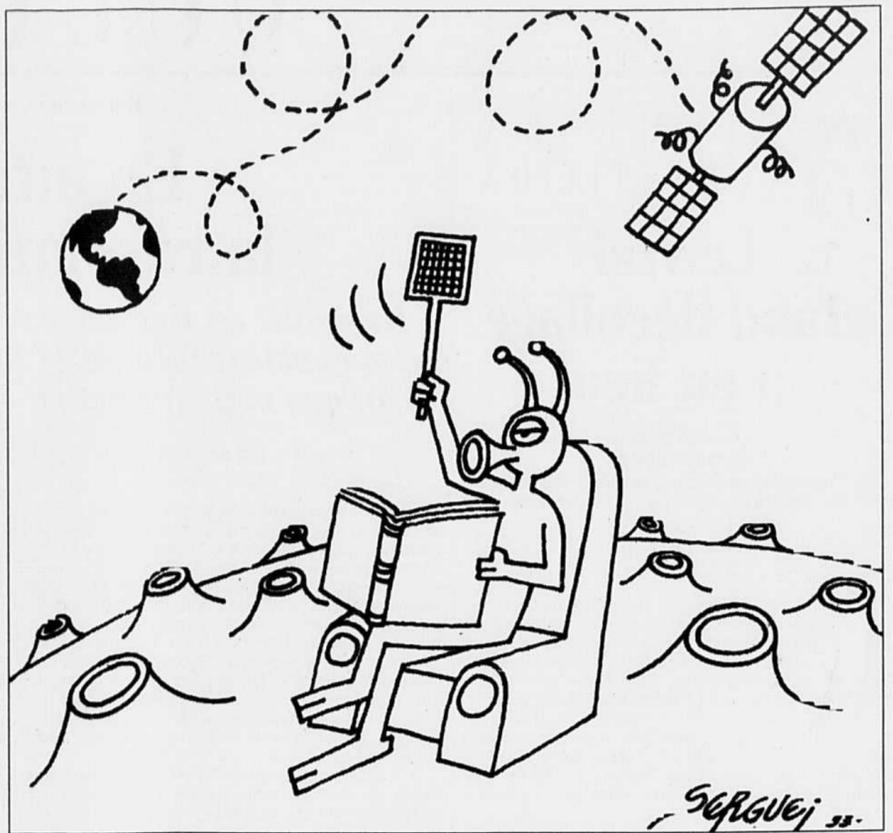
Tout l'été, chaque matin pour ainsi dire, dans l'intention de me reconstituer une santé, j'ai marché une heure, des fois un peu moins, d'abord motivé à me rendre au dépanneur pour acheter LE DEVOIR.

Tout l'été, ainsi, qu'on prévoyait pourtant moche, j'ai pu lire en marche rapide/lecture rapide, par ordre, la Une, la page éditoriale, celle des Idées, celle de la Culture, du Sport parfois, du Monde, du Concours photo, et la fameuse page thématique.

Le nouveau DEVOIR prend beaucoup de mon temps. Recevez comme un compliment ce blâme bien mérité. Le lisant depuis plus de trente ans, il fut une époque où on le feuilletait plutôt...

Qui était donc ce bizarre marcheur sillonnant tout l'été à peu près toutes les rues du quartier? Un enseignant du secondaire de 56 ans, décidé à refaire son plein d'énergie pour mieux affronter les prochains dix mois.

Claude Choquette
Rock Forest, 19 août 1993



Avis à la population

Le document ne m'est pas arrivé dans une enveloppe brune, mais presque. Deux jours avant sa divulgation officielle, une personne fort inquiète me faisait parvenir copie d'un avis du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration à sa ministre. Mea culpa, je n'y ai jeté qu'un coup d'œil distraité, et n'ai pas cru urgent de l'expédier en manchette.

Il y a des primeurs moins appétissantes que d'autres. Celle-ci s'intitulait: *La gestion des conflits de normes par les organisations dans le contexte pluraliste de la société québécoise*. Et pour enfoncer l'assommoir un peu plus, elle était sous-titrée: *Principes de fond et procédure pour guider la recherche d'accommodements raisonnables*. Quelque chose entre une note de service catéchistique et la sécheresse d'une thèse pré-post-moderne.

L'esprit critique auquel je devais cet envoi et décelait des intentions menaçantes pour la culture québécoise. A la lecture, que mon sens du devoir à fini par m'imposer, j'ai certes vu le document aux tablettes de la rectitude politique, où le mot «immigration» n'ose rimer avec «intégration» que s'il est accompagné de mille entrées précautionneuses en matière et de circonvolutions atténuantes en langue de bois. Ainsi l'impérialiste expression «Québécois de souche» est remplacée par une description aussi humble que négative, celle de la «majorité non immigrée». On ne saurait entretenir de bonnes relations avec les Néo-Québécois et leurs descendants, à moins d'être conscient de pratiquer la «solidarité civique pluraliste». Le choc entre les cultures laisse moins de bleus s'il s'appelle un «conflit de normes». Et une organisation qui se montre ouverte aux nouveaux venus démontre une belle maîtrise de la «gestion civique». Bref, appeler un chat un chat serait pécher contre l'harmonie pluriculturelle.

Dans ce magma, le Québec qu'on ose à peine nommer devient certes une pâlotte «société d'accueil», quelque chose de neutre et de plat, un hôte sans personnalité dont on se demande bien quels attraits y trouveraient des immigrants. Mais là n'est pas le principal propos du Conseil, et certainement pas le plus troublant.



L I S E
B I S S O N N E T T E

Ce qu'il veut, et c'est ce qui porte à se rebiffer, c'est mettre le monde en boîte et nous y caser. Le vertuisme comme obligation civique.

Que l'anonyme auteur me pardonne de déshabiller son époustouflante prose, mais j'y ai compris à peu près ceci. Dans nos sociétés de plus en plus tolérantes, outillées désormais de chartes des droits, la discrimination directe est interdite et nous apprenons de mieux en mieux à réprimer la discrimination indirecte, c'est-à-dire les effets pervers, pour les minorités, de lois conçues pour la majorité. Les tribunaux obligent ainsi les diverses autorités à des «accommodements raisonnables». On ne pourrait à peu près plus, par exemple, congédier quelqu'un dont l'horaire de travail entre en conflit avec les prescriptions normales de sa religion, à moins de prouver qu'aucun «accommodement raisonnable» n'est possible. Appuyé sur cette jurisprudence, le Conseil des communautés culturelles nous propose de transposer la sagesse des juges dans nos rapports quotidiens et il en codifie la manière: partenaires de diverses cultures, voici les principes et les moyens des «accommodements raisonnables».

L'idée de s'entendre plutôt que de se tirer des roches n'est pas mauvaise. Votre mère vous la prescrivait quand la chienne prenait dans la ruelle. Le Conseil admet lui-même qu'elle relève du «sens commun», un beau mot clair. Mais il craint que nous soyons trop bêtes pour en user. C'est pourquoi il le remplace par un code de procédures désirables en «société civique pluraliste», où ni vous ni moi ne pouvons nous déplaire sans guides.

À P R O P O S

... des CFC

De façon concrète, le gouvernement québécois a décidé que les CFC devront être récupérés à compter de la mise en vigueur du règlement, soit le 8 juillet dernier.

De plus, les CFC ne seront plus utilisés sur une période qui, suivant le type d'utilisation, s'échelonne du 1er janvier 1994 jusqu'au 1er janvier 1996. Pour les halons, le règlement interdira la vente au public, dès le 8 juillet 1993, de certains types d'extincteur qui contiennent cette substance.

Il sera également interdit, à compter du 1er janvier 1995, de vendre ou de distribuer un halon, à moins qu'il ne provienne d'une opération de récupération ou de recyclage. Quant aux CFC, présents dans les climatiseurs et dans les systèmes de réfrigération, leur récu-

pération deviendra obligatoire à compter du 8 juillet 1993.

Le nouveau règlement prévoit par ailleurs d'importantes sanctions à l'égard de ceux qui manqueraient au respect des nouvelles dispositions réglementaires, qu'il s'agisse d'individus ou de corporations.

Ainsi, une personne physique peut se voir imposer des amendes variant entre 2000 \$ et 25 000 \$, suivant le type d'infraction commise, alors qu'une corporation s'expose à des amendes se situant entre 5000 \$ et 500 000 \$ pour les mêmes infractions. Tous ces amendes sont portées au double en cas de récidive.

Tiré de *Muni-express*, Bulletin du ministère des Affaires municipales, juillet 1993

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

P A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Une jeunesse ringarde

Un pays n'est pas une entreprise et la logique comptable y est tout à fait inappropriée



PHOTO JACQUES GRENIER

À 19 ans, l'ampleur de la dette publique ne m'empêche pas de dormir, mais les moyens que certains proposent pour l'enrayer ou l'amoinrir me donnent des boutons.

MARIE-PIERRE HAMEL
Étudiante en sciences humaines
Cégep François-Xavier-Garneau

J'ai 19 ans et l'ampleur de la dette publique ne m'empêche pas de dormir. Par contre, les moyens que Mario Dumont et Claude-Eric Gagné suggèrent pour l'enrayer, ou du moins l'amoinrir, me donnent des boutons.

D'après eux, le marasme économique actuel n'a pour cure que la fin de la gratuité des soins de santé, la mise au rancart de la sécurité d'emploi, le bénévolat obligatoire pour certaines catégories de citoyens et d'autres moyens aussi drastiques dont les médias ont déjà fait état.

Est-ce là un projet de société? Non, à mon avis, il s'agit plutôt du résultat d'un cours de science économique mal digéré, où les froides lois de la comptabilité ont pris le dessus sur la sociologie et les sciences politiques. Oui, les dettes canadienne et québécoise sont élevées, mais un pays n'est pas une entreprise et la logique comptable s'appliquant à la seconde est tout à fait inappropriée pour le premier. Une coupure importante dans les dépenses d'une entreprise n'entraîne pas de coûts sociaux. Il en va autrement dans le cas d'un État.

À concentrer toutes nos énergies à combattre l'unique problème de la dette publique, sans se préoccuper de construire un projet de société, le tissu social risque de se désagréger au point que les problèmes économiques finiront par paraître mineurs face à l'amplication du climat de violence, l'insécurité financière des travailleurs, la perte de vigueur des réseaux d'entraide due au manque de ressources (et au bénévolat obli-

gatoire), l'affaiblissement de notre culture faisant suite aux coupures budgétaires dans le domaine des arts et des communications et autres conséquences du genre qu'un tour d'horizon rapide de la question permet d'identifier. A force de faire des économies dans les services publics et de diminuer les conditions de travail et les revenus des citoyens, on en viendra à devoir investir dans les services policiers, la construction de prisons et la diffusion de systèmes d'alarme.

On est plutôt bien parti avec l'automne qui s'annonce sous le signe d'un gel de salaire pour un grand nombre de travailleurs de la fonction publique, alors que les policiers semblent avoir de bonnes chances d'y échapper. Mais voilà, tous semblent obnubilés par l'écart entre les dépenses et les revenus des budgets annuels, ce qui mène à vouloir couper dans tous les domaines à la fois, sans égard aux conséquences ni même aux différentes idéologies politiques.

La collusion d'idées: pas à la mode

La mise en commun ou la collusion d'idées multiples n'est décidément pas à la mode. Peut-être est-ce dû à la crainte que l'exercice soit trop coûteux? Peu importe les motifs, le résultat est que le Québec et le Canada baignent actuellement dans un rassurant climat d'unanimité où tous sont prêts à mettre de côté les idées qu'ils défendaient jadis, pour s'attaquer à l'épineux problème de la dette.

M. Bourassa ne déclarait-il pas dernièrement, au sujet des discussions interprovinciales concernant l'imposition d'un ticket modérateur dans les soins de santé: «L'heure n'est plus au dogmatisme. Ces provinces ont des difficultés financières. C'est dans ce contexte que le sujet sera abordé.» Aussi bien dire que la lutte au déficit tient maintenant lieu d'idéologie. Idéologie que je nommerais non pas «déficit-

me», mais défaitisme. Défaitisme parce qu'alors qu'il y a quelques années à peine l'on pensait pouvoir aller de l'avant en améliorant la qualité de vie de tous, on ne désire maintenant plus que retourner en arrière sans trop se poser de questions, abandonner les acquis sociaux des dernières années et rentrer dans notre coquille en s'excusant presque d'avoir rêvé trop grand.

Candeur juvénile

Croire en la possibilité d'une vie meilleure est aujourd'hui interdit et, comble du désespoir, ce sont les représentants des jeunes, mes représentants, qui l'annoncent. Si les générations montantes, ou du moins ceux qui parlent en leur nom, n'ont plus envie d'incarner le changement, mais le retour aux idées et valeurs d'antan, vers quelle sorte de société en forme de cercle vicieux allons-nous? Mais peut-être devrions-nous aussi nous demander quelle sorte de société a pu donner naissance à une jeunesse aussi ringarde? C'est probablement qu'un pays où l'économie prend le dessus sur le politique et le social n'a pas beaucoup d'avenir, ou ne donne pas vraiment envie d'y croire.

Malgré tout, et probablement grâce à une certaine candeur juvénile, j'ose encore espérer vivre un jour dans une société sans trop grandes injustices où j'aurais droit à des conditions de travail respectables et à des soins de santé de qualité pour mes rhumatismes futurs. Mais pour cela, il ne faudrait pas que mes dignes représentants jettent par-dessus bord l'héritage que me légument mes parents. Évidemment, je n'ai pas que des éloges à faire au sujet de cette société dont mes prédécesseurs me font cadeau, mais je ne suis pas prête non plus à la foutre au panier comme on zappe une émission de télévision qui ne nous plaît pas.

Il y a du ménage à faire dans cette grande

maison que l'on s'approprie à nous confier, des priorités à établir et des mesures à prendre pour que le Québec demeure un pays (ou en devienne enfin un!) où il fait bon vivre. Mais tout cela doit s'appuyer sur des valeurs et idéaux qui privilégient les êtres humains à deux simples colonnes de chiffres. Bien sûr, ces deux colonnes sont importantes et doivent être prises en considération, mais elles ne doivent pas devenir un projet de société ni prédominer sur les individus. Enfin, MM. Dumont et Gagné, permettez-moi de rêver d'une société différente de la vôtre. Le défaitisme comme idéologie politique ne convient pas à ma vision du Québec. A vous, très chers baby-boomers, bien que j'envie les fauteuils rembourrés que certains d'entre vous occupez, soyez assurés que je ne désire pas les voir transformés en sièges éjectables.

C'est probablement parce que j'aspire encore à prendre place à vos côtés et ainsi à profiter de votre expérience, avant de continuer de mener le Québec vers l'avant le jour où vous bénéficierez de vos pensions de vieillesse. Mais pour cela, faites-moi une petite place avant que le défaitisme et même la hargne de mes collègues ne m'atteignent.

Et même si cela devait coûter quelques sous, sachez qu'en retour, je ne demande pas mieux que de payer des impôts afin de rembourser les sommes que le gouvernement investit actuellement dans ma formation. N'est-ce pas là une proposition honnête? Il suffit de remettre la roue en marche sans avoir peur de nos ambitions.

Croire à une vie meilleure est aujourd'hui interdit et, comble du désespoir, ce sont les représentants des jeunes qui l'annoncent.

Le scandale rapporte

BENOÎT DUGAS
Diplômé en administration
et en littérature

C'est avec stupeur et rage que j'ai lu l'article de M. Jean-Luc Migué, professeur à l'ENAP, sur les droits collectifs et individuels (LE DEVOIR, 26 juillet 1993). Mais que contient cet article qui puisse valoir tant de colère? Laissons plutôt son auteur s'exprimer: «La résolution de 1948 de l'Assemblée générale des Nations unies contient probablement la plus longue énumération de prétendus titres à la richesse des autres, fausement désignés comme des droits universels.

Cette liste incorpore des objets aussi arbitraires que le droit au travail et à la protection contre le chômage, le droit au repos, au loisir, aux congés payés périodiques, à un niveau de vie suffisant, à l'éducation gratuite, etc. Inutile de souligner que ces privilèges sont une perversion du droit.»

Et l'auteur poursuit sa liste de récriminations en fustigeant la législation sur la langue au Québec, l'action des groupes féministes, les programmes de discrimination positive, etc. Dans la foulée, il oublie sans doute de décrier les groupes de défense des droits des autochtones, des immigrants ou des Noirs... Mais qu'il ne s'inquiète pas outre mesure, d'autres y veilleront à sa place!

Comment peut-on permettre à pareils propos haineux et méprisants de dégrader la qualité de nos débats de société? Il semble en effet plus facile, pour être entendu, de ficeler des accusations grossières ou de crier au suicide collectif que de prendre le parti de la tolérance. Même si l'esprit critique y perd énormément, il n'y a pas à douter que le scandale, lui, rapportera au journal beaucoup d'argent. Comme il est facile, grâce à un titre prestigieux, de reléguer à la poubelle des décennies de luttes sociales amères et difficiles. C'est à ce type de révisionnisme malsain que s'adonnent les champions du capitalisme sauvage depuis l'effondrement de la gauche dans le monde. À les entendre, l'égoïsme intégral et la loi du plus fort doivent supplanter tous les idéaux communistes et les dynamiques égalitaires en société.

C'est l'être humain qui devient la première victime de ce dédale de propos monstrueux. Nous perdons ainsi de vue les aspirations fondatrices de toute société démocratique, soit la liberté, mais aussi l'égalité, la fraternité et la justice.

La dignité humaine ne se monnaie pas et n'a pas à attendre des lendemains plus propices; toute collectivité qui oublie ce principe d'organisation, de base est assurée de sombrer dans le chaos. Vivre en société exige la mise en commun de ressources et d'énergies en vue de l'établissement d'un cadre de vie humain et respectueux de l'altérité.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale et métropolitaine : Claude Beauregard, Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Pierre Cayouette, Jean Charrier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpéit, Bernard Morrier, Isabelle Paire, Diane Précourt, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Danny Veer, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Belair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay (livres); à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: François Brousseau (éditorialiste et responsable), Antoine Char, Jocelyn Coulon, Claude Lévesque, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Josée Boileau, Pierre O'Neill, Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondant parlementaire à Ottawa); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Denise Babin, Rachel Duclos (commiss), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Bari (secrétaire à la direction); LA DOCUMENTATION Gilles Paire (directeur); Marion Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA DIRECTION ARTISTIQUE Lucie Lacava. LA PUBLICITÉ Lucie Frissonneault (directrice), Jacqueline Avri, Brigitte Cloutier, Gyslaine Côté, Francine Gingras, Johanne Guibéau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, (publicitaires); Micheline Turgeon (maquettiste); Michèle Bouchard (secrétaire); Ghislaine Laplante (réceptionniste); L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacos, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Parier, Danielle Panton, Danielle Ross, Linda Thériault (assistante à l'administration); LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbett (adjointe), Nathalie Thibert (responsable du marché institutionnel), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachelle Leclerc-Vienne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette. LA PRODUCTION Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Sylvain Darcy, Richard Desormiers, Caroline Desrochers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michèle Schneider, Marie-France Turgeon, Christiane Vaillant. LES ANNONCES CLASSES ET LES AVIS PUBLICS Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruellan. CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgie (président), FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général), Raymond Guay (responsable du financement privé).

Le film: art ou négoce?

Beaucoup de gens vont au cinéma pour tuer le temps ou par simple voyeurisme

PIERRE DESJARDINS
Professeur de philosophie
Collège Montmorency

Peut-on réduire le spectateur de films à un simple et passif consommateur d'images commerciales toutes mâchées d'avance comme c'est le cas avec la télévision? Posons-nous la question: pourquoi en général allons-nous voir des films et qu'attendons-nous du grand écran? Beaucoup, je crois, vont au cinéma comme ils vont au restaurant ou à la brasserie, en se souciant très peu finalement de ce qu'ils y mangeront ou y boiront; ils y vont en fait pour tuer le temps, parce qu'ils n'ont rien de mieux à faire, ou, encore, par simple voyeurisme, pour y voir défiler de belles filles et de beaux gars... question de se changer un peu les idées.

Le grand cinéaste italien Bernardo Bertolucci disait lui-même lors d'une entrevue: «Le spectateur idéal au cinéma est un spectateur très passif qui réussit à trouver dans l'heure et les 45 minutes de la projection le temps de dormir au moins dix minutes, de rêver pendant ces dix minutes et de vaincre ainsi sa propre passivité.» (Revue *Cinéma e film*, printemps 1969). Certains autres, plus prétentieux peut-être, diront qu'ils y vont pour se cultiver, question d'être «branchés» quoi, un peu comme, anciennement, on allait à la messe, non pas par grande conviction religieuse, mais simplement pour avoir accès aux dernières nouvelles.

Ainsi, il semble que nous allons au cinéma comme on ferait pour n'importe quelle autre activité sociale, sans trop se soucier finalement

du film au menu que l'on va voir; «on verra bien sur place...» nous disons-nous. C'est peut-être ce qui explique comment certains films, largement annoncés et diffusés en salles, mais véritables navets à tous points de vue, deviennent, malgré tout, des succès commerciaux; et c'est peut-être aussi ce qui explique la piètre qualité de la plupart des films présentés sur nos écrans, le spectateur étant prêt à gôber à peu près n'importe quoi en autant que ça bouge et qu'il y ait quelques belles images à regarder.

Beaucoup de critiques se montreront malheureux de ce que le cinéma fasse ainsi de plus en plus dans le style divertissement facile à bon marché de type industriel. Mais le cinéma est une gigantesque industrie commerciale, et cette industrie qui fait rêver doit aussi, dans un monde comme le nôtre, faire vivre ses producteurs. Comment un tel commerce, qui, de plus, par définition, agit constamment en trompe-l'œil auprès du spectateur, pourrait-il en même temps être un art?

Dans son texte intitulé «L'origine de l'oeuvre d'art», le philosophe allemand Martin Heidegger tenta de définir l'oeuvre d'art; s'inspirant de la Grèce ancienne où, selon lui, l'art était omniprésent, Heidegger dira que le propre de l'art est de faire advenir la vérité des choses sous le mode d'un dévoilement. Ainsi, dira-t-il, une chose aussi banale qu'une vieille paire de chaussures de paysan deviendra sous le pinceau d'un artiste de la trempe d'un Van

Gogh, une chose si inusitée et nouvelle que le spectateur y retrouvera ce qu'il n'y avait jamais vraiment vu jusque-là.

Dans un livre écrit sur le cinéma, le sociologue Edgar Morin verra même en celui-ci une prolongation de la définition de la poésie comme art suprême: «Le concept lui manque, mais il le produit, et par là, s'il ne les exprime pas toutes — du moins peut-être pas encore — il fermente toutes les virtualités de l'esprit humain.» (*Le cinéma ou l'homme imaginaire*, Éditions de Minuit).

Le film possède la capacité unique de pouvoir recréer la réalité de l'écoulement du temps, et cela, à partir de l'utilisation exclusive qu'il possède de l'image-mouvement. C'est Bergson, rappelons-le, qui avait découvert au début de ce siècle que le mouvement et le repos ne se distribuent pas chez l'humain d'une façon logique en unités équilibrées et inaltérables, mais, selon la manière dont à chaque instant dans une situation particulière

nous fixons le monde. On s'aperçoit que le sens qu'on donne à une image varie selon les images qui la précèdent ou la suivent, et aussi, selon leur rythme (vitesse) d'apparition.

Par la magie de l'utilisation du montage cinématographique ou encore, en d'autres circonstances, de celle du gros plan, le film réussira ainsi à rendre avec une très grande précision différentes impressions ou expressions, une chose souvent impossible à réaliser au théâtre.

Il y a plus de 2000 ans, Platon, avec le mythe de la caverne, nous faisait entrer dans la première salle de cinéma au monde.

Il ne s'agit donc plus ici pour le cinéma de se contenter simplement de reproduire le réel de telle ou telle façon, mais bien de fabriquer un monde imaginaire nouveau avec ses particularités propres. C'est en ce sens que Dominique Noguez verra l'art dans le cinéma: «L'art commence quand l'homme se prend pour Dieu et qu'il n'espère plus susciter l'émotion esthétique en reproduisant de telle façon le réel, mais en créant lui-même son monde, sa logique et ses lois.» (*Le cinéma, autrement*, Éditions du Cerf).

Le film, s'il veut être «art», doit donc dépasser les banales et illusives réalités quotidiennes pour devenir porteur de signes et montrer par ces signes une direction nouvelle à suivre; ainsi seulement le cinéma atteint son but comme art qui n'est donc pas d'endormir ou de complaire le spectateur dans sa passive réalité, mais bien au contraire, de l'incommoder et de l'éveiller.

Et vu de la sorte, comme élément artistique, c'est-à-dire donc comme stimulant intellectuel important, je crois que le cinéma peut penser être finalement autre chose qu'une simple machine à sous et devenir un instrument dynamique de changement et d'évolution.

Il y a plus de 2000 ans, Platon, avec le mythe de la caverne, nous faisait entrer dans la première salle de cinéma au monde. Il y cherchait, paraît-il, la vérité...

Mais, raconte-t-il, il ne la trouva pas dans ce lieu fait d'ombres. Premier théoricien du cinéma sans le savoir, Platon nous annonçait déjà là le défi énorme auquel serait livré le cinéma pour être un art: partir de l'illusion pour arriver à la vérité!

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Québécois pure laine... ou délicatement métissés

DENIS VAUGEOIS
COLLABORATION SPÉCIALE

Les salles d'archives sont bien fréquentées de ce temps-ci. Les généalogistes y sont nombreux. Ce n'est pas inhabituel! Sauf que plusieurs sont particulièrement attentifs aux ancêtres amérindiens.

Le recensement de 1991 a montré de plus en plus de gens qui se disent d'origine amérindienne, soit une augmentation de 39,5% en 10 ans. Le démographe Hubert Charbonneau explique dans le dernier numéro de la revue *Cap-aux-Diamants*: «Autrefois, ce n'était pas nécessairement bien vu d'avoir des origines amérindiennes. (...) Aujourd'hui, non seulement c'est bien vu, mais cela rapporte socialement et financièrement!»

À l'époque de l'affaire Riel, un journal de Toronto avait insisté sur le «sang mêlé» des Québécois. Il s'éleva dans la presse québécoise un tollé de protestations. Hubert Charbonneau a raison: il fut un temps où ce n'était pas bien vu d'avoir du «sang mêlé», d'être des «Bois-brûlés». On en vint alors à parler de Canadiens pure laine. Selon le linguiste Claude Poirier, il ne semble pas que l'expression «pure laine» dans le sens d'«authentique, de souche», soit venue de France. Pour l'instant, la plus vieille attestation connue au Québec est de 1912: *La Presse* qualifie l'honorable Doherty (Charles-Joseph) d'Irlandais pure laine!

De Canadien pure laine on a fait Québécois pure laine, puis pudiquement on a commencé à dire «Québécois de souche», tout en affectionnant la formule «tricoté serré». Celle-ci évoque l'intermariage. De là à suggérer un peuple dégénéré ou en voie de... il n'y a qu'un pas que n'hésitaient pas à franchir, hier encore, des adversaires de l'indépendance du Québec!

Dans une note personnelle, Claude Poirier précise: «L'emploi figuré de «pure laine» pourrait dériver du sens premier («fait de laine pure, sans mélange») soit directement, soit sous l'influence du patronyme *pure line* que les dictionnaires anglais relèvent avec une valeur voisine de l'emploi «Québécois de pure laine». Il est très intéressant de consulter à cet égard les dictionnaires Oxford, Webster ou Random. Le sens donné y est d'abord génétique.

Notre expression «pure laine» serait peut-être un anglicisme? La belle affaire!

Par ailleurs, peut-on parler à propos des «Québécois pure laine» d'une «homogeneous line of descent» ou d'un «group of closely related individuals of identical genetic constitution»?

Les travaux récents du Groupe SOREP de Chicoutimi révèlent une diversité génétique assez étonnante. Si c'est vrai au Saguenay/Lac-Saint-Jean, il est légitime de penser qu'une semblable diversité peut se rencontrer ailleurs au Québec. Récemment, Gérard Bouchard et Marc De Brackeleer résumaient la question dans un intéressant ouvrage intitulé *Pourquoi les maladies héréditaires?* (Septentrion, 1992). Évidemment les auteurs ne manquent pas de faire le point sur l'impact des pionniers-fondateurs de leur région.

Longtemps, on a cru en une remarquable homogénéité de la population canadienne-française. On n'était pas loin de la pureté de la race, rempart contre les mauvaises influences (surtout religieuses). Puis sont apparus quelques historiens pour suggérer des origines plus diversifiées, pour suggérer également que «tout en étant menacée culturellement et légitimement préoccupée de sa survivance, la société canadienne-française a pu assimiler efficacement des apports ethniques relativement nombreux».

Pour expliquer cette diversité génétique, ces historiens ont décidé de ne rien prendre pour acquis. Familiers avec les sources, ils avaient appris à s'en méfier. Ce sera le cas de Marcel Trudel.

Avant tout, et avant tous les autres (dont je parlerai une autre fois), il y a les autochtones. Au début de la Nouvelle-France, ils vivent généralement en dehors des établissements français, mais les Français les fréquentent continuellement. Les jeunes Indiens sont accueillants, tandis que les femmes d'origine européenne sont peu nombreuses. Le recensement de 1666 donne 719 célibataires masculins (entre 16 et 40 ans) pour 45 filles célibataires. Et les Français, comme le souligne le jésuite Charlevoix, en mars 1721, ont un faible pour «les Sauvages».

Il est bien connu qu'il y eut peu de mariages mixtes en Nouvelle-France, mais on sait aussi que les unions libres furent pratiquées couramment; tellement d'ailleurs que les experts s'accordent à dire que les Amérindiens furent fortement

métissés. «Le métissage est en majeure partie illégitime», écrit Louise Dechêne. Les mariages mixtes, rares à son avis, «sont le plus souvent bénis dans la paroisse de la fille, en l'occurrence dans les missions, pour lesquelles nous n'avons pas de registres».

À ce sujet, Hubert Charbonneau écrit (dans *Les populations amérindienne et inuit au Canada*, P.U.M., 1984): «La disparition complète des Amérindiens a été évitée de justesse (...) grâce à la lente prise de possession du continent par les Blancs et à la faveur des unions mixtes qui ont progressivement accru la résistance des indigènes à la maladie». Le métissage a été très peu étudié. Et pour cause: les matériaux font défaut.

Voilà le hic. Comment bien saisir l'importance des unions libres, surtout sur un territoire aussi vaste que la Nouvelle-France? Car il faut, bien sûr, éviter de réduire l'Amérique française aux dimensions territoriales du Québec d'aujourd'hui.

Autre difficulté: les Amérindiens n'ont pas de patronymes. Souvent, les enfants nés d'unions libres adoptent le nom de leur père ou le prénom de leur parrain. Comment les retracer dans les registres... quand ils y sont? Il fallait l'œil averti d'un Raymond Douville pour débusquer celui qui se cachait dans l'ascendance de Maurice Duplessis, par exemple.

Depuis plus d'un siècle maintenant, le territoire habité par les descendants (purs ou pas) des Européens a complètement recouvert les régions d'abord occupées par les Amérindiens. A trois ou quatre générations près, un nouveau contact important a eu lieu entre Amérindiens et Blancs. C'est sans doute ce contact tardif qui faisait écrire à René Lévesque, dans *Attendez que je me rappelle*, alors qu'il évoque une tournée politique au Saguenay/Lac-Saint-Jean: «Des regards brillants comme des escarboucles et ces hautes pommettes surtout trahissaient les fréquentations que s'étaient permises, avec les autochtones des environs, la poignée de familles blanches qui avaient «ouvert» la région, il n'y a guère plus d'un siècle. Mélange remarquablement réussi, qu'on peut mentionner sans risque maintenant qu'à l'Assemblée nationale la «porte du Sauvage» est devenue celle de l'Amérindien et que rien n'est plus chic

qu'un peu de peau rouge dans l'ascendance... Mélange auquel j'étais d'autant plus sensible qu'un de ses plus splendides résultats, une certaine Corinne (...) venait d'entrer dans ma vie...»

Dans leur passionnant ouvrage *Les Beaucerons ces insoumis*, Madeleine Ferron et Robert Cliche (HMH, 1982) s'intéressent à la présence plus ou moins camouflée des Indiens dans les registres. «Nous affirmons, sans crainte d'erreur, concluent-ils, qu'au sein de la plupart des familles-souches (de la Beauce), il y a eu métissage. Quelques alliances ont été fortuites et sans suites. La plupart furent légalisées par le mariage et ont laissé une nombreuse descendance et une hérité amérindienne diluée de plus en plus, il va de soi. Il importe surtout de constater que, contrairement aux affirmations officielles, le métissage a existé». L'historien Gaston Deschênes, qui a bien étudié la Côte du Sud, arrive à de semblables conclusions après avoir notamment constaté l'incompréhensible descendance des frères Robichaud, arrivés après la déportation des Acadiens.

Un savant comme Jacques Rousseau a souvent parlé de sa conviction qu'une majorité de Québécois avait du sang indien. «Si vous secouez l'arbre généalogique d'un Québécois, vous verrez tomber pas mal de plumes.»

L'apport amérindien est incontestable, mais il n'est pas surtout génétique. Il est d'abord d'ordre culturel. Les Amérindiens ont en effet contribué à façonner un caractère canadien différent du caractère français. Ils ont facilité l'adaptation à un pays neuf. Ils ont donné aux Blancs des moyens de transport, surtout le canot et la raquette. Ils leur ont montré à survivre, parfois à se soigner. Ils leur ont montré à se battre. Ils les ont accueillis, accompagnés et réconciliés avec une nature parfois hostile. Ce n'est pas l'effet du hasard si les Québécois gardent le goût de l'aventure, l'amour des grands espaces et un petit faible pour la forêt!

Par-dessus tout, l'Amérindien a contribué à développer chez le Français habitué au Canada un esprit d'indépendance et de liberté qu'on bien noté le Père Charlevoix et bien d'autres après lui. Quant à l'importance du métissage, le débat persiste. La question reste posée: les Québécois ont-ils tous un minimum de sang indien? À mon avis, non. Mais il est certain que la majorité en a un peu. À noter qu'il en faut parfois assez peu, de nos jours, pour faire un Indien. Et même un Chef!



ENFANTS

Un taux de succès de 38%

SUITE DE LA PAGE 1

Affilié à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, l'Institut de médecine de reproduction de Montréal a été créé en 1990. Des spécialistes de plusieurs centres hospitaliers s'y sont associés. À ce jour, 130 «bébés-FIV» y sont nés. Les plus vieux ont aujourd'hui cinq ans. Leurs mères ont été traitées à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, avant la création de l'IMRM.

«Notre taux de succès par essai de fécondation *in vitro* s'établit à 38%, ce qui dépasse les pourcentages de réussite en France et aux États-Unis», dit le Dr Robert Hemmings, membre de l'équipe de l'IMRM.

Un couple sur 12 souffre d'infertilité, selon les statistiques fournies par l'IMRM. En tout, 500 000 couples canadiens en sont affligés. «Le coût social de cette maladie est très grand», estime le Dr Miron.

La fécondation *in vitro* vient au terme d'une gradation de traitements. Les couples qui en arrivent à l'essai en moyenne d'avoir des enfants depuis cinq ans et ont bénéficié de moult tests ou traitements stimulo-ovaires. «J'avais fait trois hôpitaux et j'étais découragée parce qu'on ne pouvait pas expliquer les causes de mon infertilité», se souvient Suzanne Messina, mère de triplets nés en 1987, peu de temps après le retour d'Australie — il y a étudié — du Dr Pierre Miron.

Depuis la célèbre Louise Brown, en 1978, plus de 40 000 bébés-FIV ou bébés éprouvettes ont vu le jour.

Les médecins affirment sans ambages que le taux de malformation chez les bébés-FIV n'est pas plus élevé que chez les autres enfants.

En revanche, ils avouent franchement que le risque de mettre au monde des jumeaux ou des triplets s'accroît considérablement. «Le taux de grossesse multiple est de 25%», dit le Dr Hemmings. D'où le nombre élevé de jumeaux et de triplets à la rencontre d'hier...

Les bébés-FIV ressemblent à tous les autres. Ce sont les parents qui sont différents. Tous ont traversé des années pénibles avant de procréer. Et après quatre ou cinq ans d'efforts, ils se retrouvent souvent avec des jumeaux ou des triplets... Carole-Anne Hohnik, mère de triplets nés il y a trois mois grâce à la fécondation *in vitro*, ironisait, hier. «Vous ne connaissez pas quelqu'un qui pourrait nous fournir une fourgonnette?», demandait-elle à qui voulait l'entendre...

Plus de 37% des grossesses obte-

nues à la suite d'une fécondation *in vitro* à l'IMRM sont multiples, puisque trois ou quatre embryons sont transférés par essai. Les médecins sont confiants, grâce à de récentes recherches, d'en arriver à diminuer ce taux en implantant moins d'embryons.

Entre-temps, les principales intéressées ne s'en plaignent pas. Johanne Bérubé, mère de Vincent, Julien et Myrham, nés il y a six semaines, résume l'avis général. «On se débrouille bien mais notre famille est complète...», dit-elle en jetant un regard attendri sur sa poussette triplace.

La fécondation *in vitro* consiste à court-circuiter ou à reproduire en laboratoire les stades qui se passent normalement dans la trompe utérine. Les médecins mettent en présence dans une éprouvette — d'où l'expression bébé-éprouvette — un ovule et 100 000 spermatozoïdes mobiles dans un milieu artificiel qui les maintient en vie pour que se réalise la fécondation et la segmentation cellulaire.

Les spermatozoïdes sont mis en présence en éprouvette, dans des conditions particulières de température, de pH et de stérilité. Environ 68% des ovules seront fécondés. Pour 93% des patientes, on obtient en moyenne un ou plusieurs embryons.

Le directeur de l'IMRM, le Dr Pierre Miron, s'est par ailleurs dit fort encouragé par l'attitude de la première ministre Kim Campbell dans ce dossier. Dans une missive adressée aux organisateurs de la fête d'hier, elle écrit: «Cette fête souligne le fait que la famille demeure, dans un monde en constante évolution, le fondement de la société et le centre de nos vies. Elle réunit dans la joie et la bonne humeur des enfants qui font la fierté de leurs parents et qui témoignent de l'amour et de la générosité de ceux qui œuvrent dans le domaine de la fécondation *in vitro*...»

ENTENTE

Craintes et remous

SUITE DE LA PAGE 1

re pour étudier la proposition de l'État hébreu d'une autonomie palestinienne dans une partie seulement des territoires qu'il occupe — ce qui provoque des remous et des craintes au sein de l'OLP.

«Un compromis a été mis au point entre le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Pérès et le Secrétaire d'État américain Warren Christopher sur l'option «Gaza et Jéricho d'abord», comprenant une reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP», a déclaré un proche de Yasser Arafat sous le couvert de l'anonymat.

Selon lui, la question de la reconnaissance dépend uniquement d'Israël. «L'OLP n'a pas de problème car elle a déjà reconnu en 1988 le droit à l'existence de l'État d'Israël et il revient à présent aux Israéliens d'en faire autant. Je pense que cela aura lieu très bientôt.»

Ce conseiller du président de l'OLP a même été plus précis en affirmant que M. Pérès pourrait se rendre une nouvelle fois aux États-Unis «d'ici deux jours» pour signer avec les Américains un accord sur

une reconnaissance mutuelle Israël/OLP.

Pendant ce temps, une soixantaine de colons israéliens ont créé hier soir une implantation sauvage au sud de Bethléem, en Cisjordanie, pour protester contre l'accord, a indiqué Marc Tzel, un colon. Selon celui-ci, qui se trouve sur place, plusieurs tentes ont été montées et des camions transportant des générateurs pour la fourniture d'électricité, ainsi que des citernes d'eau, sont «en route». «Nous attendons plusieurs centaines d'autres colons», a ajouté M. Tzel.

M. Pérès s'était rendu secrètement aux États-Unis vendredi soir pour rencontrer M. Christopher et obtenir le soutien de Washington au plan israélien. Il est rentré hier en Israël pour rendre compte de ses entretiens au reste du cabinet.

Lors de la réunion de Tunis, Yasser Arafat a repoussé les objections d'une majorité des membres du Comité exécutif et demandé aux délégués qui se rendront demain à Washington de négocier sur la base du «projet pilote» israélien — ce qui n'exclut pas des divergences d'appréciation sur l'option.

VON TROTTA

Vérité

SUITE DE LA PAGE 1

longue collaboration avec son mari Volker Schlöndorff, cette grande réalisatrice aujourd'hui.

Avec *Le Long silence*, elle nous parle des femmes de ces juges que la mafia assassine allègrement en Italie. Le film est une oeuvre de collaboration, créée à quatre mains avec son compagnon Felice Laudadio. Le scénario est de lui, mais le film s'est nourri de toutes ces rencontres que Margarethe Von Trotta a fait en Sicile avec ces dizaines de femmes qui ont vu leurs maris, juges ou escortes, tomber sous les balles de la mafia.

«Ces femmes-là ne voulaient pas rester avec le désespoir, me dit la cinéaste. Elles avaient envie d'agir». *Le Long silence* leur donne aujourd'hui la parole. De ces échanges avec la

vraie vie, le film a tiré son immense accent de vérité. On pense, en le regardant, aux grands-mères de la place de Mai qui vivaient une même histoire de fraternité féminine.

Margarethe Von Trotta n'en peut plus de voir l'Italie vivre sous la terreur. Elle décrit ces juges de Palerme enfermés dans des bunkers de béton, de vraies forteresses, où leurs jours sont comptés, et où ils deviennent tranquillement et malgré eux, par simple intégrité, des héros modernes.

«Quand le film est sorti à Palerme devant une salle de cent personnes, on a senti une tension monter, puis se libérer, se soulève-elle. Et puis des femmes se sont levées pour briser l'omerta. Tant et si bien que les propriétaires de la salle prirent peur et que le film quitta l'affiche. Non, *Le Long silence* n'a pas conquis l'Italie».

CHRÉTIEN

Corriger les abus

SUITE DE LA PAGE 1

Le chef libéral s'engage à explorer avec les provinces les pistes susceptibles de réduire les coûts du système et d'en corriger les abus. Il mettra sur pied un groupe de travail ayant pour mandat de faire des recommandations pour moderniser le système. «Nous on est pour l'assurance-santé gratuite et universelle.»

Aux provinces qui réclament qu'Ottawa abandonne ses velléités de réduire les paiements de transferts, M. Chrétien ne promet rien, si ce n'est de ne pas faire comme le gouvernement conservateur, qui a voulu réduire son déficit en reniant les ententes intervenues en début de mandat sur les paiements de transferts. Le fédéral et les provinces devront négocier de nouveaux accords en 1994. Il s'engage tout au plus à les respecter.

Pour ce qui est d'admettre la pratique d'ententes bilatérales, revendication dont le Québec s'est fait le champion, le leader libéral l'accueille avec froideur. Dans des cas d'exception, il ne dit pas non. Mais autrement, «quand on fait une entente avec une partie du Canada, il faut généralement offrir la même entente avec le reste du Canada.»

Le succès de participation à ce brunch-bénéfice (seulement cinq dollars le couvert) a ravi la direction du PLC qui présente dans ce comté

de Saint-Jean la candidature de Delbert Deschambault, le maire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Figure populaire de l'endroit et orateur populiste, il se décrit lui-même comme «le plus court des candidats avec le plus grand des noms». Dans ce comté que l'on dit barométrique, il a le défi de faire fondre la confortable majorité obtenue par le député conservateur, Clément Couture, aux élections de 1988. Libéraux et conservateurs devront tenir compte de la présence du Bloc québécois, dont le candidat, Claude Bachand, est un ancien créditiste.

Cette lutte à trois est un phénomène qui se confirme dans des dizaines d'autres circonscriptions électorales du Québec. Ce qui n'effraie pas Jean Chrétien, qui y voit au contraire un avantage pour le PLC, faisant valoir que dans une lutte à trois, c'est toujours le meilleur candidat qui l'emporte.

Mais c'est surtout aux dépens de Kim Campbell que le chef libéral a amusé son assemblée de partisans. «Le temps de la danse du twist est terminé. Un pas en avant, deux pas en arrière, c'est beaucoup de mouvements pour rester à la même place».



Tirage du 93-08-28
12 19 21 28 30 39
Numéro complémentaire: 46

RÉSULTATS

GAGNANTS		LOTS	
6/6	2	2 672 597,30 \$	
5/6+	5	188 596,10 \$	
5/6	397	1 900,20 \$	
4/6	23 706	61,00 \$	
3/6	414 156	10,00 \$	

Montants totaux: 23 173 548,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 200 000,00 \$
Prochain tirage: 93-09-01



Tirage du 93-08-28
2 14 21 22 33 41
Numéro complémentaire: 29

GAGNANTS		LOTS	
6/6	1	1 000 000,00 \$	
5/6+	0	25 711,50 \$	
5/6	21	2 040,60 \$	
4/6	1 527	52,40 \$	
3/6	22 990	5,00 \$	

Montants totaux: 938 819,00 \$
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$



Tirage du 93-08-28
58455 1 000 \$
8455 250 \$
455 50 \$
55 10 \$
5 2 \$

TV A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ROBIC
DEPUIS 1892
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS
55 ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC, H3Y 3K2
Tél. (514) 845-7074 Tél. (514) 981-0944
La maîtrise des intangibles

Montréal sourit aux touristes. Dites-leur Bonjour!
Gouvernement du Québec
Ministère du Tourisme

LE DEVOIR LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS: DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

• Exlérieur (sans frais) •
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI À DE 7H30 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,
MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355